

« L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a été créée le 1er janvier 2020 dans l'objectif de proposer aux collectivités un interlocuteur unique. Son principe fondateur est de fournir un appui en ingénierie à tous les projets de vos collectivités, en mobilisant d'abord le niveau local ou si besoin national.

La délégation locale de l'ANCT a été installée le 22 janvier 2021 pour suivre les projets et les programmes qui se développent en Corrèze et répondre aux besoins des collectivités.

Dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route de cette délégation, il est ressorti d'un questionnaire adressé aux élus le besoin de mieux connaître les acteurs de Corrèze pouvant accompagner en ingénierie les projets des territoires sur tous les axes d'intervention de l'ANCT.

Pour y répondre, la présente cartographie des acteurs de l'ingénierie a été créée. Elle recense les différents opérateurs pouvant aider au développement des projets.

Cette cartographie, complétée par une explication détaillée de son fonctionnement présentée en page suivante, est amenée à évoluer au fil du temps. Par cette présentation, je vous assure de mon soutien pour la réalisation des projets de développement pour nos territoires. »

Etienne DESPLANQUES, préfet de la Corrèze

Comment ça marche ?	4
La délégation locale de l'ANCT	5
Les acteurs par type	7
Les acteurs par thème	10
Les acteurs par besoin	12
Les acteurs de l'ingénierie par ordre alphabétique	13



Comment ça marche ?

La délégation locale de l'ANCT a mis en place une cartographie des acteurs de l'ingénierie qui pourront **aider les collectivités territoriales** de la Corrèze dans leurs projets.

Cette cartographie des acteurs de l'ingénierie en Corrèze peut être utilisée selon **trois clés d'entrée** pour accéder à la fiche d'un acteur.

Cette fiche permet de connaître l'offre de service aux collectivités, en précisant le domaine d'intervention et le type d'accompagnement proposé., ainsi que les coordonnées.

La première entrée se fait par **type d'acteur**, comme « les services de l'État dans le département » ou les « chambres consulaires ».

Ensuite, il est possible d'aborder cette cartographie par les trois **thématiques d'intervention de l'ANCT** dans les territoires (politique de la ville, territoires et ruralité et numérique) et politiques publiques correspondantes.

Enfin, il est possible de trouver un acteur en fonction du **besoin d'ingénierie** pour le projet en cours. Les acteurs à même de répondre au besoin sont classés selon leur offre associée.

Un même acteur peut apporter plusieurs ingénieries et donc être mentionné plusieurs fois.

ORGANISATION

DE LA DÉLÉGATION DE L'ANCT

EN CORRÈZE

ORGANISATION LOCALE DE L'ANCT - NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Délégué territorial de l'ANCT - Préfet de département
Délégués territoriaux adjoints - Secrétaire général de la préfecture et directrice départementale des territoires

Secrétariat local de l'ANCT, assuré par les services de la préfecture et de la DDT

VOLET OPÉRATIONNEL

Comité technique

Services de l'État dans le département

1 réunion par mois

Équipes projets transversales pour chaque programme développé par l'ANCT.

VOLET PARTENARIAL

Comité local de cohésion des territoires

Tous les partenaires locaux des programmes de l'ANCT (ANRU, ANAH, ADEME, CEREMA, Banque des Territoires, ADM, EPF conseils départemental et régional...).

1 réunion par semestre

RESSOURCES

ANCT – niveau national
 Possibilité d'apport d'ingénierie, et de réponses sur certaines thématiques.
 Animation de réseaux.

ANCT – niveau régional
 Organisation de la conférence régionale des financeurs
 Coordination de certains programmes et animation de réseaux.

CONTACTS DE L'ANCT

DANS LE DÉPARTEMENT

Délégué territorial de l'ANCT

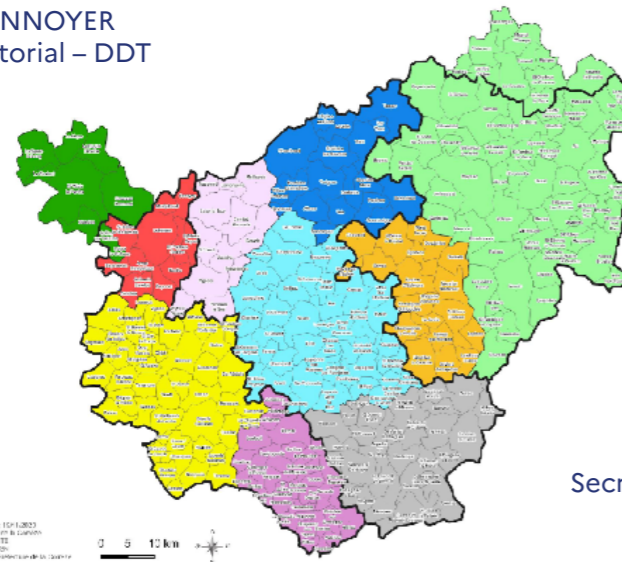
Étienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze

Délégués territoriaux adjoints

Jean-Luc TARREGA, Secrétaire général de la préfecture
Marion SAADÉ, Directrice départementale des territoires

ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Jacques RANCHÈRE,
Sous-préfet d'arrondissement
Patrick HANNOYER
Réfèrent territorial – DDT



ARRONDISSEMENT D'USSEL

Catherine MERCKX
Sous-préfète d'arrondissement
Philippe MARCOU,
Réfèrent territorial – DDT

ARRONDISSEMENT DE TULLE

Jean-Luc TARREGA,
Secrétaire général de la préfecture
Damien LONGUEVILLE,
Réfèrent territorial – DDT

Secrétariat de la délégation locale de l'ANCT

Claire QUELIN, Cheffe de bureau – Bureau de l'appui territorial, Préfecture de la Corrèze
Damien LONGUEVILLE, Chef de mission conseil territorial, DDT 19



Vous pouvez saisir la délégation locale à l'adresse mail suivante :
pref-anct@correze.gouv.fr



Retrouvez les acteurs de l'ingénierie présents en Corrèze pouvant vous accompagner dans vos projets : www.correze.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Delegation-territoriale-de-l-agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires-ANCT
Tous les appels à projets portés par l'ANCT, ainsi que d'autres aides, sont disponibles sur le portail aides-territoires.beta.gouv.fr. Cette plateforme centralise des centaines de dispositifs et permet de cibler les dispositifs selon les thématiques de vos projets.

État et partenaires ANCT

- . [ABF-UDAP](#)
- . [Agence de l'eau Bassin Adour-Garonne](#)
- . [Agence de l'eau Loire-Bretagne](#)
- . [ARS](#)
- . [Caisse des dépôts/Banque des territoires](#)
- . [Commissariat à l'aménagement et au développement du Massif Central](#)
- . [Cerema](#)
- . [DDETSPP](#)
- . [DDT \(ESTER | SEAF | Service habitat | Service environnement\)](#)
- . [DSDEN](#)
- . [Préfecture – DCPAT](#)
- . [Préfecture – DCRCL](#)
- . [Réfèrent sûreté](#)
- . [SDJES](#)
- . [DDFIP \(Service de gestion comptable | Conseil aux décideurs locaux\)](#)

Consulaires

- . [Chambre d'Agriculture de la Corrèze](#)
- . [Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze](#)
- . [Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze](#)

Collectivités

- . [Conseil départemental](#)
- . [Parc Naturel Régional \(PNR\) de Millevaches](#)

Opérateurs en ingénierie

- . [Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement \(CAUE\)](#)
- . [Corrèze ingénierie](#)
- . [Corrèze tourisme](#)
- . [EPF-NA](#)
- . [Syndicat départemental d'électrification](#)

Associations et structures locales

- . [ADIL](#)
- . [Afp](#)
- . [Airelle](#)
- . [Avisé](#)
- . [Coopérative des tiers-lieux](#)
- . [DLA ESS](#)
- . [France Active Limousin](#)
- . [Soliha Limousin](#)
- . [Ufc que choisir](#)
- . [SETSO](#)
- . [DORSAL](#)
- . [Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine](#)
- . [Pôle emploi](#)
- . [GRETA du Limousin](#)

Bailleurs sociaux

- . [Corrèze Habitat](#)

Bureaux d'études

- . [ECR](#)
- . [CISTEM](#)
- . [SOCAMA](#)
- . [ODETEC](#)
- . [EDEIS](#)

Tableau des acteurs par thèmes

Projet en lien avec la thématique	Projet en lien avec la politique publique	Nom de l'acteur
Politique de la Ville	Education	- DSDEN - GRETA Limousin
	Lien social	- Airelle - DLA Setso - Banque des territoires
	Emploi, développement économique	- Airelle - DLA -Réfèrent SECOPE - Conseil régional - Chambre des métiers et de l'artisanat - Chambre de commerce et d'industrie - Afp - GRETA Limousin - CISTEME
	Soutien à la vie associative	- DLA - Conseil régional - Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - SDJES - Coopérative des tiers-lieux Setso - France Active Nouvelle-Aquitaine
	Co-construction Etat-Territoires de l'ambition culturelle	- ABF-UDAP - DRAC Setso
	Logement et cadre de vie	- Réfèrent sûreté - Corrèze habitat - Polygone - Noalis - Brive Habitat - UFC que choisir - DDT, service habitat et territoires durables - ODETEC - Citéfluides
	Politique de la ruralité	- Airelle - DLA - PNR Millevaches - Conseil départemental - Corrèze ingénierie - Chambre d'agriculture - Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine - Cerema - DDFIP-conseil aux décideurs locaux - Corrèze habitat - Polygone - Noalis - Brive Habitat - COPROD - Egletons habitat - Préfecture-DCPPAT - Préfecture-DCRCL2
Territoires et ruralité	Lutte contre le réchauffement climatique – Transition écologique	- Agence de l'eau Adour Garonne - Agence de l'eau Loire-Bretagne - PNR Millevaches - Conseil départemental - Corrèze ingénierie - Conseil régional - Chambre d'agriculture - CAUE - Corrèze habitat - Polygone - Noalis - Brive Habitat - COPROD - ODETEC - Cerema - Citéfluides
	Revitalisation des centres des petites et moyennes villes	- EPF Nouvelle-Aquitaine - ABF-UDAP - Réfèrent sûreté - Conseil départemental - Chambre des métiers et de l'artisanat - Avise et La fabrique à initiatives - DRAC - Chambre de commerce et d'industrie - CAUE Setso - Afp - Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine - Corrèze ingénierie - Banque des territoires - Corrèze habitat - Polygone - Noalis - Brive Habitat - COPROD - Egletons habitat - Préfecture-DCPPAT
	Amélioration de l'accès aux services publics	- Préfecture-DCPPAT - Préfecture-DCRCL2 - Conseil départemental - Banque des territoires

	Soutien à la réindustrialisation	- EPF Nouvelle-Aquitaine - Réfèrent SECOPE - Conseil régional - ECR environnement - EDEIS Banque des territoires - Préfecture-DCPPAT - EPF Nouvelle-Aquitaine
	Mobilités	- PNR Millevaches - Conseil régional - DDT, service habitat et territoires durables - Cerema - ECR
	Appui au développement touristique	EPF Nouvelle-Aquitaine - ABF-UDAP - Conseil départemental - Corrèze tourisme - Setso - Banque des territoires - Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif central
	Eau et assainissement	- Agence de l'eau Adour Garonne - Agence de l'eau Loire-Bretagne - Conseil départemental - DDT, Service environnement, police de l'eau et risques - SOCAMA
	Logement	- EPF Nouvelle-Aquitaine - Corrèze habitat - Polygone - Noalis - Brive Habitat - COPROD - Egletons habitat - Conseil départemental - UFC que choisir - DDT, service habitat et territoires durables - CAUE - ODETEC
	Engagement citoyen	- PNR Millevaches - UFC que choisir - SDJES - Coopérative des tiers-lieux Setso
	Santé	- ARS - EDEIS
Numérique	Renforcer l'accessibilité au très haut débit (infrastructures)	- Syndicat départemental d'électrification - Syndicat DORSAL
	Réduire la fracture numérique	- Conseil départemental - Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine - Préfecture-DCPPAT - Avise et la fabrique à initiatives - Section opérationnelle de lutte contre la cybercriminalité (SOLC)
	Encourager les tiers-lieux	- DLA - Conseil régional - Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire - Coopérative des tiers-lieux - Setso - Banque des territoires - Avise et la fabrique à initiatives - Préfecture-DCPPAT - France Active Nouvelle-Aquitaine
	Améliorer la couverture mobile (infrastructures)	- Syndicat départemental d'électrification - Syndicat DORSAL

DDT (ESTER, SEAF, service habitat, service environnement)

DLA

Dorsal

DRAC

DSDEN

SDJES

ECR

EDEIS

EPF-NA

France Active Limousin

France Travail

ODETEC

Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches

Pays et quartiers Nouvelle-Aquitaine

Préfecture – DCPAT

Préfecture – DCRCL 1

Préfecture – DCRCL 2

Référent sûreté

Référent sûreté économique et protection des entreprises

Section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces

Setso

SOCAMA

Soliha

Syndicat départemental d'électrification

Ufc que choisir

14 - La cartographie des acteurs de l'ingénierie

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (UDAP)

Téléphone 05 55 20 78 90 – Adresse mail : udap.correze@culture.gouv.fr - Site internet: <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Patrimoines-Architecture/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/UDAP-de-la-Correze-19>

Hôtel Lauthonie

13 rue Riche
19000 TULLE
05.55.20.78.90

Permanences : aux mairies de Beaulieu-sur-Dordogne*, de Tulle*, de Treignac*, d'Ussel, d'Uzerche*, et au service urbanisme de la communauté d'agglomération du bassin de Brive* * ville dotée d'un Site Patrimonial Remarquable

Les architectes des bâtiments de France sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine est un service de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Cette équipe est composée d'un architecte, de personnel technique et administratif.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : géré par la DRAC</p> <p>Effectif : 1 Architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'UDAP19 1 technicien 1 ingénieur adjoint à l'ABF 1 administratif</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : environ 2200</p> <p>Projets subventionnés: DRAC : Monuments Historiques (MH) non Etat : 6 diagnostics, 6 restaurations immeubles, 3 objets mobiliers subventionnés pour un montant de 615 454,85 € et 16 MH subventionnés en entretien pour un montant de 34 358,70 € <i>Fondation du patrimoine :</i> environ 30 dossiers de</p>	<p>- Conseiller les élus, les acteurs et habitants du territoire souhaitant engager des travaux</p> <p>- Promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité (aménagement qualitatif et durable dans un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines)</p> <p>- Accompagner le développement territorial (expertise au programme de renouvellement urbain et de revitalisation des centre-bourgs)</p> <p>- Expertiser les travaux dans les espaces protégés (avis en servitude patrimoniale et paysagère, conseil sur les</p>	<p>- ingénierie de diagnostic : contrôle scientifique et technique des monuments historiques)</p> <p>- ingénierie de projet : Expertiser les projets dans les espaces protégés</p> <p>- ingénierie technique : contrôle scientifique et technique des monuments historiques, conseils aux porteurs de projets</p>

subvention et 30 dossiers de mécénat (montants non communiqués) Public: élus, acteurs et habitants du territoire	Monuments Historiques)	
Avec notamment l'appui de l'Architecte Conseil de l'État, l'UDAP 19 a pu accompagner d'importants projets d'urbanisme notamment dans le cadre d'actions « cœur de ville » ou de « fonds friches ».		

<h2>AGENCE REGIONALE DE SANTE</h2> <p>Délégation départementale de la Corrèze</p>		
<p>Coordonnées de l'acteur :</p> <p>09 69 37 00 33 - ars-dd19-direction - www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr</p> <p>4 rue du 9 juin 1944- CS 90230 – 19012 – Tulle Cedex</p> <p>Point d'entrée unique du courrier :</p> <p>103 Bis rue de Belleville- CS 91704- 33 063 BORDEAUX Cedex</p>		
<p>L'agence régionale de santé Nouvelle –Aquitaine est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé en région.</p> <p>Sa compétence porte sur l'ensemble des champs de la santé : le pilotage de la politique de prévention, de veille sanitaire et de santé environnementale, l'organisation des soins (médecine de ville et hospitaliers), la prise en charge dans les établissements médico-sociaux (personnes âgées, handicapées ou confrontées à des addictions). Pour les établissements médico-sociaux la tutelle est</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement :</p> <p>Les ressources de l'agence régionale de santé sont constituées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une subvention de l'État - Des contributions des régimes d'Assurance maladie et de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour les actions concernant les établissements et les services médico-sociaux <ul style="list-style-type: none"> - Le fonds d'intervention régional qui finance des actions et des expérimentations décidées par l'ARS en faveur de la performance des soins, de la qualité 	<p>L'agence régionale de santé peut intervenir à tout moment d'un projet en fonction de la nature de celui-ci et dans la limite de ses compétences.</p> <p>Elle accompagne les collectivités pour valider l'opportunité d'un projet (ex maison de santé pluridisciplinaire) et participe ensuite au suivi du projet. Elle définit avec les collectivités les axes des contrats locaux de santé.</p> <p>Sur d'autres thèmes et tout particulièrement en santé environnementale,</p>	<p>Ingénierie de diagnostic : L'agence régionale de santé n'a pas vocation à remplacer les bureaux d'études mais accompagne les collectivités sur les dossiers qui le nécessitent en apportant son expertise (ex. gestion de la qualité de l'air dans les ERP , gestion des dépassements en radon, ..)</p> <p>Ingénierie administrative : L'agence régionale de santé oriente les collectivités sur leurs compétences administratives et sur les procédures qu'elles peuvent initier (DUP des</p>

<p>des soins, la coordination des soins, la permanence des soins, la prévention de la santé, la promotion de la santé et la sécurité sanitaire.</p> <p>S'ajoutent des ressources propres, dons, legs, ainsi que le versement de collectivités territoriales ou d'autres établissements publics sur une base volontaire.</p> <p>La tutelle des établissements médico-sociaux est assuré conjointement par l'agence régionale de santé et le conseil départemental.</p> <p>Effectif : 25 personnes à la délégation départementale de la Corrèze</p> <p>Nombre de projets portés annuellement :</p> <p>Fourchette de montants/projet : Les montants alloués aux opérateurs de l'agence régionale de santé est fluctuant et dépend du type de projet. Les financements accordés par l'agence régionale de santé en direction des collectivités concernent principalement le subventionnement des postes de coordonnateur des contrats locaux de santé.</p>	<p>l'agence régionale de santé participe aux côtés des collectivités à la prévention et à la gestion des risques sanitaires liés à l'environnement en application du code de la santé publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité et protection de l'eau destinée à la consommation humaine - Qualité des eaux de loisirs et des eaux embouteillées - Lutte contre l'habitat insalubre - Sécurité sanitaire des établissements recevant du public <ul style="list-style-type: none"> - Urbanisme, aménagement et santé - Qualité de l'environnement 	<p>périmètres de protection des captages d'eau destinée à la consommation humaine, rédaction et mise en œuvre des arrêtés municipaux de péril</p> <p><u>Ingénieure technique :</u> Dans la limite de ses compétences l'agence régionale de santé peut apporter une expertise technique qui n'aura pas vocation à remplacer des études plus approfondies lorsqu'elles sont nécessaires (ex : mise en place de système de désinfection de l'eau, mise en œuvre des actions de lutte anti-vectorielle – moustique tigre -)</p> <p><u>Ingénierie de mobilisation des acteurs.</u> En fonction des demandes des collectivités l'agence régionale de santé peut aiguiller vers les partenaires les plus appropriés. (ex. Comment favoriser le recrutement d'un médecin sur une commune, quels sont les leviers mobilisables ?)</p> <p>L'ARS est sollicitée pour donner son avis sur des situations pouvant présenter un risque sanitaire pour la population (habitat insalubre, protection de la ressource en eau potable, urbanisme, installations classées pour la protection de l'environnement..)</p> <p>Dans le cadre de la veille et de la sécurité sanitaire,</p>
--	---	--

<p>L'agence régionale de santé est l'interlocuteur des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des collectivités locales et des associations.</p>		<p>l'ARS assure, pour le compte du préfet de département, des missions de contrôle sanitaire (eau potable, eaux de loisirs, établissements recevant du public, ..)</p>
<p>Mise en place de CLS sur plusieurs territoires du département : CABB, Tulle Agglo et Haute Corrèze Communauté, aide au déploiement de CPTS, déploiement des maisons de santé pluridisciplinaire (MSP), sensibilisation des maires à la lutte anti-vectorielle.</p>		

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Coordonnées de l'acteur :

Hotel MARBOT
9 Rue René et Emile Fage, 19000 Tulle
05 55 26 56 82
<https://www.adil19.org/>
adil.19@orange.fr

Les ADIL sont des associations loi 1901 créées par les conseils départementaux et l'État. Elles assurent un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en permettant à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés.

Les conseils apportés par les ADIL reposent sur les compétences de **juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement**. Le maillage territorial du réseau permet d'apporter un service de proximité aux ménages et d'**accompagner efficacement les politiques publiques au plus près des habitants**

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 240 000 euros en 2021</p> <p>Effectif : 4 salariés</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 1 mission prévention expulsion (volet bailleurs) et fonds de solidarité logement du cd 3/4 projets récurrents en plus des missions Fonds de solidarité logement, primo accédants et mission informations générales)</p> <p>Fourchette de montants/projet : Sans objet, le mode de calcul change en fonction du demandeur pour des missions spécifiques</p> <p>Clients : collectivités, associations, particuliers et entreprises</p>	<p>L'Adil peut conseiller les usagers en projet d'accession en début de projet pour les informer sur la réglementation en vigueur, les pièges à éviter.. L'ADIL joue également un rôle d'évaluation en fin de projet si la collectivité le demande.</p>	<p>• ingénierie de projet : intégrée dans dispositifs d'aide aux primo-accédants (exemple de l'agglomération de Brive où l'ADIL joue le rôle de conseil et d'évaluation)</p> <p>• ingénierie administrative : point d'information pour la demande de logement Social sur l'agglomération de Tulle</p> <p>• ingénierie juridique et réglementaire : pour la plupart de nos missions, infos juridiques et financières sur le logement à la fois pour les acheteurs, vendeurs, agences immobilières, conseil sur les procédures et modèles de courriers y compris pour les éco-gestes</p>

Actions de sensibilisation sur la lutte contre le logement indigne (informations aux usagers et aux collectivités, et signalement au Pôle Logement Indigne).
Informations vers les accédants (en particulier les primo accédants) sur le droit des contrats, la construction, les aides aux travaux. (pour le département de la Corrèze, la Communauté d'agglomération de Brive et le pays Haute Corrèze-Ventadour dans le cadre de l'OPAH)
Action de prévention des expulsions auprès locataires et des bailleurs pour la DDCSPP.

ADJUDANT-CHEF PRUDHOMME STÉPHANE

Groupement de gendarmerie de la Corrèze

Référent SECOPE (Sécurité économique et Protection des entreprises)

+33.5.55.21.50.46 ou 33.6.20.41.08.52 -

stephane-h.prudhomme@gendarmerie.interieur.gouv.fr

15 rue de la botte 19000 TULLE

À l'échelon territorial, plus de 80% des PME et TPE sont implantées en zone de compétence gendarmerie en matière de sécurité publique. S'appuyant sur ce maillage territorial, la gendarmerie dispose de référents sécurité économique et protection des entreprises (SECOPE) dans chaque région, dans chaque département (y compris en Outre-mer) et dans chacune des gendarmeries spécialisées. La gendarmerie nationale compte près de 200 référents en intelligence économique.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
	<p>Réalisation de diagnostics</p> <p>Les familles thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ Atteintes à la réputation et à l'image ▸ Atteintes capitalistiques et financières ▸ Dégradation et destruction des locaux ou du matériel de production ▸ Vols de produits ou de matériaux ▸ Rupture d'approvisionnement ▸ Perte, vol ou copie d'informations stratégiques ▸ Transfert, perte ou vol de savoir-faire et de personnel compétent ▸ Sécurité des systèmes d'information. 	<p>Ingénierie de diagnostic</p> <p>Réalisation d'un diagnostic révélant les risques liés à la cybersécurité pour une entreprise ou une collectivité territoriale</p>

Une fois renseigné, le diagnostic révèle les faiblesses de l'entreprise. Les résultats sont analysés sur place dans le cadre d'un échange. Les résultats du diagnostic ne sont pas conservés par le référent SECOPE.

De plus nous pouvons vous proposer des conférences ou interventions sur les thématiques suivantes :

- **Cyber et vigilance**
- **Radicalisation**

Ainsi que des diagnostics I.M.M.U.N.I.TE CYBER

- **Pour les collectivités.**
- **Pour les entreprises**
- **Établissements de san**

AFPA		
Directeur Afpa Corrèze : Christophe Roze 06.28.83.77.24 - christophe.roze@afpa.fr - afpa.fr 53 Rue Maurice Rollinat, 19100 Brive-la-Gaillarde		
L'Agence Nationale pour la Formation des Adultes (Afpa) intervient dans le cadre de ses missions de service public auprès des territoires et des filières pour accompagner les évolutions en termes d'emploi et de compétences. Ces interventions peuvent prendre plusieurs formes : diagnostics, ingénierie de projet en termes de GPEC territoriale ou le développement de réponses territoriales pour l'accompagnement des actifs dans l'accès à l'emploi ou la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Budget de fonctionnement : 7.6 millions € Effectif : 70 Nombre de projets portés annuellement : Le pôle études et prospective de l'Afpa Nouvelle Aquitaine accompagne 20 à 25 projets par an. L'Afpa déploie des programmes d'accompagnement de publics pour favoriser leur accès à l'emploi ou la formation. C'est plus de 1700 personnes formées ou accompagnées par an. Fourchette de montants/projet : Clients : les bénéficiaires des accompagnements en	L'Afpa peut intervenir auprès des territoires afin de les accompagner dans leurs projets : <ul style="list-style-type: none"> ▪ - Diagnostic de territoire et/ou de filière ▪ GPECT ▪ - Ingénierie de dispositif d'accès à l'emploi ou la formation ▪ - Accompagnement au développement de projet insertion/emploi/formation sous validation de la DDETS. Ces accompagnements peuvent être mobilisés en partie ou combinés.	Ingénierie de diagnostic : - Portrait de territoire (données démographiques, économiques, marché du travail, mobilité territoriale) - Diagnostic de territoire et/ou de filière (analyse des caractéristiques et des évolutions de l'emploi et des compétences, entretiens avec les acteurs économiques, priorisation des enjeux et plan d'action) Ingénierie de projet : - Appui à l'ingénierie de projets emploi/formation : objectifs, acteurs à mobiliser, priorisation, ... Groupes de travail - GPECT - Etudes sur les enjeux emplois et formation - Développement de

termes de diagnostic et d'ingénierie de projet peuvent être une ville, une communauté urbaine, une intercommunalité.		réponses territoriales
Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », l'Afpa a accompagné plusieurs villes dans la réalisation de portraits de territoire ou d'étude sur l'ingénierie de réponse territoriale comme la création d'un Tiers lieu « inclusif et apprenant ».		
L'Afpa accompagne également des communautés urbaines ou des intercommunalités dans des démarches de GPEC territoriale ou de développement de projets emploi/formation en réponse aux enjeux des filières et des actifs (ex : Territoires d'industrie, Contrat de transition écologique, GPECT) L'Afpa déploie également des solutions sur les territoires pour accompagner les publics dans leurs projets de formation ou développer des réponses territoriales en termes de formation.		

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone : [05 61 36 37 38](tel:0561363738) Adresse mail : Site internet : <https://www.eau-grandsudouest.fr/>

90 rue Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cédex 4

Délégation Atlantique-Dordogne à Saint-Pantaléon-de-Larche : 05 55 88 02 00

L'agence de l'eau perçoit des redevances payées par tous les usagers (acteurs économiques et citoyens). Elles sont réinvesties sous forme d'aides financières que l'agence attribue selon les priorités de son programme pluriannuel d'intervention avec pour priorités l'adaptation au changement climatique particulièrement sensible dans le grand sud ouest. L'Agence aide les collectivités, les acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions, protéger la ressource, les milieux aquatiques et les zones humides et mieux utiliser l'eau disponible. Par ailleurs, elle organise la concertation avec les acteurs locaux, produit et diffuse la connaissance et développe la prospective dans le domaine de l'eau.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget d'intervention annuel : 250 millions d'euros</p> <p>Effectif : 250 agents</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : entre 5000 et 7000, dont plusieurs centaines en Corrèze</p> <p>Fourchette de montants/projet : minimum 2000€ d'aide et 10000€ de montant des travaux d'investissement</p> <p>Bénéficiaires : maîtres d'ouvrages privés et publics collectivités, groupement de collectivités, associations,</p>	<p>La présence territoriale de l'Agence par ses délégations lui permet d'être présente tout au long de la vie du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en amont dès la conception du projet par un appui technique et financier - par la mobilisation des autres partenaires techniques et financier - tout au long de la vie du dossier jusqu'au solde en suivant le déroulement des chantiers. 	<p><u>ingénierie de diagnostic</u> : aide à la décision sur l'impact du projet vis à vis des milieux aquatiques</p> <p><u>ingénierie technique et financière</u> : pertinence des filières ou travaux d'un point de vue environnemental et technico-financier</p> <p><u>ingénierie de mobilisation des acteurs</u> : animation de réunions entre les acteurs locaux</p>

particuliers et entreprises

- Schémas directeurs d'eau potable : en Corrèze, leur mise en place à une échelle intercommunale a été portée conjointement par l'Agence et le Département afin de trouver des solutions pérennes et structurantes en alimentation en eau potable
- Aménagement des seuils dans la traversée de Tulle : l'accompagnement financier de l'Agence a permis la renaturation de la Corrèze en conciliant les continuités piscicole et sédimentaire et la protection contre les inondations
- le taux d'aide très incitatif de 70 % a permis de déclencher des dossiers de désimperméabilisation, comme par exemple sur la commune de Saint Cernin de Larche

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE		
<p align="center">Coordonnées de l'acteur :</p> <p>Téléphone : 05 49 39 09 82 Adresse mail : poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr>Site internet : https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</p> <p align="center">9 avenue Buffon - CS 36339 45063 Orléans cedex 2 Tél. : 02 38 51 73 73</p> <p>Pour le département de la Corrèze sur le seul bassin de la Vienne : délégation Poitou-Limousin, 7 rue de la Goëlette 86282 Saint Benoît (05 49 38 09 82)</p>		
<p>Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État sous la double tutelle des ministères en charge de l'environnement et de l'économie. Chaque agence de l'eau met en œuvre sur son bassin hydrographique la politique de l'eau définie au niveau européen, national et du bassin, en contribuant à une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Pour ce faire, l'agence de l'eau Loire-Bretagne établit des programmes pluriannuels d'intervention d'une durée de six ans qui déterminent les domaines et les conditions de son action et prévoient le montant des dépenses et des recettes nécessaires à sa mise en œuvre. Les recettes proviennent essentiellement des redevances perçues auprès des personnes publiques ou privées qui portent atteinte à la ressource en eau, altèrent sa qualité ou sa disponibilité.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget annuel : 330 millions €</p> <p>Effectif : 290 (17 personnes au sein de la délégation territoriale Poitou-Limousin basée à Poitiers)</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : sans objet</p> <p>Fourchette de montants/projet : De quelques milliers</p>	<p><u>Cadre</u> :11è programme d'intervention 2019-2024.</p> <p><u>Modalités d'aides</u> : Subventions avec priorité aux aides qui permettent de progresser vers le bon état des eaux et l'atteinte des objectifs environnementaux du Sdage, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne.</p> <p><u>Trois enjeux prioritaires</u> :</p>	<p>Ingénierie financière : Mission historique de l'Agence qui est en charge de l'instruction des demandes de subvention.</p> <p>Ingénierie de projet : L'Agence réalise la pédagogie auprès des collectivités et globalement les acteurs des territoires qui rencontrent un besoin d'amélioration de la qualité de l'eau sur leur territoire et accompagne</p>

(plancher à 3000 euros d'intervention) à plusieurs millions d'euros	- la qualité des milieux aquatiques et la biodiversité associée, - la qualité des eaux et la lutte contre la pollution, la quantité des eaux - l'adaptation au changement climatique.	ces dernières dans leur projet, notamment la rédaction du cahier des charges.
<p align="center">EX : Restauration de zones humides par effacement de plans d'eau sur la commune de Peyrelevade.</p>		
<p align="center">L'agence intervient principalement dans le cadre d'opérations territoriales coordonnées. Le haut bassin de la Vienne en Corrèze sur le bassin Loire-Bretagne, se situe dans le périmètre du contrat territorial « Sources en actions », porté par l'EPBV et le PNR Millevaches</p>		

<h1>AVISE</h1>		
Coordonnées de l'acteur : 01 53 25 02 25 - contact@avise.org - www.avise.org 18 avenue Parmentier – 75011 – PARIS		
<p>Créée en 2002, l'Avise est une agence collective d'ingénierie avec pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France aux côtés des institutions publiques et des organisations privées soucieuses de contribuer à l'intérêt général.</p> <p>Pour cela, l'Avise accompagne les porteurs de projet à chaque étape et contribue à structurer un écosystème favorable à leur développement, en produisant des outils, en animant des communautés d'acteurs territoriaux et en construisant des programmes d'accompagnement dédiés.</p> <p>En complément de ses activités d'agence d'ingénierie, l'Avise est organisme intermédiaire du Fonds social européen (FSE). Cette mission consiste à soutenir financièrement des initiatives de dimension nationale visant à développer l'ESS.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 30 salariés Nombre de projets portés annuellement : NA Fourchette de montants/projet : NA Bénéficiaires : entreprises de l'ESS, structures de l'accompagnement, collectivités locales, porteurs de projet, etc.</p>	<p>L'Avise intervient à chaque étape de la vie d'un projet, principalement à travers sa fonction centre de ressources et son portail en ligne. Par ailleurs, auprès des collectivités territoriales, l'Avise peut apporter un appui conseil ponctuel sur les phases d'émergence et de création, notamment en vue d'orienter les collectivités vers des acteurs-ressources adaptés. Enfin, l'Avise anime un dispositif d'innovation sociale,</p>	<p>L'Avise : ingénierie de projet, ingénierie financière et ingénierie de mobilisation des acteurs. L'Avise, par sa connaissance des acteurs et des projets de l'ESS, peut orienter vers de potentiels partenaires et solutions de financement.</p> <p>La Fabrique à initiatives : - Ingénierie de diagnostic : conduite de travaux d'exploration des besoins sociaux locaux et des solutions potentielles à construire. - Ingénierie de projet : expertise en conduite de</p>

	<p>la Fabrique à initiatives, qui appuie les collectivités locales dans l'identification et le développement de projets d'utilité sociale. https://fabriqueainitiatives.org/</p>	<p>projets multi-acteurs - Ingénierie financière : modélisation économique d'activités de l'ESS et appui à la recherche de financements</p>
<p>Exemples de projets développés par la Fabrique à initiatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tiers-lieu culturel et restaurant en circuit-court, en partenariat avec la Ville de Bègles - Conciergerie itinérante rurale, sur le Pays des Hauts du Val de Saône - Tiers-lieu numérique et intergénérationnel, avec la commune de Moncontour - Plateforme logistique de circuits-courts avec la Métropole du Havre <p>Sur ces projets, la Fabrique à initiatives a accompagné la démarche de A à Z : étude des besoins, repérage des solutions, mobilisation de partenaires, modélisation du projet, identification d'un porteur, accompagnement à la création...</p>		
<p>L'Avise est partenaire de l'ANCT afin de favoriser le développement de l'ESS et de l'innovation sociale dans les Petites villes de demain. Elle met pour cela en place une offre sur-mesure autour des objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins et les projets ESS des Petites villes et valoriser les démarches existantes ; - Proposer des webinaires de décryptage de l'ESS ; - Mettre en lien des collectivités locales bénéficiaires avec les acteurs de l'accompagnement ESS présents dans les territoires ; - Produire des outils utiles aux collectivités pour la mise en œuvre de leurs projets ; - Proposer un appui-conseil personnalisé de premier niveau et des groupes de travail thématiques relatifs à l'ESS et l'innovation sociale. 		

AIRELLE		
Coordonnées de l'acteur :		
05 55 29 00 50 - airelle@airielle.org - www.airielle.org 155 route de Lagraulière – 19330 – SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES		
Depuis plus de 30 ans, l'association Airelle accompagne et forme les porteurs de projets d'activités économiques en Corrèze, quelles que soient la nature des projets et la situation des porteurs de projets, avec une attention particulière pour les personnes en demande d'emploi ou en difficulté d'insertion. Elle intervient aussi bien sur le champ des créations ou reprises d'entreprises du secteur classique que sur celui de l'économie sociale et solidaire. Acteur du territoire, airelle participe à diverses actions dans le domaine du développement local.		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 270 k€</p> <p>Effectif : 10 personnes</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : Accompagnement de l'ordre de 300 porteurs de projets de création de TPE et 15 projets collectifs relevant de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Fourchette de montants/projet : 0 à 500k€</p> <p>Clients : L'association a des conventions avec des <u>collectivités locales</u> : Région (dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés »), Département (accompagnement de bénéficiaires du rSa) et certaines EPCI ainsi que</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</p> <p><i>Exemple : en amont, tout au long du projet, en transverse, en aval...</i></p> <p>Les conseillers de l'association accompagnent les porteurs tout au long de leur projet, depuis l'idée à la concrétisation, avec un suivi possible jusqu'à 3 ans après le démarrage (pour les TPE). Le parcours d'accompagnement combine entretiens individuels, avec un conseiller référent, et ateliers collectifs.</p>	<p>Ingénierie de projet L'accompagnement inclut toutes les phases de la construction de projet : définition de l'idée, cohérence personne(s)-projet, étude de l'environnement, étude de marché, stratégie commerciale, éléments financiers et recherche de financements, ...</p> <p>Pour les projets de l'ESS, l'accompagnement inclut plus spécifiquement, au-delà des thématiques déjà citées, les questions de gouvernance, modèle économique, et surtout la mise en relation avec des partenaires susceptibles d'être parties prenantes, experts ou utiles dans le parcours.</p> <p>L'association peut également accompagner des collectivités pour</p>

des subventions d'organismes para-publics ou de fondations pour mettre en œuvre ses actions.		<p>définir et mettre en œuvre leurs propres projets tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration d'un diagnostic territorial, • l'émergence d'initiatives portées par les habitants, • le maintien et le développement des services de proximité, • l'accueil des nouveaux arrivants...
<p>Quelques exemples de projets parmi les nombreux ayant abouti :</p> <p>⇒ TPE Epicerie vrac, crêperie ambulante, peintre plâtrier, café couture, commerce de vêtements de grande taille, librairie, agent immobilier, hypnothérapeute, ferme itinérante...</p> <p>⇒ ESS Tiers-lieu, école hors contrat, centre d'accueil et d'hébergement d'urgence coopératif, librairie sous forme de SCOP...</p> <p>⇒ Collectivité : airelle a animé une réflexion par les élus et habitants de la commune de Chanteix sur un projet collectif autour de la valorisation de terrains et bâtiments appartenant à la commune. Ce travail a notamment abouti à l'installation de Melilotus, producteur de plantes aromatiques et médicinales.</p> <p>Une étude de satisfaction et d'impact réalisée en 2017 indique que les porteurs de projet se sentent principalement aidés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ structurer et préciser le projet, ✓ recueillir des informations quant aux démarches à accomplir, ✓ prendre des décisions concernant le projet. <p>D'autres apports sont l'appréhension du métier de chef d'entreprise, l'acquisition de bases de gestion, l'identification de partenaires, une meilleure compréhension globale de l'entreprise...</p> <p>«Cela m'a conforté dans mon idée de création d'entreprise, grâce aux conseils qui m'ont été donnés, et grâce à la personne qui m'a accompagné, me donnant confiance en moi. C'est à elle que je dois d'avoir cru en moi et en mon projet. »</p>		

« Le fait d'avoir eu des journées découvertes à la création d'entreprise est très bien, car cela nous permet de nous rendre compte des enjeux qui nous attendent, car bien souvent nous passons d'un statut de salarié à chef d'entreprise ce qui est différent ! »

« Ces derniers m'ont permis de prendre conscience que le projet n'était pas viable et m'ont permis de retrouver la confiance et la sérénité nécessaires pour reprendre mon activité initiale. »

« Cela m'a permis d'en apprendre plus sur le monde de l'entreprise, d'en comprendre les mécanismes. Actuellement cela m'aide dans mon nouveau projet de création d'entreprise. »

Airelle démarre également une action de recherche et développement sur 3 ans (septembre 2021 à août 2024) avec l'appui de la fondation Entreprendre, visant à **favoriser la mise en cohérence entre besoins, politiques, projets entrepreneuriaux et acteurs de territoire** en Limousin/Dordogne, pour promouvoir et faciliter l'émergence et le développement d'initiatives entrepreneuriales « de territoire » : entreprises ayant un impact économique, social et environnemental local, s'appuyant sur les ressources et savoir-faire du territoire pour répondre aux besoins du territoire.

BANQUE DES TERRITOIRES

Coordonnées de l'acteur :

site internet <https://www.banquedesterritoires.fr/>

Direction régionale Nouvelle-Aquitaine
38, rue de Cursol
CS 61530 - 33081 Bordeaux

Créée en 2018, la Banque des territoires est un des cinq piliers du groupe Caisse des dépôts et consignations. Elle rassemble au sein d'une même structure des expertises de conseil et de financements à destination des acteurs territoriaux pour faciliter la réalisation de leurs projets. La Banque des Territoires est au service de l'intérêt général. Elle propose des solutions de financement en prêt, en investissement et d'accompagnement aux collectivités locales, entreprises publiques locales, aux organismes de logement social et aux professions juridiques.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : Sans objet</p> <p>Effectif : 80 personnes</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : Sans objet</p> <p>Fourchette de montants/projet : /</p> <p>Clients : Collectivités Territoriales, Bailleurs Sociaux, EPL, Entreprises ...</p>	<p>Financer par des prêts de moyen à très long terme</p> <p>Par exemple, une offre de prêt dédiée à l'amélioration des conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour avec le Prêt Renouvellement Urbain dédié aux projets Petites Villes de Demain (PRU PVD).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour qui ? Tous les projets de revitalisation situés dans le périmètre ORT des communes PVD • Quelle durée d'amortissement ? 5 à 30 ans • Quel taux ? Taux du Livret A + 0,6% • Quelle quotité de financement ? 100% du besoin 	<p>Au regard de la nature des actions à conduire, la Banque des territoires peut financer la mise en œuvre d'ingénieries de diagnostic, de projet, administrative et financière.</p>

	<p>d'emprunt, sauf pour les opérations de développement économique (70%) et pour les projets conduits dans le cadre de PPP (50%)</p> <p>Investir dans des sociétés de projet avec un impact territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de participation en fonds propres et quasi-fonds propres dans les sociétés de projet et SEM aménageurs ou opératrices • Des outils déjà existants pour favoriser la réalisation de vos projets : création de foncières de redynamisation 	
<p>Chiffres clefs année 2022 – Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine</p> <p>5 391 logements sociaux construits 2 190 logements rénovés dont 1305 réhabilitations thermiques 9 bâtiments publics rénovés 26 programmes « eau et d'assainissement » soutenus 4 projets de mobilité verte financés 7 établissements d'enseignement financés 335 logements d'insertion et hébergements construits 851 logements construits dans le secteur médico-social</p>		
<p>Il vous est ici possible d'ajouter toute remarque qui vous semble importante à propos de votre structure. Dans le cas où votre structure est en lien avec l'ANCT, vous pouvez ici l'évoquer.</p> <p>La Banque des Territoires est un partenaire de l'ANCT dans le cadre des programmes lancé en faveur des territoires à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petites Villes de Demain • Actions Cœur de Ville • Territoires d'Industrie • Avenir Montagne • Quartiers 2030 		

<h2 style="text-align: center;">CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA CORRÈZE (CCI 19)</h2>		
<p style="text-align: center;">Coordonnées de l'acteur :</p> <p style="text-align: center;">05 19 31 02 00 – accueil@correze.cci.fr – www.correze.cci.fr</p> <p style="text-align: center;">Maison du Pôle Bois – Avenue Albert Schweitzer – 19 000 – Tulle (sites à Ussel et Brive)</p>		
<p>Les chambres de Commerce et d'Industrie sont depuis 1898 des Établissements Publics. Tout établissement inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés en est ressortissant. Leur mission est de représenter les entreprises du commerce, de l'industrie et des services auprès des Pouvoirs Publics, mais aussi d'accompagner et d'informer les entreprises et les particuliers dans leurs différents projets.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 7,059 millions d'€</p> <p>Effectif : env. 50 salariés</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : env. 1500</p> <p>Fourchette de montants/projet :</p> <p>Clients : entreprises principalement, porteurs de projet et collectivités territoriales</p>	<p>Création / reprise :</p> <p>La CCI aide l'entrepreneur à rendre son projet le plus cohérent possible, l'accompagner dans sa réflexion et les prises de décision et faciliter l'exploration de la recherche d'un business model viable et la recherche de financement</p> <p>Cession /transmission d'entreprises :</p> <p>La CCI accompagne le dirigeant dans la valorisation de son entreprise au moyen d'un audit 360°.</p> <p>La CCI peut diffuser des annonces de cessions d'entreprises et les mettre en relation avec des repreneurs.</p>	<p>Ingénierie diagnostic : analyse socio-économique pour collectivités ou installation d'une entreprise</p> <p>ingénierie administrative : accompagnement du porteur de projet dans certaines démarches administratives</p> <p>ingénierie financière : financement et aide à la recherche de financement pour un projet</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : accompagnement du porteur de projet pour se conformer aux normes</p>

	<p>Développement d'entreprises :</p> <p>Par le biais d'audits, la CCI identifie et propose de hiérarchiser les actions à engager en fonction des enjeux et priorités les bons offreurs de solutions et pilote aux côtés des dirigeants, la mise en place du plan d'actions validé.</p> <p>La CCI informe les entreprises sur les mesures d'aides et les réglementations.</p> <p>Etudes et information économique :</p> <p>La CCI réalise des études économiques (enquêtes de conjoncture, bilan saison touristique.) Elle pilote un observatoire de l'immobilier et des pratiques d'achats des ménages.</p> <p>Réalise des études de marché sur mesures.</p> <p>Elle peut aussi intervenir en aval pour évaluer l'impact économique d'un projet/ d'une entreprise sur un territoire.</p>	
<p>En 2021, la CCI de la Corrèze, en lien avec le Conseil Départemental, a accompagné la Communauté de Communes du Midi Corrèzien pour mener des diagnostics sociaux-économiques du territoire. Ces diagnostics serviront d'outils pour l'EPCI afin de préciser sa stratégie de développement territorial.</p>		

Convention nationale liant les CCI et l'ANCT

Dans le cadre des action cœur de ville et/ou petites villes de demain la CCI propose d'accompagner les collectivités locales au travers son offre de services, notamment :

- Connaître les aides et solutions pour la relance économique et commerciale
- Bénéficier de l'expertise d'un conseiller en développement économique implanté localement
- Proposer un diagnostic relance et transformation aux commerçants et TPE
- Réaliser un diagnostic du tissu commercial du territoire
- Estimer la santé économique des TPE du territoire

CISTEME

Coordonnées de l'acteur :

Tél : 05.19.09.00.31 – administratif@cisteme.net – www.cisteme.net

6 rue Pierre Milon 19100 Brive-la-Gaillarde

Siège Social : 12 rue Gemini 87068 Limoges Cedex

CISTEME, (Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunications en ElectroMagnétisme et Electronique) **centre de transfert technologique en électronique et hyperfréquences**, intervient dans l'accompagnement de projets innovants à destination du monde industriel.

Reconnu au niveau national dans le domaine de l'électromagnétisme (antennes, propagation, CEM..) il est l'interlocuteur privilégié pour la conception des systèmes communicants du futur en Nouvelle-Aquitaine

CISTEME est basé à **Limoges, Brive, Poitiers** et **Pessac**, et compte près de 40 collaborateurs.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 3 M€</p> <p>Effectif : 36</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 140</p> <p>Fourchette de montants/projet : 18k€</p> <p>Clients : Start-up, TPE, PME, ETI, Grands Groupes, Laboratoires</p>	<p>CISTEME peut intervenir tout au long de la vie du projet. Il conseille le partenaire industriel dès les phases de définitions du cahier des charges, effectue les étapes de conception et accompagne vers les partenaires en charge de l'industrialisation</p>	<p>Ingénierie de projet et Ingénierie technique :</p> <p>CISTEME propose une assistance technique personnalisée sur l'ensemble des besoins liés aux systèmes de télécommunication que ce soit sous la forme de prestations de services ou de projets collaboratifs. Avec son Laboratoire d'essais basé à Brive CISTEME accompagne ses partenaires jusqu'au marquage CE de leurs appareils électroniques</p>

RAPID DOREDO

CISTEME coordonne le projet RAPID DOREDO (**D**étection d'**O**bstacles par **R**adar **E**mbarqué sur **D**r**O**ne). Face au développement des aéronefs autonomes et leur augmentation dans l'espace aérien, de nouvelles mesures de détection seront

nécessaires. L'objectif de DOREDO est de fournir un système de détection et de localisation d'obstacles embarquable, prévenant toute route de collision potentielle dans l'espace aérien inférieur aux 120m d'altitude allouée aux drones. Le système radar développé dans le cadre de DOREDO vise des performances en termes de détection et de localisation d'obstacles dans un rayon de 450, 1000 et 2400 m pour des Surfaces équivalentes radars (SER) respectives de -10, 0 à +10 dBm² ou plus.

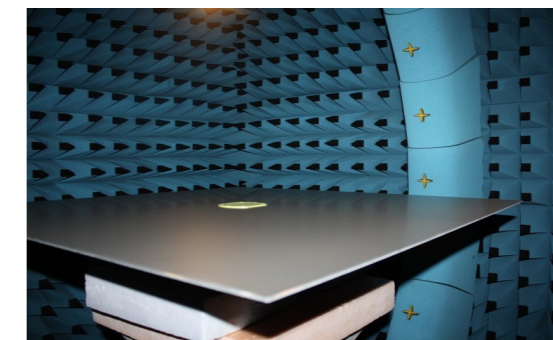
Partenaires : Le laboratoire CEDRIC du CNAM et le laboratoire STICC de l'ENSTA-Bretagne



Credit Photo : @Sabine Massé Limoges Métropole

Mesures d'antenne ANT-133-2 réalisées pour THALES Brive:

Mesures de **diagrammes de rayonnement**, réalisées sur un **système 3D** composé d'une chambre anéchoïque équipée d'une arche SATIMO Stargate SG24 sur laquelle sont réparties 23 sondes de mesures (espacées de 15°) et d'un mât permettant une rotation de 360° sur lequel est positionnée l'antenne en test. Chaque sonde permet de mesurer le champ électromagnétique dans les deux polarisations H et V.



Antenne sur plan de masse CISTEME en aluminium
(dimensions: 1m x 1m x 3mm)




L'ARTISANAT NOUVELLE AQUITAINE - CORRÈZE (CMA NA-19)

Coordonnées de l'acteur :

05 55 29 95 95 19-artisanat@cma-nouvelleaquitaine.fr www.cma-correze.fr

8 avenue Alsace Lorraine – 19 000 – Tulle / 14 boulevard du Salan 19 100 Brive la Gaillarde

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont les organes représentatifs des intérêts généraux de l'Artisanat sur la Région et dans les départements. Elles accompagnent les entrepreneurs tout au long du cycle de vie de leur entreprise, de la création à la transmission. Le réseau des CMA en Nouvelle Aquitaine est le premier acteur de l'apprentissage. Les CMA viennent en appui aux collectivités et contribuent en particulier à la mise en oeuvre de leurs stratégies de développement et de redynamisation des centres villes et centres bourgs.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 1 880 615 €</p> <p>Effectif : 18</p> <p>Nombre de projets accompagnés annuellement : 20</p> <p>Fourchette de montants/projet : 490 € / 30 K€</p> <p>Clients : Artisans, porteurs de projets,</p> <p>Collectivités :</p>  <p>Consultez l'offre de service :</p> 		<p>ingénierie de diagnostic : réalisation d'études, d'enquêtes et/ou consultations, conseils et orientations sur les projets des collectivités. Proposition d'actions pour les collectivités.</p> <p>ingénierie de projet : approche du marché, aide à la recherche d'un porteur de projet, formalisation du projet économique, jusqu'au plan d'affaires et, si souhaité par la collectivité, rédaction d'un avis d'opportunité sur l'appréciation du niveau de risque du projet.</p> <p>ingénierie financière : appui à la réalisation des approches financières et aide à la recherche de financements.</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : appréciation de la conformité (par rapport aux normes d'hygiène alimentaires ou d'accessibilité ERP par exemple) des locaux à usage économique, conseils juridiques sur mise en place du projet .</p> <p>ingénierie de réseau : mobilisation de ressources internes à l'échelle du réseau CMA France et des partenariats externes .</p>

Syndicat Mixte DORSAL

Coordonnées de l'acteur :

05 87 21 30 70 - contact@dorsal.frl - www.dorsal.fr

27 bd de la Corderie – – 87031 – Limoges

Dorsal est un syndicat mixte ouvert regroupant la Région Nouvelle Aquitaine, les Départements de Corrèze, Creuse et Haute Vienne, les intercommunalités de ces trois départements (à l'exception de Limoges Métropole) et la Ville de Limoges.

Dorsal est en charge de la mise en oeuvre d'infrastructures de télécommunications sur les trois départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et notamment de la mise en oeuvre du FTTH (Fibre optique à domicile) sur les zones de déploiement public de ces trois départements.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement Dorsal dispose de 4 budgets. Données 2023 : Budget principal : 2 990 888 € Budget annexe 19 : 2 713 223 € Budget annexe 23 : 1 079 415 €</p> <p>Effectif : 9 personnes</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : plusieurs dizaines</p> <p>Fourchette de montants/projet : De quelques k€ (opération de Vie du réseau, extensions) à plusieurs centaines de millions d'€ (construction de 235000 lignes optiques)</p> <p>Clients : collectivités membres du Syndicat</p>	<p>Intervention en amont du projet (définition des besoins, solutions techniques adaptées, financements etc...); tout au long du projet (mise en oeuvre); en transverse; en aval (gestion des infrastructures mises en oeuvre, propriété du Syndicat)</p> <p><i>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</i></p> <p><i>Exemple : en amont, tout au long du projet, en transverse, en aval...</i></p>	<p>ingénierie de diagnostic diagnostic niveaux de services existants préalables au choix des techniques à mettre en oeuvre sur un territoire cible</p> <p>ingénierie de projet Mise en oeuvre, suivi et pilotage des projets de constructions d'infrastructures télécom – mobilisation des financements</p> <p>ingénierie technique conseil auprès des collectivités pour les besoins infrastructure télécom et cablage optique des constructions neuves (lotissements, immeubles, zones d'activité)</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs Par essence, Dorsal étant un outil d'aménagement numérique mutualisé</p>
<p>Déploiement des infrastructures de collecte, transport et distribution à très haut débit sur les zones publiques des départements de Corrèze (100000 lignes optiques construites, 100% de la zone publique), Creuse (55000 lignes optiques construites, cible 80 000 fin 2024) et Haute-Vienne (55000 lignes optiques construites, 100% de la zone publique).</p> <p>Raccordements en fibre optique de sites prioritaires, sur l'intégralité du territoire des trois départements limousins.</p> <p>Réalisation des opérations de vie du réseau (extensions, effacements, dévoiements, adductions constructions neuves etc...)</p>		
<p>Le Syndicat est en lien direct avec l'ANCT dans le suivi du projet de déploiement de fibre optique (Plan France Très Haut Débit)</p>		

CEREMA DIRECTION TERRITORIALE SUD-OUEST

Coordonnées de l'acteur
 Téléphone 05 56 70 64 00
 adresse mail : direction.dterso@cerema.fr
 site internet <https://www.cerema.fr/fr>

Rue Pierre Ramond 33160 Saint Médard en Jalles

Centre de ressources de référence, il accompagne les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques dans 6 domaines d'action :

- Expertise et ingénierie territoriale (aménagement)
- Bâtiment, efficacité énergétique*
- Mobilités
- Infrastructures de transport**
- Environnement et risques
- Mer et littoral

Renaturation des villes, sobriété foncière, prévention et gestion des risques naturels, restauration de la qualité de l'air, planification écologique territoriale, rénovation énergétique des bâtiments, reconquête des friches, mobilités décarbonées... autant de sujets sur lesquels le Cerema apporte une expertise fiable et des solutions concrètes, innovantes et adaptées à vos territoires.

La direction territoriale sud-ouest est située à Saint-Médard-en-Jalles et à Bordeaux. Elle comprend 140 agents, répartis dans trois départements : Territoires, Infrastructures et Mobilités ainsi que dans une Mission Transition Écologique.

* dont animation des programmes cube.s <https://www.cube-s.org/> cube.ecoles <https://www.cube-ecoles.org/> et cube.villes <https://cube-ville.org/>

** dont l'animation du programme national pont 2 <https://www.cerema.fr/fr/programmenationalpont>

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Le Cerema est un établissement public qui a vocation à assurer au niveau national et international l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires Depuis le 1 ^{er} janvier 2023,	- fournit de l'expertise de haut niveau, de l'accompagnement des collectivités payants (tarif jour.homme d'expertise entre 500 et 1450 € HT)	- ingénierie de diagnostic : diagnostic d'ouvrages d'art (ponts, murs), géotechniques, diagnostics de territoires, diagnostics de vulnérabilité aux risques, au changement climatique, - ingénierie de projet : résilience d'infrastructure, de réseaux, de territoires, projets de désimperméabilisation,

les collectivités qui adhèrent au Cerema accèdent notamment à des démarches de commande simplifiées ainsi qu'à des offres réservées (renseignements sur https://www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales).	- priorité d'accompagnement, réduction du tarif de 5 % et possibilité de commander en quasi régie (sans mise en concurrence) pour les adhérents au Cerema (adhésion pour 4 ans, tarif annuel 0,05€/hab seuil minimal 500€/an et plafond maximal 2000€/an).	renaturation, revitalisation - ingénierie technique : modélisation des déplacements, des risques naturels, des nuisances sonores,... stratégie foncière, de gestion de patrimoine - ingénierie de mobilisation des acteurs : intelligence collective, accompagnement de coconstruction avec les habitants et les acteurs socio-économiques et plus précisément : Ingénierie de 2d niveau : - situations complexes, demandant une expertise ; - assistance à maîtrise d'ouvrage ; - recherche et développement, innovation ; - accompagnement méthodologique offres de service: https://www.cerema.fr/fr/activites/services - catalogue de formation : https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation
--	--	--

Exemple d'offres :

- Développer l'usage des matériaux alternatifs en construction routière : <https://www.cerema.fr/fr/activites/services/developper-usage-materiaux-alternatifs-construction-routiere>
- Coconstruire votre projet de territoire intelligent avec l'ensemble des parties prenantes <https://www.cerema.fr/fr/activites/services/co-construire-votre-projet-territoire-intelligent-ensemble>
- Diagnostics de remédiation du radon dans les bâtiments <https://www.cerema.fr/fr/projets/diagnostics-remediation-du-radon-batiments>

CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE NOUVELLE-AQUITAINE (CRESS NA)

Coordonnées de l'acteur :

06 38 02 47 39 – b.coly@cress-na.org - www.cress-na.org

2, boulevard des Arcades – 87100 - Limoges

La CRESS est une association loi 1901 dont les missions consistent à :

- Fédérer et représenter les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS
- Accompagner les collectivités dans leur stratégie de développement des entreprises de l'ESS
- Mettre en réseau les entreprises de l'ESS et encourager la coopération
- Promouvoir l'ESS et l'Innovation Sociale

La CRESS Nouvelle Aquitaine compte 250 réseaux et entreprises adhérents en Nouvelle-Aquitaine.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 900 000 €</p> <p>Effectif : 5 ETP</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 14 conventions avec des EPCI néo aquitaines</p> <p>Fourchette de montants/projet : 5000 € à 100 000 €</p> <p>Clients : CdC Haute Correze</p>	<p>La CRESS accompagne les collectivités dans l'élaboration et l'animation de leur feuille de route de développement de l'ESS. Elle développe des outils d'aide à la décision.</p>	<p>ingénierie de diagnostic : La CRESS réalise des diagnostics territoires.</p> <p>ingénierie de projet : La CRESS apporte son expertise et celle de son réseau sur le développement d'activités et de projets ESS</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : En s'appuyant sur son réseau, la CRESS mobilise de nombreuses expertises sur l'ESS. En tant qu'assemblée régionale des entreprises de l'ESS,</p>

<p>Communauté Bordeaux Métropole Agglomération de Saintes PNR Médoc Agglomération de Niort Ville de Billières (64)</p>	<p>elle développe une ingénierie d'animation des acteurs ESS sur le territoire.</p>
<p>La CRESS Nouvelle Aquitaine a été sollicitée par l'Agglomération de Saintes pour construire une feuille de route ESS. Après avoir réalisé un diagnostic territorial en mobilisant les acteurs locaux de l'ESS, la CRESS a permis à l'agglomération de construire une politique dédiée à l'ESS. La CRESS intervient maintenant sur l'élaboration et l'animation du plan d'actions qui en découlent. Elle intervient sur la sensibilisation et la formation à l'ESS des élus et techniciens de l'agglomération. Elle apporte un appui dans l'élaboration de nouveaux outils de soutien à l'ESS.</p>	

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CORRÈZE

Coordonnées de l'acteur :

05 55 21 55 21 – accueil@correze.chambagri.fr – www.correze.chambre-agriculture.fr

Avenue du Docteur Albert Schweitzer - Puy Pinçon – 19001 – Tulle (sites à Brive, Ussel et Saint-Ybard)

Les Chambres d'agriculture sont des établissements publics. Elles interviennent auprès des pouvoirs publics dans la réalisation de projets agricoles, dans la gestion des ressources naturelles, dans le développement économique, dans des projets concernant l'environnement, etc. De plus, elles proposent des solutions d'accompagnement pour les agriculteurs qui souhaitent s'installer, se développer ou encore céder leur activité

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 7,9 millions d'€ Effectif : 75</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 50</p> <p>Fourchette de montants/projets collectifs : 5 000 € à 200 000 € (Projets avec des financements de l'Etat, de l'Union européenne, de la Région et du Département)</p> <p>Clients : agriculteurs principalement mais aussi collectivités sur certains projets. ingénierie de diagnostic : La chambre d'agriculture dispose de données pour informer l'acteur sur l'environnement. Ingénierie de projet : la CA peut aider l'acteur à inscrire son projet dans l'écosystème local (exemple : mise en valeur d'un produit local) ingénierie juridique et</p>	<p>La chambre d'agriculture va surtout intervenir en amont du projet pour aider dans l'état des lieux, le respect des règles et pour établir le dialogue avec les acteurs.</p> <p>Actions collectives, formations, prestations individuelles en direction des agriculteurs, interventions pour les collectivités territoriales (études, partenariats)</p>	<p>ingénierie de diagnostic : La chambre d'agriculture dispose de données pour informer l'acteur sur l'environnement.</p> <p>ingénierie de projet : la CA peut aider l'acteur à inscrire son projet dans l'écosystème local (exemple : mise en valeur d'un produit local)</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : respect des réglementations sur les terrains agricoles</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : établissement d'un dialogue avec les acteurs du monde agricole</p>

Exemple d'action collective conduite :

Mise en place d'un plan autonomie protéique avec le Conseil Départemental de la Corrèze. L'objectif est de faire progresser les agriculteurs diagnostiqués vers une autonomie protéique, et de baisser le coût alimentaire. 40 agriculteurs ont été conseillés en 2021 : appuis individuels, formations.

ANCT – COMMISSARIAT À L'AMÉNAGEMENT, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PROTECTION DU MASSIF CENTRAL

Coordonnées de l'acteur

Téléphone : 04 73 98 62 87 – 06 13 19 88 61

Site internet: <https://www.massif-central.eu/>

Adresse mail : Massif.Central@anct.gouv.fr

Préfecture du Puy-de-Dôme

18, boulevard Desaix

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central assure, sous l'autorité de Madame la Préfète coordonnatrice du Massif central, la mise en œuvre de la Loi montagne dans le Massif central. A ce titre, il est en charge de l'animation de la mise en œuvre de la [Convention Interrégionale du Massif central](#) et l'attribution des crédits de l'Etat dans le cadre de cette convention.

Le commissariat du Massif central est un service délocalisé de l'ANCT.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 7 agents</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : le commissariat de massif ne porte pas de projets. Il accompagne les porteurs de projets afin de les inscrire dans les exigences de la convention interrégionale du Massif central.</p> <p>Fourchette de montants/projet : le commissariat de massif ne porte pas de projets.</p> <p>Clients : EPCI, acteurs économiques, associations</p>	<p>Financement et orientation des projets interrégionaux</p> <p>Contribution aux réflexions stratégiques à visée interrégionale, a minima à une échelle initiale intercommunautaires ou d'une filière économique locale, pour un appui autour des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme de pleine nature, grande itinérance • Accueil de nouveaux actifs, de nouvelles populations • Filières économiques • Adaptation au 	<p><u>Ingénierie financière</u></p> <p>Le commissariat de massif intervient en amont du dépôt d'une demande de financement : analyse des projets pour vérifier la possibilité de les inscrire dans les exigences de la convention interrégionale du Massif central : projets innovants, à caractère interrégional et transformants pour le Massif central. Le cas échéant, accompagnement des porteurs de projets dans le dépôt de leur dossier puis suivi du déroulement des projets avec pour certaines thématiques (pôles de pleine nature, itinérances, filière pierre...) animation de réseaux interrégionaux ou orientation de cette animation pour répondre aux objectifs de la convention de massif.</p>

changement climatique

- Mobilité

Participation aux réflexions stratégiques pour ces thématiques sous réserve de leur échelle a minima intercommunautaires ou filière économique, à visée interrégionale.

Exemple d'offres :

Accompagnement de la structuration de la filière Pierre dans le sud-est du Massif central (Lozère, Aveyron, Gard)

Appui à l'émergence d'un projet interrégional sur la valorisation du bois de châtaignier

Appui à l'émergence d'un projet interentreprises pour la sécurisation des approvisionnements bois

Appui à l'émergence d'un projet interrégional pour la relocalisation des retombées du développement du photovoltaïque

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

Coordonnées de l'acteur :

Hôtel du Département Marbot

9 rue René et Emile Fage

BP 199

19005 Tulle Cédex

[05.55.93.70.00](tel:05.55.93.70.00)

<https://www.correze.fr/>

Le Conseil départemental de la Corrèze est la collectivité territoriale compétente en matière de :

- **politique sanitaire et sociale** : vocation prioritaire du département (revenu de solidarité active, RSA ; allocation personnalisée d'autonomie, APA ; gestion des services de protection maternelle et infantile, PMI ; aide aux personnes handicapées...)

- **gestion et entretien des collèges**

- **gestion des routes et des déplacements** : Le conseil départemental assure la construction et la gestion et l'entretien des routes départementales. Il est aussi compétent en matière d'aires de co-voiturage, de véloroutes et pistes cyclables et de transport routier express.

- **culture** : Le conseil départemental assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.

- **aménagement durable du territoire** : équipement rural, la gestion de l'eau, le remembrement, l'aménagement foncier et développement touristique.

- **sécurité incendie**

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 432 millions d'euros en 2022</p> <p>Effectif : 1271 agents</p> <p>Clients : EPCI, communes</p> <p>Partenaire de l'État, notamment dans le cadre de l'accord départemental de la relance et les</p>	<p>Le conseil départemental intervient à tous les stades du projet de la collectivité demandeuse, y compris dans l'évaluation dans la réalisation du bilan du projet.</p>	<p>https://www.correze.fr/ingenierie#prestations</p> <p>Ingénierie de projet : Les services du Conseil départemental jouent le rôle de facilitateur et d'accélérateur des projets des différentes collectivités; mise en place de territoires de projets et de chefs de projets pour une ingénierie globale et</p>

équipes projets dans le cadre du « New Deal numérique »

au plus près des besoins du territoire (assistance et conseil amont, conduite de projets,...)

Ingénierie de diagnostic :

Les services du Conseil départemental peuvent accompagner les porteurs de projet dans la réalisation des études préalables.

Ingénierie administrative :

Les services du Conseil départemental assurent le suivi administratif des dossiers de demandes de financement déposés par les collectivités.

Ingénierie technique :

Une agence comme Corrèze Ingénierie peut apporter un appui technique aux différents porteurs de projets.

Ingénierie financière :

Le Conseil départemental peut financer les différents projets des collectivités

Ingénierie juridique et réglementaire :

Les services du Conseil départemental peuvent apporter un rappel de la réglementation en matière de financements des collectivités.

Ingénierie de mobilisation des acteurs :

Le Conseil départemental joue un rôle de coordination des différents acteurs de

		l'ingénierie au long du projet.
Les services du Conseil départemental font partie des acteurs pouvant être sollicités par la délégation locale de l'ANCT.		

COOPÉRATIVE DES TIERS-LIEUX		
<p align="center">Coordonnées de l'acteur :</p> <p align="center">contact@tierslieux.net - http://www.coop.tierslieux.net/</p> <p align="center">3 rue des Hortensias – 33 500 Libourne</p> <p align="center">Animatrice territoriale Corrèze : Karine Machat (06-26-27-66-11)</p> <p align="center">contact@tierslieux.net</p>		
<p>Les principales actions de la coopérative tendent vers de la médiation politique pour défendre l'indépendance des porteurs de projets auprès des collectivités locales et positionner celles-ci dans un rôle de partenaire et d'aide à l'émergence. La coopérative propose aussi des formations, l'animation d'un réseau de tiers-lieux et met en place des expérimentations.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p><i>Budget de fonctionnement :</i> 625 000 €</p> <p><i>Effectif :</i> 10,9 ETP (12 personnes)</p> <p><i>Nombre de projets portés annuellement :</i> des centaines (projets conseillés + accompagnés + expérimentations) 2020 : 380 projets conseillés (Hotline) – 27 visios animés pour 356 participants - 232 entretiens conseils...</p> <p><i>Fourchette de montants/projet :</i> 25k€</p> <p><i>Clients :</i> Tiers-lieux, collectivités, associations/entreprises de l'économie sociale et solidaire...</p>	<p>La coopérative peut accompagner un projet de tiers-lieu à tous les stades :</p> <p>En amont : animation territoriale pour favoriser le lien, évaluer les besoins et créer des cadres favorables aux TL</p> <p>Tout au long du projet, en amont, en aval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - grandes échelles et courtes échelles sous formes d'accompagnements personnalisés ou de séminaires pairs à pairs intensifs,... - une école : en 2020 dans 3 régions, 100 stagiaires « piloter un tiers-lieu » - des ressources : revues, site,... (CF. médiathèque https://coop.tierslieux.net/mediatheq) 	<p>Nous avons mis en place un accompagnement à la création de tiers-lieux qui comprend plusieurs phases (diagnostic/audit, modèle économique, juridique, mobilisation des acteurs...)</p> <p>Nous portons aussi une école mutualisée et une formation piloter un tiers-lieu (ingénierie de projet...) ></p> <p>https://coop.tierslieux.net/formation-2/piloter-tiers-lieu/</p> <p>></p> <p>https://transformations.tierslieux.net/se-former/</p> <p>ingénierie de diagnostic : (établir un diagnostic de territoire, 1 audit des acteurs clés...)</p> <p>ingénierie de projet : (appui au phasage de la</p>

	<p>ue/)</p> <p><i>Exemple : en amont, tout au long du projet, en transverse, en aval...</i></p>	<p>gestion de projet de tiers-lieu ; comment créer un tiers-lieu ?)</p> <p>ingénierie administrative : (conseil à la rédaction des dossiers de subventions, rédaction projet associatif, cahier des charges...)</p> <p>ingénierie technique : (formation à des techniques de l'animation, de l'intelligence collective...)</p> <p>ingénierie financière : (appui à la recherche de subventions, appui à la création d'un modèle économique, ressources vers des outils ...)</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : (appui et relais vers des experts au choix de statuts juridiques, au respect des règles ERP, règles d'organisation événements...)</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : (comment fédérer des acteurs autour de mon projet de TL ?)</p>
--	---	--

<p>CHANTIER EN 2020</p> <p>#1 Les tiers-lieux, une réponse aux enjeux de transition agricole et alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> > Évolution de la politique publique de la Région Nouvelle-Aquitaine. > Mémoire sur les Circuits Courts Alimentaires en milieu rural par Mélissa GENTILE (https://coop.tierslieux.net/les-tiers-lieux-une-reponse-aux-enjeux-de-transition-agricole-et-alimentaire/) > Entrée au CONSORTIUM DE RECHERCHE d'ANCRAGE, projet de thèse
--

<p>de Benjamin MAUGEZ à La Smalah (40).</p> <ul style="list-style-type: none"> > Entrée au COTECH de l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Pro) pour leur projet "Les 100 Lieux Nourriciers" qui vise à valoriser 100 lieux œuvrant pour l'accès à une alimentation saine et locale pour les populations précaires. <p>#2 Les tiers-lieux, gardiens d'une émulation créative et amplificatrice de compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> > Consortium UROFA et APEP pour Territoires Apprenants (https://coop.tierslieux.net/territoires-apprenants/) > Projet européen CoYOUTHworking avec Co-actions (https://coop.tierslieux.net/un-projet-europeen-autour-de-la-jeunesse-et-des-tiers-lieux/) > Refonte de l'aide au décollage avec 13 CAE et 60 tiers-lieux. (https://coop.tierslieux.net/les-entrepreneurs-en-cooperative-dactivites-et-demplois-accueilli-e-s-par-les-tiers-lieux-en-nouvelle-aquitaine-le-partenariat-selargit-aux-cesa/) <p>#3 Innovation territoriale et dynamique tiers-lieux, une nouvelle recette pour les organisations historiques en transition</p> <ul style="list-style-type: none"> > FAMILLES RURALES (lancement en 2019) > ADAPEI DE CORRÈZE (lancement en 2019) (https://coop.tierslieux.net/reference/adapei-correze-recherche-action-et-accompagnement/) <p>#4 Production distribuée, vers une nouvelle organisation industrielle en transition</p> <ul style="list-style-type: none"> > Consortium HomeMade (>https://projet-homemade.org) <p>DIFFUSION DES PRATIQUES</p> <p>Nouveaux numéros de la Revue des Tiers-Lieux en 2020 : découvrir toutes les revues : https://coop.tierslieux.net/select-doc/revues-sur-les-tiers-lieux/</p> <p>Évolution du centre de ressources en ligne (https://coop.tierslieux.net/mediatheque/)</p> <p>Ouverture de la boîte à outils sur MOVILAB</p> <p>Publication des Cahiers du Labo sur le risque de dévoiement des tiers-lieux (https://coop.tierslieux.net/?s=cahier+du+labo)</p> <p>Publication Familles Rurales "Comment créer un tiers-lieu en milieu rural ?" (https://coop.tierslieux.net/document/comment-cree-un-tiers-lieu-rural/)</p> <p>Réécriture du cahier d'activités pour créer vos tiers-lieux</p> <p>Contribution à la création du MASTER Sciences Politiques sur les Communs (Valenciennes) - (https://coop.tierslieux.net/ouverture-du-premier-master-tiers-lieux/)</p> <p>Contribution au Think-Tank Digital New Deal Fondation Les infrastructures de confiance</p>
--

Travaux sur le rôle des tiers-lieux dans la **transition générationnelle**

La coopérative des tiers-lieux est régulièrement en lien avec l'ANCT via :

- Sa sollicitation pour avis des dossiers de candidature à l'AMI « Fabrique de territoire »
- Son appartenance au Conseil National des Tiers-Lieux
- Son appartenance au CESER Nouvelle Aquitaine pour le compte de la CRESS Nouvelle Aquitaine
- Son appartenance au Centre Régional d'Information Jeunesse

CORREZE HABITAT

Coordonnées de l'acteur :

9, Avenue Alsace Lorraine 19015 – TULLE

05 55 29 55 29

contact@correzehabitat.fr www.correzehabitat.fr

Corrèze Habitat est le premier bailleur social du département de la Corrèze avec environ 4800 logements répartis sur 141 communes. Cet office public d'habitat est issu de la fusion en 2010 de Corrèze Habitat (conseil départemental) et Tulle habitat (commune de Tulle).

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 90 personnes</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : entre 50 et 70 projets « ouverts » à différents stades de vie d'une opération - de la faisabilité à la période de garantie de parfait achèvement – et pour des opérations de constructions neuves, d'acquisition-améliorations, de réhabilitation et de démolition.</p> <p>Fourchette de montants/projets : de 150.000€ à 3.500.000€</p> <p>Clients : services internes, communes, collectivité, particuliers</p>	<p>Portage d'opération de logements ou foyer en maîtrise d'ouvrage directe de la faisabilité à la réception en passant par le montage financier et la réalisation.</p> <p>Intervention en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour des projets de construction ou réhabilitation de bâtiments auprès des communes, associations ou autres collectivités</p>	<p>ingénierie de diagnostic : diagnostic simples réservés aux services internes au stade de la faisabilité</p> <p>ingénierie de projet : maîtrise d'ouvrage directe d'opérations internes ou assistance à maîtrise d'ouvrage</p> <p>ingénierie administrative : montages administratifs des opérations sous l'aspect maîtrise d'ouvrage uniquement</p> <p>ingénierie technique : montage de dossiers techniques de consultations d'entreprise (CCTP, DPGF) sur des opérations simples de remplacements de composants ou réhabilitations internes - ingénierie réservée aux opérations propres de Corrèze Habitat.</p> <p>ingénierie financière : montage financiers de toutes les opérations</p>

		<p>réalisées en interne (demande financements jusqu'à l'encaissement)</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : ingénierie juridique réservée aux services de Corrèze Habitat</p> <p>Ingénierie réglementaire : type passation de contrat, marchés de travaux, maîtrise d'œuvre dans le cadre des missions interne de maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage</p>
--	--	--

CORRÈZE INGÉNIERIE		
<p align="center">Coordonnées de l'acteur :</p> <p align="center">Téléphone : 05 55 93 72 64 – 06 07 28 70 98 - adresse mail : maestrade@correze.fr -</p> <p align="center">site internet : https://www.correze.fr/nos-missions/developpement-des-territoires/le-soutien-aux-territoires/lagence-departementale-dingenierie</p> <p align="center">Conseil départemental de la Corrèze Hôtel du Département Marbot 9 rue René et Emile Fage BP 199 19005 Tulle Cédex</p>		
<p>C'est dès 2013, que le Conseil Départemental a choisi de renforcer ses engagements en matière de solidarité, de proximité et de services aux collectivités au travers de la création de Corrèze Ingénierie, structure d'ingénierie publique chargée d'accompagner les maîtres d'ouvrages publics dans leurs projets. L'agence guide les collectivités adhérentes dans les domaines de la voirie, des espaces publics, de la défense incendie, des bâtiments, de la rénovation énergétique et du numérique ; depuis la phase de diagnostic à la réalisation du programme d'opérations. L'agence assure les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) permettant ainsi de faciliter et de sécuriser la mission du maître d'œuvre.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 600 000 €</p> <p>Effectif : 10 ETP</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 400</p> <p>Fourchette de</p>	<p>L'accompagnement technique de Corrèze ingénierie se déroule, selon les besoins de la collectivité, depuis la phase de diagnostic à la réalisation du programme d'opérations</p> <p>En coordination</p>	<p align="center"><u>Ingénierie de diagnostic / ingénierie de projet / ingénierie technique</u></p> <p><u>ingénierie de mobilisation des acteurs</u> (autant que de besoin selon le projet et ses enjeux) :</p> <p>☞ Phase d'aide à la décision / Conseil amont : accompagnement dans l'expression et la clarification du besoin. Le conseil apporté est un premier niveau, une information générale sur l'environnement du projet (étapes techniques et administratives,</p>

<p>montants/projet : Tous projets A ce jour de quelques milliers d'euros à plusieurs millions d'euros</p> <p>Clients : REMPLIR (ex : EPCI, communes, particuliers...)</p> <p>Collectivités adhérentes et autres adhérents</p>	<p>avec les chefs de projet Départementaux, il s'agit d'un accompagnement global tout au long du projet.</p>	<p>financements, partenaires, contraintes liées au site, ...).</p> <p>Dans cette phase, selon la complexité du projet ou des enjeux visés, sera réalisée une étude d'opportunité basée sur divers préalables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire et l'analyse du patrimoine de la collectivité. - Analyse des besoins et des contraintes techniques et réglementaires. - Élaboration de bilans énergétiques patrimoniaux (niveau de performance énergétique et gains financiers en fonctionnement). <p>➔ Phase de programmation : accompagnement dans la phase pré-opérationnelle du projet:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse des contraintes techniques et réglementaires liés à la nature du projet et au site (fonctionnalités, urbanisme, ...). 2. Accompagnement du maître d'ouvrage pour la réalisation des études techniques préalables si opportunes à cette phase (relevé topographique, étude géotechniques, diagnostic amiante, ...). 3. Élaboration du préprogramme de l'opération permettant de disposer d'un arbitrage sur le volet technique (contenu du projet, délais techniques, ...) et de disposer de lisibilité sur un coût estimatif de l'opération visée. Le préprogramme permettra donc d'engager l'analyse de la faisabilité financière du projet. <u>=> Une réunion avec le Chef de projet de votre secteur pourra être sollicitée afin d'identifier les financements mobilisables et donc la part d'autofinancements restant à charge du maître d'ouvrage.</u> Si faisabilité financière validée par le maître d'ouvrage, <u>intégration des éventuelles contraintes calendaires ou techniques liées aux financements visés au préprogramme formalisant le document programme.</u> 4. Rédaction du programme technique détaillé de l'ouvrage destiné au maître d'œuvre comportant l'ensemble
---	--	---

		<p>des attendus liés au projet : les attendus, les spécificités, le montant des travaux à ne pas dépasser, les délais de mise en œuvre, les éventuels dossiers administratifs réglementaires à élaborer et les objectifs de performance énergétique, ...</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Établissement des marchés de prestations intellectuelles pour recruter le maître d'œuvre et les autres prestataires nécessaires en fonction de l'opération (études de sol, diagnostics amiante, plomb, structure, levé topographique, contrôleur technique, coordonnateur sécurité prévention santé,...) si non réalisées en phase amont. 6. Analyse des offres, assistance pour la passation et le suivi du contrat de maîtrise d'œuvre et des autres prestataires, <p>➔ Phase de réalisation : accompagnement dans la phase opérationnelle du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la réalisation des études par le maître d'œuvre (Avant Projet Sommaire, Avant Projet Définitif, Projet), assistance pour la validation des différentes phases. - Accompagnement / mise en relation avec les financeurs pour dépôt des dossiers de demandes de subvention (<u>en articulation avec le Chef de projet de votre secteur</u>). - Participation aux différentes réunions de suivi (comité de pilotage, réunion technique, réunion publique...). - Assistance pour la gestion du règlement des honoraires de maîtrise d'œuvre. - Assistance pour la mise en ligne des consultations. <p>➔ Phase de choix des entreprises de travaux : assistance pour la mise en place des entreprises travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance pour la réalisation des pièces administratives du dossier de consultation des entreprises réalisé par le maître d'œuvre ou la
--	--	--

		<p>réalisation de pièces techniques pour la mise en concurrence directe des entreprises par le maître d'ouvrage (cas de petits travaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance pour l'analyse, l'attribution et la mise au point des marchés de travaux. <p>➔ Phase de suivi des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux réunions de chantier à une fréquence déterminée en fonction de la complexité de l'opération et des attentes du maître d'ouvrage, - Assistance pour la gestion administrative et financière des marchés de travaux. <p>➔ Assistance pour les opérations de réception des ouvrages</p>
Tous projets de voirie, d'espaces publics dont désimperméabilisation, de défense incendie, de bâtiments, de rénovation énergétique et numérique		

CORRÈZE TOURISME		
<p align="center">Coordonnées de l'acteur :</p> <p align="center">Téléphone : 05 44 41 90 20 – Adresse mail : tourisme@correze.fr</p> <p align="center">– Sites internet :</p> <p align="center">Pour le grand public : www.tourismecorreze.com</p> <p align="center">Pour les acteurs du tourisme : pro.tourismecorreze.com</p> <p align="center">Corrèze Tourisme</p> <p align="center">Maison du Tourisme – 45 quai Aristide Briand</p> <p align="center">19000 TULLE</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p align="center">Budget de fonctionnement : 1.7M€</p> <p align="center">Effectif : 17 personnes</p> <p align="center">Nombre de projets portés annuellement : une trentaine de projets accompagnés par an</p> <p align="center">Fourchette de montants/projet : 50K€ à 1.5M€</p> <p align="center">Clients : collectivités, associations, particuliers et entreprises</p>	<p>Corrèze Tourisme peut accompagner les porteurs de projets touristiques sur les points suivants :</p> <p>En amont du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour tous les porteurs de projet : recherche de financements, mise à disposition de données chiffrées sur l'activité touristique (fréquentation touristique, saisonnalité, profil de clientèle, tarifs pratiqués, etc.), appui à la prospection immobilière (vente, achat), conseil sur la réglementation applicable, conseil marketing, mise en relation avec les autres structures qui peuvent être utiles au porteur de projet. = Modalités financières : gratuit - Pour les collectivités, Corrèze Tourisme: 	<p><u>Ingénierie de diagnostic</u></p> <p>Réalisation de diagnostics de territoire et/ou d'équipement touristiques (performance économique – marketing – fréquentation – clientèles – qualité) – proposition de scénario de développement</p> <p><u>Ingénierie de projet</u></p> <p>Appui à l'identification des étapes du projet – méthodologie de projet – suivi – montage de cahier des charges – planification</p> <p align="center"><u>Ingénierie</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalise des diagnostics approfondis de performance de leurs équipements touristiques (étude du positionnement, de la fréquentation, de l'organisation, de la promotion, de la commercialisation) pour faire émerger des axes prioritaires de développement et un plan d'actions. = modalités financière : payant. ○ Accompagne la recherche de repreneurs pour la gestion de ses équipements touristiques : acheteurs, délégataires, gestionnaires. = modalités financières : gratuit (partenariat EPCI) <p>En aval du projet, Corrèze Tourisme poursuit son accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'outils de vente en ligne et de suivi de la e-réputation, réalisation du classement des meublés de tourisme, accompagnement vers la marque Tourisme et handicap et vers la marque Qualité Tourisme. = modalités financières : Payants - Promotion sur le site web de Corrèze Tourisme des prestations touristiques proposées par le porteur de projet. Cette intervention est gratuite. = modalités financières : <i>Gratuit</i> 	<p>administrative : appui au montage de dossiers de subvention – rédaction de cahier des charges d'études préalables, etc.</p> <p>Ingénierie financière : appui à la recherche de financements pour les projets touristiques en lien avec les équipes du Département et de la Région</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire : maîtrise des réglementations spécifiques aux activités touristiques</p> <p>Ingénierie de mobilisation des acteurs : identification des compétences et des acteurs nécessaires au projet de la collectivité – mise en relation – réalisation de tours de table – articulation des actions des différents acteurs du projet</p>
<p>- Réalisation d'une étude préalable au développement du site du Château de Ventadour pour la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières : étude réalisée en partenariat avec le CAUE : analyse de l'ensemble du parcours client et mise en avant de pistes d'amélioration pour chaque point (accès, aménagements, visite, boutique, promotion,</p>		

<p>commercialisation, etc.). Le rapport, présenté au bureau communautaire, sert de base à l'EPCI pour réaliser des travaux et aménagements sur le site en vue d'améliorer la fréquentation touristique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la décision sur la gestion de biens touristique des collectivités : Corrèze Tourisme a accompagné la commune de Soursac dans la définition de son projet pour la gestion de son village de vacances avec dans l'appui à la réalisation d'une étude, la recherche d'un exploitant dans le cadre d'une DSP puis la recherche d'un acquéreur en capacité de reprendre le site et de le développer. L'accompagnement se poursuit aujourd'hui auprès des nouveaux propriétaires.
<p>Corrèze Tourisme peut intervenir aux côtés et en complément de ses partenaires :</p> <p style="text-align: center;">Conseil départemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Corrèze Ingénierie - CAUE - EPCI - Offices de Tourisme - CCI - Chambre d'Agriculture - Services de l'Etat.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Coordonnées de l'acteur :

05 55 26 06 48 - caue.19@wanadoo.fr - <https://www.caue19.fr/news/conseil-aux-collectivites/>
45, quai Aristide Briand 19000 TULLE

Créé en 1979 à l'initiative du Conseil Départemental et des services de l'État dans le cadre de la loi sur l'architecture, le CAUE de la Corrèze est investi d'une mission de service public.

Les CAUE ont pour objet de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et pour mission le conseil aux collectivités locales sur leurs projets.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : En 2020, 0,1939 % de la TA soit 200 010,00 €</p> <p>Effectif : 3 ETP</p> <p>Clients : EPCI, communes, associations, particuliers...</p>	<p>Le CAUE « est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement » (art 7, loi du 3 janvier 1977, extrait)</p> <p>Le CAUE rédige une note d'enjeux qui est annexée au cahier des charges lors du recrutement d'une équipe de Maîtrise d'Oeuvre.</p> <p>C'est un outil d'aide à la décision pour les élus.</p>	<p>Ingénierie de diagnostic : Note d'enjeux en amont des projets</p>
<p>Suivi PLU, implication dans l'écriture des OAP (Estivaux, Varetz..) Aménagements de Bourgs (Lacelle, Orgnac/Vézère, Moustier-Ventadour, La Roche Canillac...) Pré programmation pour des études urbaines (Bort-les-Orgues, Egletons...)</p>		

Convention de partenariat entre la FNCAUE et l'ANCT
Convention entre le PNR ML et les 3 CAUE de l'ex Limousin
Codirection CAUE /Corrèze Ingénierie

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITÉS ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDETSPP)

Coordonnées de l'acteur :

DDETSPP de la Corrèze
Cité administrative Jean Montalat - BP 314
19 011 Tulle cedex
05-87-01-90-22
ddetspp-direction@correze.gouv.fr

La DDETSPP comporte deux pôles :

- le pôle Emploi, Travail, Solidarités (ETS) qui a compétence en matière de politiques de cohésion sociale, de développement de l'emploi, d'insertion sociale et professionnelle, de l'accès et du maintien dans le logement et du travail.
- Le pôle Protection des Populations (PP) qui met en œuvre les politiques relatives à la protection des populations, notamment en matière de régulation de la concurrence, de qualité et sécurité alimentaire et de santé animale.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 100 agents dont 35 affectés dans les abattoirs du département</p> <p>L'Unité des mutations économiques, au sein du pôle (ETS) intervient auprès des :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises ; • Associations ; • Collectivités territoriales et leurs établissements publics de coopération intercommunale. 	<p>L'accompagnement des mutations économiques et le développement de l'emploi permettent, suivant les projets initiés et les dispositifs sollicités, d'intervenir à tout moment de la démarche entreprise.</p> <p>Accompagnement de projets de développement de l'emploi (fonds d'initiatives territoriales, éventuellement mobilisable en complément des aides à l'embauche)</p>	<p>Ingénierie de diagnostic : relais aux collectivités des données économiques du territoire</p> <p>Juridique et réglementaire : droit du travail, réglementation liée à l'emploi</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs :</p> <p>Mobilisation des acteurs du service public de l'emploi pour</p>

Service Emploi, Solidarités, Insertion		<p>accompagner les entreprises dans leurs recrutements</p> <p>ingénierie financière : Mobilisation de financements de l'État pour soutenir des démarches GPECT et en matière de formation des salariés des secteurs en mutations économiques au travers du FNE-Formation. Mobilisation des aides de l'État à l'embauche</p>
--	--	--

Nos services ont appuyé une démarche de GPECT initiée par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne en 2021 et poursuivie en 2022.

Ce territoire s'est investi dans la mise en œuvre d'un plan de développement en faveur de l'emploi et des compétences afin de répondre aux problématiques présentes en matière d'emploi.

Après une phase de diagnostic à laquelle nos services ont contribué en apportant des données territorialisées en matière d'emploi et d'économie, nous assistons techniquement et financièrement la mise en œuvre du plan d'action arrêté.

Dans le cadre du plan national de réduction des tensions de recrutement, offres de services aux entreprises ou à des filières d'activité pour favoriser leurs recrutements,

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CORRÈZE- CONSEIL AUX DÉCIDEURS LOCAUX

Coordonnées de l'acteur :

7 Conseillers aux décideurs Locaux (CDL) intervenant sur un périmètre géographique délimité

adresse mail cdl.argentat@dgfip.finances.gouv.fr
cdl@dgfip.finances.gouv.fr
cdl.brive@dgfip.finances.gouv.fr
cdl.egletons@dgfip.finances.gouv.fr
cdl.tulle@dgfip.finances.gouv.fr
cdl.uzerche@dgfip.finances.gouv.fr
cdl.ussel@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil aux collectivités locales : nouvelle offre de service destinée aux collectivités locales articulée autour de trois volets : une mission de conseil régulière, une mission de conseil thématique ciblée en fonction de l'actualité des réformes et de leurs enjeux et une mission de conseil personnalisée en fonction des besoins des collectivités.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p style="text-align: center;">Budget de fonctionnement : Sans objet Effectif : 7</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 2101 (5 CDL 2022)</p> <p style="text-align: center;">Fourchette de montants/projet : il n'y a ni plafond ni seuil, l'offre de conseil s'adapte aux besoins des collectivités</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</p> <p style="text-align: center;">L'offre de conseil intervient aussi bien en amont, tout au long du projet, en aval. La sollicitation le plus en amont possible est recommandée afin d'identifier les actions à conduire.</p>	<p style="text-align: center;"><u>Ingénierie financière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - conseil budgétaire et comptable sur tous les volets de la gestion financière de la collectivité - conseil dans le domaine financier, fiscal, conseil économique et patrimonial - mise en place de moyens modernes de paiement et d'encaissement des produits locaux

Clients :EPCI, communes, syndicats, EHPAD, autres collectivités

Ingénierie technique :

conseil en réingénierie des processus tels que la dématérialisation des échanges entre la collectivité et son service de gestion comptable (SGC)

ingénierie de diagnostic

présentation des implications induites par la nouvelle responsabilité des gestionnaires publics

ingénierie de projet

accompagnement dans la détermination des points d'impacts budgétaires et comptables (par exemple dans le cadre d'un transfert de compétence)

En lien avec les services de gestion comptables et trésoreries, les conseillers aux décideurs locaux apportent un appui de proximité aux gestionnaires locaux dans tous les domaines de l'action financière et fiscale :

- Réunions de sensibilisation au nouveau référentiel comptable M57 et au compte financier unique,
- formation des régisseurs : rappel des contrôles conduits par le comptable public et sensibilisation aux contrôles à opérer par les services de l'ordonnateur
- Action conjointe CDL- comptable public / ordonnateur en vue de l'amélioration de la qualité des comptes locaux, expérimentation de la présentation de la synthèse de la qualité des comptes au bénéfice de collectivités volontaires
- rédaction d'analyses financières rétrospectives et prospectives,
- conseil en matière d'élaboration des budgets

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA CORRÈZE- SERVICE DE GESTION COMPTABLE

Coordonnées de l'acteur :

Services de Gestion Comptable, Trésorerie Hospitalière départementale, Paierie
Départementale

SGC d'ARGENTAT

mèl : sgc.argentat@dgfip.finances.gouv.fr
8, rue de la Françonnie
19400 ARGENTAT

SGC de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

mèl : sgc.beaulieu-sur-dordogne@dgfip.finances.gouv.fr
Immeuble "Point Public"
Rue Emile Monbrial
19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE

SGC de BRIVE

mèl : sgc.brive@dgfip.finances.gouv.fr
50 Boulevard Gontran Royer
CS 10403
19119 BRIVE CEDEX

SGC d'EGLETONS

mèl : sgc.egletons@dgfip.finances.gouv.fr
4 Rue Marie de Ventadour
19300 EGLETONS

SGC de TULLE

mèl : sgc.tulle@dgfip.finances.gouv.fr
Cité Administrative
RdC et 8^{ème} étage
Place Martial Brigouleix
BP 314
19011 TULLE CEDEX

SGC d'USSEL

mèl : sgc.usssel@dgfip.finances.gouv.fr
Centre des Finances Publiques
3, rue Albert Chavagnac
19200 USSEL

SGC d'UZERCHE

mèl : sgc.uzerche@dgfip.finances.gouv.fr
25 avenue du Général de Gaulle
19140 UZERCHE

TRÉSORERIE HOSPITALIÈRE

mèl : th.correze@dgfip.finances.gouv.fr
ité Administrative
7^{ème} étage
Place Martial Brigouleix
BP 314
19011 TULLE CEDEX

PAIERIE DÉPARTEMENTALE

mèl : t019090@dgfip.finances.gouv.fr
Hôtel du Département
Bâtiment F - 4^{ème} étage
9 bis, rue René et Emile Fage
BP 30045
19000 TULLE

Tenue de la comptabilité
des collectivités locales, paiement de leurs dépenses, recouvrement de leurs
recettes, gestion de leur trésorerie et moyens de paiement.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p style="text-align: center;">Budget de fonctionnement : SO</p> <p style="text-align: center;">Effectif :</p> <p style="text-align: center;">Nombre de projets portés annuellement : SO</p> <p style="text-align: center;">Fourchette de montants/projet : Quelle que soit la taille projet</p> <p style="text-align: center;">Clients : EPCI, communes, syndicats, département, établissements hospitaliers et EHPAD</p>	<p style="text-align: center;">Les services de gestion comptables (SGC) et trésoreries interviennent lors de l'exécution des dépenses et recettes des collectivités locales.</p>	<p style="text-align: center;"><u>ingénierie financière</u></p> <p style="text-align: center;">conseil budgétaire et comptable sur tous les volets de la gestion financière de la collectivité (écritures comptables, tenue de l'actif, gestion de la trésorerie, paiement des dépenses et recouvrement des recettes)</p>
<p>Les services de gestion comptables (SGC) et trésoreries spécialisées tiennent la comptabilité des collectivités locales qui décrit les résultats budgétaires annuels ainsi que la situation patrimoniale et de trésorerie de ces dernières. Les SGC et trésoreries procèdent au paiement des dépenses des collectivités dans les délais les plus courts conformément au délai global de paiement, au recouvrement courant et forcé de leurs recettes et à l'information de l'ordonnateur sur sa situation de trésorerie. Ils suivent également l'activité des régies.</p> <p>Afin que la comptabilité donne l'image la plus fidèle possible de la situation patrimoniale, les comptables publics accompagnent les ordonnateurs dans l'exécution des dépenses et recettes, travaillent conjointement avec les services des collectivités à la détermination des écritures comptables à enregistrer. Ils portent également l'offre de service de la DGFIP dans le domaine bancaire en proposant aux collectivités des moyens modernes de paiement de leurs dépenses et à leurs usagers une large gamme de moyens d'encaissement.</p> <p style="text-align: center;">En lien avec les conseillers aux décideurs locaux, les SGC et trésoreries apportent un appui de proximité aux gestionnaires locaux dans tous les domaines de l'action financière et fiscale.</p> <p style="text-align: center;">Ces actions de conseil peuvent se concrétiser par la mise en œuvre de conventions (convention de service comptable et financier ou d'engagements</p>		

partenariaux) qui permettent de formaliser les engagements réciproques et ainsi approfondir le partenariat entre ordonnateurs et comptables publics des collectivités locales.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES SERVICE ÉTUDES ET STRATÉGIES TERRITORIALES

Coordonnées de l'acteur : Cité administrative Jean Montalat

Place Martial Brigouleix

BP 314

19011 – TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 83 13 et 05 55 21 80 74

Télécopie : 05.55.21.80.77

Courriel : ddt@correze.gouv.fr

ddt-ester@correze.gouv.fr

La direction départementale des territoires porte au plus près des territoires les politiques publiques prioritaires des ministères de la transition écologique et solidaire, de la cohésion des territoires, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'intérieur (MI).

Le service d'études et stratégies territoriales porte plus précisément les thématiques liées au développement et l'équilibre des territoires au travers des politiques de l'urbanisme et de sa planification, ainsi que l'accompagnement des collectivités pour tout ce qui touche aux domaines de compétences précités, à la connaissance des territoires, et à l'établissement des stratégies et des politiques territoriales.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Effectif : 30 agents répartis en quatre unités : <ul style="list-style-type: none"> • Planification • Urbanisme opérationnel • Cohérence territoriale études • Conseil aux territoires 	Le service Ester peut apporter son aide aux porteurs de projets dans la phase amont des projets (aide au dépôt de dossiers d'autorisations d'urbanisme, pour la candidature à des appels à projets, diagnostic, etc.). Le service peut également conseiller sur les procédures d'urbanisme à mettre en œuvre pour	<p>Ingénierie de diagnostic : élaboration de notes d'enjeux pour les documents de planifications (SCoT, PLUi, etc.) et d'analyses</p> <p>Ingénierie administrative : aide au dépôt de dossiers d'autorisations d'urbanisme, pour la candidature à des appels à projets</p>

	<p>réaliser le projet (mise en compatibilité du SCoT ou du PLU). Dans le cadre des projets complexes, le service peut également permettre de mobiliser les acteurs.</p>	<p>Ingénierie financière : aide pour la recherche de subvention</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire : analyse des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme, conseil</p> <p>Ingénierie de mobilisation des acteurs</p>
<p>Études, notes d'enjeux et gestion de données pour l'ensemble du département (création de cartes, etc.) Suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU(i), SCoT, etc.) Instruction des autorisations d'urbanisme Appui à l'élaboration de projets d'aménagement (conseil, recherche d'appels à projets, aide pour le dépôt de candidatures, etc.)</p>		
<p>La DDT participe activement à la délégation locale de l'ANCT, et participe aux comités techniques organisés chaque mois.</p>		

<h2 style="margin: 0;">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES</h2> <h3 style="margin: 0;">SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE ET FORESTIÈRE</h3>		
<p>Coordonnées de l'acteur : Cité administrative Jean Montalat</p> <p>Place Martial Brigouleix BP 314 19011 – TULLE CEDEX</p> <p>Téléphone : 05 55 21 81 45 et 05 55 21 80 59</p> <p>Courriel : ddt@correze.gouv.fr ddt-seaf@correze.gouv.fr</p>		
<p>La direction départementale des territoires porte au plus près des territoires les politiques publiques prioritaires des ministères de la transition écologique et solidaire, de la cohésion des territoires, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'intérieur (MI).</p> <p>Le service d'économie agricole et forestière est chargé de la mise en œuvre des politiques agricoles européennes, nationales et régionales, essentiellement par l'attribution des aides de la PAC qui permettent d'apporter un soutien financier aux producteurs indépendamment des variations de prix ; ces politiques visent également le renouvellement des exploitants et la modernisation des exploitations agricoles. Le service contribue par ailleurs à la préservation des massifs forestiers par l'application de la réglementation, tout en incitant au développement de la filière forêt-bois, en encourageant l'investissement amont-aval. Enfin, responsable de la mise en œuvre du contrôle des structures, le service veille au développement et à l'équilibre des territoires au travers des politiques de gestion du foncier.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 27 agents répartis dans quatre unités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production agricole et agroenvironnement • Orientation agricole 	<p>L'instruction des dossiers et la gestion des aides financières par le service intervient après que les exploitants agricoles aient monté leur projet et constitué leur dossier de demande d'aides avec les</p>	<p>Ingénierie administrative : instruction des dossiers</p> <p>Ingénierie financière : optimisation des plans de financement des investissements</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles du foncier agricole et forestier • Forêt et filière bois 	<p>organismes de service (chambre d'agriculture, organisations de producteur)</p> <p>Certaines opérations peuvent être appréhendées en mode projet avec les autres services, comme lorsque le développement d'une exploitation impose la construction de bâtiment en zone protégée nécessitant une révision du plan d'urbanisme. Pour certains projets portés par les filières locales, le service intervient directement avec les opérateurs.</p>	<p>Ingénierie juridique et réglementaire : sécurisation juridique des dossiers</p>
<p>La DDT est service instructeur pour la mise en œuvre du plan de compétitivité des exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs, programmes portés par la région en cofinancement des fonds de l'U.E. Les projets de création de bâtiment agricole par exemple, ou la réalisation d'un plan d'entreprise sont réalisés par la chambre d'agriculture et instruit par la DDT pour l'octroi des aides financières correspondantes.</p>		
<p>La DDT participe activement à la délégation locale de l'ANCT, et participe aux comités techniques organisés chaque mois.</p>		

<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES</p> <p>SERVICE ENVIRONNEMENT, POLICE DE L'EAU ET RISQUES (SEPER)</p>		
<p>Coordonnées de l'acteur :</p> <p>Cité administrative Jean Montalat</p> <p>Place Martial Brigouleix</p> <p>BP 314</p> <p>19011 – TULLE CEDEX</p> <p>Téléphone : 05 55 21 83 13 et 05 55 21 80 74</p> <p>Télécopie : 05.55.21.80.77</p> <p>Courriel : ddt@correze.gouv.fr</p> <p>ddt-seper@correze.gouv.fr</p>		
<p>La direction départementale des territoires porte au plus près des territoires les politiques publiques prioritaires des ministères de la transition écologique et solidaire, de la cohésion des territoires, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'intérieur (MI).</p> <p>Le service environnement, police de l'eau et risques porte plus précisément les thématiques liées au développement et l'équilibre des territoires au travers des politiques de l'environnement, la protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages, de la chasse et de la pêche, des eaux, des espaces naturels, forestiers, ruraux et de leurs ressources, et l'amélioration de la qualité de l'environnement ainsi que la prise en compte des risques, leur anticipation et la contribution à la gestion de crises.</p>		
<p>Informations générales</p>	<p>Mode d'intervention</p>	<p>Type d'ingénierie</p>
<p>Effectif : 24 agents répartis en quatre unités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité et protection des milieux aquatiques • Risques et politique de l'eau • Biodiversité, chasse, 	<p>Le service SEPER s'occupe de manière générale de toutes les questions liées à l'environnement, la gestion de l'eau et des risques.</p>	<p>Ingénierie de diagnostic</p> <p>Ingénierie administrative : aide au dépôt de dossiers</p> <p>Ingénierie financière : aide pour la recherche de subvention</p>

pêche • Gestion quantitative de l'eau		Ingénierie juridique et réglementaire : Police de l'eau Ingénierie de mobilisation des acteurs
La DDT participe activement à la délégation locale de l'ANCT, et participe aux comités techniques organisés chaque mois.		

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE HABITAT ET TERRITOIRES DURABLES (SHTD)

Coordonnées de l'acteur :

Cité administrative Jean Montalat

Place Martial Brigouleix

BP 314

19011 – TULLE CEDEX

Téléphone : 05 55 21 83 13 et 05 55 21 80 74

Télécopie : 05.55.21.80.77

Courriel : ddt@correze.gouv.fr

ddt-shtd@correze.gouv.fr

La direction départementale des territoires porte au plus près des territoires les politiques publiques prioritaires des ministères de la transition écologique et solidaire, de la cohésion des territoires, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'intérieur (MI).

Le service habitat et territoires durables porte plus précisément les thématiques liées au développement et l'équilibre des territoires au travers des politiques de l'habitat, de la construction et des transports, la sécurité et l'éducation routières ainsi que l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite et toute forme de handicaps.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Effectif : 33 agents répartis en quatre unités : <ul style="list-style-type: none"> • Habitat – Logement • Transition et qualité de la construction • Territoires inclusifs et mobilités • Éducation et sécurité routière 	Le service SHTD peut apporter des conseils d'ordre technique et réglementaire dans plusieurs domaines liés au bâtiment (conseil et appui dans la programmation de rénovation thermique, pour la mise en accessibilité). Sur	Ingénierie de diagnostic : conseil et appui dans la programmation de rénovation thermique, pour la mise en accessibilité Ingénierie administrative : aide au dépôt de dossiers

	<p>l'accessibilité, c'est également ce service qui se charge de contrôler les mesures mises en place. Sur les questions d'habitat, le service suit autant l'habitat public (avec le suivi des projets portés par les bailleurs sociaux par exemple) que l'habitat privé (avec l'instruction des dossiers ANAH). Le service suit également les questions de développement durable dans les aménagements et la mobilité. Enfin, le service suit toutes les questions d'éducation et sécurité routière (journées de sensibilisation, examen du permis de conduire...)</p>	<p>Ingénierie financière : aide pour la recherche de subvention</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire : contrôle des règles de construction, contrôle de la mise en accessibilité des aménagements</p> <p>Ingénierie de mobilisation des acteurs</p>
<p>La DDT participe activement à la délégation locale de l'ANCT, et participe aux comités techniques organisés chaque mois.</p>		

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone : 05 55 26 92 21 - adresse mail ; dla-correze@mission-locale-tulle.fr -

Contact : Mylène Vant

Site internet : <https://dlacorreze.org/>

Mission locale de Tulle

25, quai Gabriel Péri

BP 196

19005 Tulle

Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses ou souhaitant le devenir à court terme, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale, de bénéficier d'accompagnements sur-mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Le DLA est avant tout et principalement au service des besoins de consolidation et de développement de la structure de l'ESS. Le chargé de mission met en place un parcours d'accompagnement à destination de la structure afin de l'accompagner dans sa dynamique de changement en fonction des priorités établies pendant la phase de diagnostic partagé.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget : 135 079 € en 2021</p> <p>Effectif : 1.5 ETP</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 65 structures accompagnées par an.</p> <p>Fourchette de montants/projet : 3000 € en moyenne par ingénieries financées</p>	<p>Les structures accompagnées doivent être déclarées. Le DLA ne peut pas intervenir auprès de simples collectifs de porteurs de projets.</p> <p>La structure doit être employeuse ou souhaiter le devenir à court terme.</p> <p>Le DLA peut intervenir à tout moment au cours de la vie de la structure.</p>	<p>Ingénierie de diagnostic : Le DLA propose un diagnostic complet de la structure accompagnée. Ce diagnostic est construit et partagé avec les membres de la structure.</p> <p>Ingénierie de projet : Le DLA peut financer des études de marché, de faisabilité, projets associatifs, étude 1^{er}</p>

<p>Clients : associations loi 1901, SIAE et toute autre structure visée par la Loi de 2014 dite Loi ESS</p>	<p>La démarche DLA est volontaire et gratuite. Elle ne nécessite pas de procédure administrative de demande, spécifique.</p> <p>Le DLA s'adresse aux structures ayant un projet, une difficulté ou voulant simplement faire un point sur sa situation.</p> <p>L'approche DLA est globale, il n'y a pas de thématiques ou de secteurs hors champ.</p>	<p>emploi, ... Ces ingénieries sont réalisées par des experts spécialement référencés par le dispositif.</p> <p>Ingénierie administrative : Le DLA répond directement ou avec l'appui de ses partenaires et experts à vos questions en matière de démarches administratives.</p> <p>Ingénierie financière : Le DLA propose une analyse financière de la structure accompagnée et peut mettre en œuvre des accompagnements en matière de comptabilité, recherche de financements, outillage de gestion, fiscalité...</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire : Le DLA peut répondre directement ou via ses partenaires et experts à des questions d'ordre juridique et réglementaire en matière notamment de droit du travail, droit des associations, fiscalité et gestion financière. Il peut également vous accompagner collectivement et individuellement sur ces mêmes thématiques par le financement de « prestations conseil ».</p> <p>Ingénierie de mobilisation des acteurs : Le DLA s'appuie sur un réseau de plus d'une</p>
---	--	--

		<p>cinquantaine d'acteurs locaux, régionaux et nationaux qu'il peut mobiliser à tout moment. Services de l'Etat, Collectivités locales, Ligues, Fédérations, Structures d'accompagnement, ...</p>
<p><u>Interview d'une association corrézienne œuvrant dans le secteur de l'environnement.</u> <i>L'association emploie 5 salariés.</i></p> <p>Quels enjeux vous ont poussé à faire appel au DLA ? Nous avons eu connaissance du dispositif en 2004. Nous étions dans une situation financière critique : nous avons mal anticipé la fin des emplois jeunes. Mylène VANT (chargée de mission DLA) a réalisé un diagnostic sur notre fonctionnement global. Elle a tout de suite saisi les difficultés que nous rencontrions, elle a maîtrisé le potentiel de rattrapage de l'association en répondant efficacement à l'urgence dans laquelle nous nous trouvions.</p> <p>Quels ont été les accompagnements réalisés et comment se sont-ils déroulés ? Nous sommes plus ou moins accompagnés par le DLA depuis notre première rencontre en 2004. Le premier accompagnement a porté sur l'organisation de la structure. Nous avons pris le temps de nous réunir pour passer en revue ses points forts et ses points faibles. Nous nous sommes rendus compte que notre système de comptabilité n'était pas adapté au fonctionnement de l'association qui emploie plusieurs salariés : nous l'avons donc externalisé et nous nous sommes penchés sur l'organisation et la gestion de la structure, sur les rôles des bénévoles, les fiches de postes des salariés, l'articulation globale ... Nous avons ensuite réfléchi avec le Conseil d'Administration aux objectifs annuels et pluriannuels de l'association : comment intégrer l'activité dans une perspective de développement de la structure, dans son projet associatif. De plus, vu que les subventions fluctuent à la baisse, on a réfléchi aux compromis pour à la fois assurer notre viabilité économique, mais aussi conserver des activités non rentables financièrement, mais qui restent notre cœur de métier et symbolisent notre engagement et nos valeurs. Nous avons aussi abordé des aspects plus pratiques comme l'élaboration d'un plan de classement des fichiers plus accessible aux nouveaux arrivants, ou encore la planification de nos activités selon les périodes de l'année. En 2007, nous nous sommes penchés sur notre projet de développement. Parallèlement à ces accompagnements individuels, nous avons mené un travail de fond afin de nous outiller et de maintenir cette dynamique de professionnalisation : nous avons assisté à bon nombre de sessions collectives sur</p>		

des thématiques telles que les documents uniques, l'entretien professionnel...

Que reprenez-vous du DLA ?

L'avantage avec le DLA, c'est que ce dispositif s'adapte aux situations urgentes, et sait à la fois laisser du temps aux changements qui s'opèrent. Tous les accompagnements ont apporté leur pierre à l'édifice, ils ont suivi une suite logique : traiter l'urgence, nous transmettre des outils pour enfin nous accompagner à la réflexion sur les perspectives à long terme.

Les retombées sont conséquentes : nous étions prêts à mettre la clef sous la porte, et aujourd'hui, nous avons deux salariés en plus, nous avons augmenté les ressources propres de l'association (nous attendons donc moins d'aides financières des partenaires), nous avons pérennisé nos partenariats...

Témoignage d'une association de sport de pleine nature

L'association emploie 8 salariés permanents.

En 2008, l'association connaît une situation économique très tendue et fait appel au DLA.

L'accompagnement a dans un premier temps porté sur notre modèle économique, puis un diagnostic financier a été réalisé, nous permettant de voir quelles étaient nos perspectives à plus ou moins long terme.

Au fil de nos recherches et de nos discussions avec Mylène VANT (chargée de mission du DLA Corrèze), d'un diagnostic de territoire et de notre projet social, nous avons entrevu la possibilité de créer une nouvelle activité connexe.

Aujourd'hui nous sommes toujours accompagnés par le DLA car les problèmes des associations de se résolvent pas en un jour. Nous participons activement à tous les accompagnements collectifs ou semi-collectifs proposés par le DLA. De notre point de vue ces collectifs représentent de réels apports de compétences qui peuvent nous faire défaut au sein de nos structures et permettent une réelle professionnalisation du fonctionnement d'une association.

Ces collectifs sont également un excellent moyen de rencontrer d'autres structures, des intervenants et d'améliorer ainsi la qualité de notre réseau.

Témoignage du Président d'une association culturelle corrézienne en milieu rural

L'association porte un emploi permanent et fait appel régulièrement à des intermittents et autres prestataires extérieurs. Elle draine, par ailleurs, plus d'une centaine de bénévoles.

L'association loi 1901 agréée d'éducation populaire, est investie, depuis 1972, dans le champ culturel et notamment dans le cadre des Musiques Actuelles.

Son activité, en direction d'un large public, est partagée entre programmation de concerts, accueil de résidences d'artistes et ateliers de médiation culturelle. Pour conduire ses actions et manifestations culturelles, l'association reçoit des financements publics (Etat, Région, Département, Agglo, Mairie) représentant environ 25% des produits. A cela viennent s'ajouter quelques apports privés, mais

l'essentiel des ressources proviennent des publics bénéficiaires.

En 2019, l'association s'est retrouvée confrontée à certaines difficultés financières pouvant remettre en cause sa pérennité.

Après avoir lancé une souscription publique, le Conseil d'Administration ayant connaissance de l'existence du Dispositif Local d'Accompagnement, a décidé de solliciter une inscription dans ce dispositif.

Dès la première rencontre, la première impression fut très agréable avec un niveau d'écoute, un questionnement et des premiers échanges très stimulants.

Très rapidement nous avons pu bénéficier de l'appui d'un expert-comptable pour établir un audit financier et préparer une stratégie comptable.

Cet accompagnement fut prépondérant dans l'organisation et le déroulement des rencontres avec les partenaires publics de l'association.

Rapidement un travail de réflexion sur le projet associatif, toujours avec l'aide précieuse de l'expert-comptable et l'appui d'un conseil en stratégie a permis de cibler quelques premières pistes d'évolution qui furent présentées et validées par l'ensemble des partenaires.

Nous avons par ailleurs bénéficié du soutien d'une experte en communication.

Le dispositif nous a également permis de développer des nouveaux partenariats locaux.

Différentes réunions de travail ont cadencé l'accompagnement et ont permis de nous réunir avec l'ensemble des accompagnants pour des points d'étapes réguliers.

Enfin, l'inscription dans le DLA a donné la possibilité à des bénévoles de l'association, en fonction de leurs compétences et de leurs envies, de participer, gratuitement, à plusieurs journées de perfectionnement dans différents domaines.

Aujourd'hui, grâce au DLA, l'association a retrouvé une situation financière saine, une motivation décuplée et des projets de développement liés à l'acquisition récente d'un bien immobilier.

Nous sommes toujours inscrits dans le Dispositif Local d'Accompagnement et je ne peux, et toute l'association derrière moi, que me réjouir, aujourd'hui, d'avoir frappé à la porte du bureau de sa coordinatrice.

Le DLA est porté par la Mission Locale Tulle Centre Corrèze, il couvre l'ensemble du territoire de la Corrèze.

Le DLA est piloté et financé par l'Etat, la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts et Consignations et la Région Nouvelle Aquitaine.

Le DLA peut s'adjoindre tout autre pilote financeur qui serait cohérent sur son

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone :05 55 45 66 00 –

Adresses mail :

UDAP 19 : udap.correze@culture.gouv.fr

Sophie Girodon, conseillère action culturelle et territoriale :

sophie.girodon@culture.gouv.fr

Mathieu Bordes, conseiller Arts plastiques :

mathieu.bordes@culture.gouv.fr

Marion Limeuil, conseillère théâtre, cirque et arts de la rue :

marion.limeuil@culture.gouv.fr

Hélène Mousset, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie :

helene.mousset@culture.gouv.fr

Sandrine Pantaleao, conseillère patrimoine écrit et archives :

sandrine.pantaleao@culture.gouv.fr

Nicolas Vedelago, conservateur régional adjoint des monuments historiques :

nicolas.vedelago@culture.gouv.fr

Marianne Valkenburg, conseillère musique et danse :

marianne.valkenburg@culture.gouv.fr

Marie-Hélène Virondeau, conseillère cinéma et audiovisuel :

marie-helene.virondeau@culture.gouv.fr

– Site internet : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine>

Direction régionale des affaires culturelles- Site de Limoges

6 rue de la Haute Comédie, CS 43607, 87036 Limoges Cédex 1

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) est l'échelon déconcentré du Ministère de la culture à l'échelle régionale.

Elle est **chargée de la mise en œuvre, au niveau régional, des priorités définies préalablement par le ministère de la culture et communication.** Elle exerce aussi

une fonction d'expertise et de conseil auprès des diverses collectivités territoriales et des partenaires culturels locaux. Ses missions couvrent tous les secteurs d'activité du ministère : lecture, musique, arts plastiques, danse, théâtre, cinéma et audiovisuel, culture scientifique et technique, musées, archives et patrimoine. Elle est de ce fait la représentation en région de tous les services du ministère de la culture. En Nouvelle-Aquitaine, l'implantation des services de la DRAC sur trois sites (Bordeaux, Poitiers et Limoges) permet d'avoir des équipes en proximité et 7 conseillers de la DRAC sont référents pour l'action territoriale pour un à trois départements.

La DRAC comprend, entre autres, les services suivants :

- **Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)** : chargé de la protection juridique des monuments historiques ;
- **Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP)** (architectes des bâtiments de France) : services chargés dans chaque département du contrôle scientifique et technique sur le terrain des Monuments historiques, des abords des monuments historiques, des sites et de la promotion de l'architecture et du patrimoine ;
- **Service régional de l'archéologie (SRA)** : chargé du contrôle des sites archéologiques et des fouilles préventives ;
- **Le Pôle Création-Diffusion** : contribuant à encourager la création artistique (théâtre, musique, danse, arts plastiques) et l'économie des industries culturelles (cinéma-audiovisuel, livre et lecture) et regroupant les conseillers responsables de ces secteurs.

L'équipe du pôle démocratisation et action territoriale en Nouvelle-Aquitaine comprend également une conseillère chargée des enseignements artistiques et deux conseillères chargées de politiques partenariales.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : Sans objet</p> <p>Effectif : Sans objet</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : Sans objet</p> <p>Fourchette de montants/projet : Sans objet</p> <p>Clients : collectivités et associations</p>	<p>En amont :</p> <p>Au long du projet :</p> <p>En transverse :</p> <p>En aval :</p>	<p>ingénierie de diagnostic : La DRAC, peut à travers les UDAP, peut accompagner les communes disposant d'un site patrimonial remarquable dans le diagnostic patrimonial du territoire</p> <p>ingénierie de projet : La DRAC accompagne, aux côtés du parc de La Vilette, les communes accueillant une micro-folie ou souhaitant en accueillir une, dans la définition de leur projet.</p>

		<p>ingénierie administrative :</p> <p>La DRAC fait partie des services instructeurs des dossiers des communes candidates aux appels à projets Micro-folies</p> <p>ingénierie technique : Dans le cadre du dispositif Micro-folies, la DRAC assiste la collectivité dans le calibrage et le choix du matériel</p> <p>ingénierie financière</p> <p>La DRAC peut apporter un soutien financier à des projets portés par des Musées de France</p> <p>ingénierie juridique et règlementaire :</p> <p>Le service « conservation régionale des Monuments historiques » instruit l'ensemble des demandes d'autorisation de travaux règlementaires.</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs :</p> <p>La DRAC peut impliquer divers acteurs de la culture et du patrimoine comme par exemple le réseau des petites cités de caractère.</p>
--	--	---

DSDEN 19		
Cité administrative Jean Montalat BP 314 19011 Tulle Cedex 05 87.01.20.82 ce.ia19@ac-limoges.fr		
La DSDEN est chargée de la mise en œuvre de l'action éducatrice et de la gestion des personnels et des établissements qui y concourent, dans le cadre de l'application de la stratégie académique.		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
➤ Les usagers concernés : <ul style="list-style-type: none"> • Elèves • Enseignants • Collectivités territoriales 		
➤ Gestion du premier degré public	Carte scolaire : ouverture et fermeture de classe	ingénieries administrative, de diagnostic et de mobilisation des acteurs
➤ Service départemental de l'école inclusive	Notification MDPH. Recrutement AESH	ingénierie de projet
➤ Scolarité et suivi des élèves	Instruction à domicile Sortie et voyage scolaire	ingénierie administrative
➤ Finances et logistique	Financement des projets en partenariat avec les collectivités, (petits déjeuners à l'école, E3D...)	ingénieries administrative et financière
➤ Information et orientation	Les cordées de la réussite. L'internat d'excellence.	ingénierie de diagnostic
➤ Service de promotion de la santé en faveur des élèves	La prévention et la protection. <ul style="list-style-type: none"> • Projet d'accueil individualisé • Service d'assistance pédagogique à domicile 	ingénierie de mobilisation des acteurs
➤ Service social en faveur des élèves	Action contre le harcèlement. Accueil et information, écoute et soutien, relations intra- et extra-institutionnelles.	ingénierie de mobilisation des acteurs

SERVICE DÉPARTEMENTAL JEUNESSE, ENGAGEMENT ET SPORTS DE CORRÈZE

Coordonnées de l'acteur :

05 87 01 21 12 - ce.sdjes19@ac-limoges.fr

<https://www.ac-limoges.fr/service-departemental-a-la-jeunesse-a-l-engagement-et-aux-sports-de-la-correze-121663>

Place Martial Brigouleix – 19000 – TULLE

Le service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports est administrativement rattaché, depuis le 1er janvier 2021, à la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze.

Ce service est chargé :

- de **contrôler** la qualité et la sécurité physique et morale des mineurs accueillis en centres de vacances et de loisirs ;
- d'**animer** les actions en faveur de l'engagement, l'initiative, l'expression, l'information, l'autonomie et la mobilité internationale de la jeunesse ;
- de **contribuer** au développement et à l'accompagnement de la vie associative, du bénévolat et du volontariat, ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire ;
- d'**assurer** la promotion et le contrôle des activités physiques et sportives, le développement maîtrisé des sports de nature, la prévention des incivilités et la lutte contre la violence dans le sport.

Les usagers concernés sont :

- Professionnels du champ de l'animation, du sport
- Jeunes et leur famille
- Associations et leur fédération
- Collectivités territoriales

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutien et accompagnement au projet associatif, en particulier dans le champ du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire 	Aide à l'emploi et au développement de projet Aide au fonctionnement et à la professionnalisation des structures Agrément tronc commun, sport et jeunesse, éducation populaire Conseils et diagnostics Animation d'un réseau professionnel Evaluation	ingénierie de diagnostic ingénierie de projet ingénierie juridique et réglementaire ingénierie financière ingénierie de mobilisation des acteurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Information et 		ingénierie de diagnostic ingénierie de formation

accompagnement vers la formation professionnelle du champ jeunesse, éducation populaire et sport	Primo information et orientation Accompagnement VAE Evaluation et certification BAFA/BAFD Aide à la préformation ou à la formation	ingénierie juridique et réglementaire
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et des politiques éducatives territoriales 	Aide au projet éducatif Conseils et diagnostic Animation d'un réseau professionnel Evaluation Accompagnement aux projets éducatifs de territoire Gestion des obligations déclaratives	ingénierie de diagnostic ingénierie de projet ingénierie juridique et réglementaire ingénierie financière ingénierie de mobilisation des acteurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion de l'engagement de la jeunesse 	Déploiement du service national universel et organisation des séjours de cohésion Agrément des structures d'accueil du service civique Déploiement des formations civiques et citoyennes et de tuteurs de service civique Evaluation Supervision de la réserve civique Primo information et orientation sur les programmes d'engagement de la jeunesse Animation d'un réseau professionnel	ingénierie de diagnostic ingénierie de projet ingénierie juridique et réglementaire ingénierie de mobilisation des acteurs
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion de l'autonomie et de l'expression de la jeunesse 	Accompagnement des structures Information Jeunesse Accompagnement au projet jeune Evaluation	ingénierie administrative ingénierie technique ingénierie juridique et réglementaire
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Régulation du champ des activités physiques et sportives et promotion de l'intégrité du sport 	Instruction des cartes professionnelles d'éducateur sportif Instruction des manifestations sportives à véhicule motorisé Contrôle des établissements d'activités physiques et sportives Information et conseils	ingénierie de diagnostic ingénierie de projet ingénierie technique ingénierie juridique et réglementaire

<p>➤ Soutien et accompagnement au projet d'équipement sportif</p>	<p>Enquête de police administrative Plan de prévention des noyades Plan de prévention des violences</p> <p>Aide au projet Conseil et diagnostic Aide à la recherche de co-financement Instruction des homologations d'enceintes sportives</p>	<p>ingénierie de mobilisation des acteurs</p> <p>ingénierie de projet ingénierie juridique et réglementaire ingénierie de mobilisation des acteurs</p>
<p>➤ Promotion des sports de pleine nature</p>	<p>Participation aux travaux de la commission départementale des espaces sites et itinéraires Accompagnement au développement du réseau stations de sports nature</p>	
<p>Les politiques publiques de jeunesse, d'engagement et de sports sont par nature transversales et multipartenariales (services de l'Etat, collectivités locales, associations, publics). Le SDJES joue ici le rôle d'assembler des acteurs et accompagne les porteurs de projets, de la conception à l'évaluation. Le SDJES joue également un rôle de régulateur auprès de ces opérateurs.</p>		

<h2>ECR ENVIRONNEMENT</h2>		
<p style="text-align: center;">Coordonnées de l'acteur :</p> <p style="text-align: center;">Tél : 05.55.87.00.13 –</p> <p style="text-align: center;">cpeuch@ecr-environnement.com</p> <p style="text-align: center;">site : https://ecr-environnement.com/</p> <p style="text-align: center;">1 Avenue du 4 juillet 1776 - 19100 Brive la Gaillarde</p>		
<p>ECR Environnement est un bureau d'études et de conseil indépendant spécialisé dans l'ingénierie du sol et de l'aménagement : études géotechniques (missions G1 à G5), études environnementales et topographie, détection de réseaux</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 10 personnes</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 300 à 500</p> <p>Fourchette de montants/projet : 500 à 20 000€ HT</p> <p>Clients : collectivités, particuliers, Architectes, industriels, experts, entreprises de TP, ENEDIS, GRDF...</p>	<p>Possibilité d'accompagner nos clients dans tous les domaines d'aménagements du sol (Création de ZAC, lotissements, pavillons, voiries,..) dès la phase conception (Etudes topographique, scan 3D, VRD, étude réglementaire, diagnostic faune/flore) à la réalisation des projets (sondages géotechniques, études hydrauliques,.....) et jusqu'à la phase suivi de travaux (aménagement de centre bourg, rond-point,.....)</p>	<p><u>Ingénierie de diagnostic géotechnique :</u></p> <p>rédaction de rapports d'étude G1 - G2AVP/PRO pour consultations des entreprises permettant de fournir les informations géotechniques nécessaires pour les projets</p> <p><u>Ingénierie de diagnostic et ingénierie technique environnementale :</u></p> <p>dossiers réglementaires : filière d'assainissement individuel à mettre en place, diagnostic Sites et sols pollués nécessaire lors de l'acquisition/vente d'une parcelle, dossier loi/Eau, étude d'impact, dossier ICPE réglementairement, Dossier Loi Elan.</p> <p><u>Ingénierie de diagnostic et de projet Topo :</u></p> <p>levés et implantation de projets, détection de réseaux</p>

		<p>Ingénierie de projet VRD :</p> <p>Montage des dossiers en collaboration avec les maitres d'ouvrage (public ou privés), consultation des entreprises de travaux et suivi d'exécution.</p>
<p>Réalisation de dossiers Loi Elan pour la vente de parcelles constructibles, puis sondages pour étude de pollutions des sols et études géotechniques pour la définition des fondations du projet. En parallèle, réalisation des études VRD (aménagement des voiries, étude de stockage des eaux pluviales avec dimensionnement des structures) et suivi des travaux jusqu'à la réception.</p>		

<h2>EDEIS</h2>		
<p>Coordonnées de l'acteur :</p> <p>Tél : 05.55.17.65.75 – patricia.lachenaud@edeis.com – site : www</p> <p>5 Bld Amiral Grivel 19100 Brive la Gaillarde</p>		
<p>Le groupe Edeis est un acteur majeur de l'ingénierie en France et de la gestion d'infrastructures. Le groupe emploie 980 collaborateurs en France. Implanté sur le territoire national avec 14 agences et 450 ingénieurs, le Groupe d'ingénierie français œuvre aux côtés des territoires et accompagne les porteurs de projets, donneurs d'ordre publics, investisseurs, startupper et grands groupes dans la conception, la construction ou la réhabilitation de leurs ouvrages. Ingénierie de conseil et maître d'œuvre, Edeis intervient dans les domaines de l'industrie, l'agroalimentaire, la santé, l'immobilier privé et les équipements publics. Edeis intervient localement au sein de la région Nouvelle-Aquitaine avec ses agences de Brive et de Bordeaux. L'implantation géographique de l'agence de Brive lui permet d'être à proximité de chacune des opérations et d'être véritablement l'allié des territoires.</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : Agence de BRIVE : 2 300 000 €</p> <p>Effectif : 980 (dont 400 personnes dans la division ingénierie, dont 16 à l'agence de Brive)</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : Agence de Brive : moyenne 15/an</p> <p>Fourchette de montants/projet : Montant Travaux des projets traités à Brive : 2 000 000 à 200 000 000€</p>	<p>Le Groupe d'ingénierie français propose un accompagnement global du projet, de la réflexion en amont avec le maître d'ouvrage jusqu'à la construction et la livraison de leur bâtiment. Il intervient sur tout type d'opération, publique ou privé, qu'ils s'agissent de bâtiments industriels, agroalimentaires, tertiaires, hospitaliers, médicaux ou dans l'immobilier privé, quelle que soit leur envergure ou leur complexité</p> <p>Approche unique de chaque projet de travaux,</p>	<p>ingénierie de diagnostic</p> <p>- Diagnostic des infrastructures et équipements des existants en vue de leur amélioration : Bilan global des installations techniques : bilan technique de fonctionnement et de besoins, définition et classifications des actions d'amélioration, élaboration d'un programme</p> <p>- Audit des installations techniques</p>

<p>Clients : Centre Hospitaliers, CHU, EHPAD, SEL, Régions, Communes, Collectivités locales, Industriels</p>	<p>en création ou rénovation / restructuration, depuis l'analyse de l'expression des besoins du Maître d'ouvrage jusqu'à la mise en service et l'exploitation.</p> <p>Missions : conseil, Décret tertiaire, étude de faisabilité, ICPE, BIM, Développement durable, AMO, MOE, clé en main.</p>	<p>- Réalisation d'études de faisabilité</p> <p>ingénierie de projet</p> <p>Gestion des projets techniques et d'ingénierie, management de projet, gestion budgétaire et planification</p> <p>ingénierie technique</p> <p>Maîtrise d'œuvre : conception et suivi de réalisation des ouvrages techniques du bâtiment et de l'industrie (génie climatique, plomberie, sécurité incendie, génie électrique, courants faibles, fluides médicaux et spéciaux, gestion technique)</p> <p>Activité principale de l'agence de Brive : Maîtrise d'œuvre des lots technique du bâtiment et de l'industrie</p> <p>Autres missions assurées par l'agence de Brive : Conseils, Etude de faisabilité, ICPE, BIM, AMO</p>
--	--	---

<p>VIAPOST (Brive) Maître d'ouvrage : SEM 19 Le projet comprend la conception et la construction d'un bâtiment : - Un hall d'exploitation de 8 665 m², - Une zone tertiaire de 1 300 m² sur deux niveaux, - Une zone de locaux techniques 240 m². Montant Travaux : 7 000 000,00 € Mission EDEIS : Conception et coordination des études et suivi des travaux pour : Fluides, Electricité, SSI, Lots architecturaux (second œuvre).</p> <p>PRANA (Brive)</p>
--

<p>Maître d'ouvrage : SEM 19 Le projet comprend la conception et la construction d'un bâtiment de 2 590 m² regroupant les activités de : - PRANA : fabricant de matériel électronique, - INOVEOS : concepteur de composants et systèmes hyperfréquences, prototypage de circuits imprimés, - CISTEME : centre d'ingénierie des systèmes en télécommunications, électromagnétisme et électronique. Montant Travaux : 4 500 000,00 € Mission EDEIS : Conception et coordination des études et suivi de travaux pour : Structure, Fluides, Electricité, SSI, Lots architecturaux (second œuvre) Autres mission EDEIS : Qualité environnementale, Bâtiment certifié BEPOS, Commissioning</p> <p>CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MÉDECINE NUCLÉAIRE – CYCLOTRON – CHU DE MARTINIQUE Maître d'ouvrage : CHU de Martinique Le projet comprend la conception et la construction d'un bâtiment regroupant les activités suivantes : Cyclotron et laboratoires de fabrication associés, Médecine nucléaire, Laboratoires Montant Travaux : 18 000 000,00 € Mission EDEIS : Conception et coordination des études et suivi de travaux pour : Fluides, Fluides spéciaux, Electricité, SSI</p>

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE-AQUITAINE (EPFNA)

Coordonnées de l'acteur :

05 49 62 67 52 – contact@epfna.fr – www.epfna.fr
107, boulevard du Grand Cerf – CS 70432 – 86011 Poitiers

Les prestations que propose l'EPFNA sont de :

- Réaliser un portage foncier : négociations, acquisitions pour préparer des emprises foncières nécessaires à un projet
 - Accompagner un projet en amont des acquisitions et en aval
- Créer du foncier disponible aux endroits stratégiques et en renouvellement urbain
 - Créer des emprises foncières d'un seul tenant

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 800 000 €</p> <p>Effectif : 61 salariés (hors DG)</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 732 opérations actives (10 en Corrèze)</p> <p>Fourchette de montants/projet : 600 000 € en moyenne par projet</p> <p>Clients : L'EPFNA s'adresse aux collectivités de son territoire de compétence, qui couvre dix départements de Nouvelle-Aquitaine (les départements des Landes,</p>	<p>L'EPF de Nouvelle-Aquitaine accompagne, techniquement et financièrement, les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets fonciers d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de logements - Développement économique - Revitalisation de centres-villes et centres-bourgs - Traitement de friches urbaines <p>Il intervient en amont du projet, dès la phase de définition de celui-ci, jusqu'au stade de sa mise en œuvre, et ce, dans le cadre de conventions d'intervention foncière signées avec les communes et les EPCI qui</p>	<p>L'EPNA propose un appui opérationnel, technique, juridique, financier et ce, au travers de différentes missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Études préalables visant à définir les conditions techniques et financières de la réalisation d'un projet - Identification des gisements fonciers pour définir une stratégie d'intervention foncière (plan-guide) - Acquisitions foncières et portage foncier : l'EPFNA négocie et acquiert les biens, bâtis ou non bâtis, par tous modes : il peut être

des Pyrénées-Atlantiques et l'agglomération d'Agen, couverts par des établissements publics fonciers locaux, ne font pas partie de son périmètre d'intervention).

lui délèguent, le cas échéant, le droit de préemption sur certaines parties du territoire communal.

- déléataire du droit de préemption et porter des procédures d'expropriation.
- Dépollution et démolition : l'EPFNA fait réaliser toute démolition et dépollution nécessaire afin de céder un foncier prêt à l'emploi.
 - Consultations d'opérateurs visant à céder du foncier et faire émerger des projets
 - Recherche de financements

Exemple de projets portés par l'EPFNA

Tulle : Acquisition d'un ancien cinéma en centre-ville.

L'ex-cinéma Le Palace sera reconfiguré pour accueillir de nouvelles fonctionnalités dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. Ce projet participera à la transformation de l'avenue Victor Hugo souhaitée par la Commune et, plus largement, à la reconquête des immeubles vacants du centre-ville.

Treignac : Requalification d'un immeuble patrimonial dégradé.

Situé place Marc Sangnier, cet immeuble correspond à une ancienne école de jeune fille reconvertie en habitation et présentant un état de dégradation avancé. Le projet de la commune consiste à réhabiliter de manière assez simple, en limitant les dépenses au strict nécessaire, ce bâtiment présentant un caractère patrimonial marqué afin d'y accueillir des manifestations culturelles. Au regard de l'état de dégradation du bâtiment, dont l'intégrité physique semble aujourd'hui menacée, l'EPFNA pourra procéder à la réalisation de travaux d'urgence visant à préserver le bâti et permettre sa valorisation ultérieure.

Ussel : Opération de requalification de la friche de l'ancienne école Notre Dame de Providence.

Ce tènement foncier, situé en entrée de ville, constitue une opportunité prioritaire pour la collectivité dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine. Après une phase d'étude visant à accompagner la commune dans la définition de son projet, l'EPFNA a procédé à la démolition de l'ensemble des bâtiments présents sur le site. Parallèlement, la commune a engagé la recherche de porteurs de projet, intéressés par la disponibilité d'un foncier stratégique « prêt à l'usage ».

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉNERGIE DE LA CORRÈZE (FDEE 19)

Coordonnées de l'acteur :

05.55.20.89.52 - accueil@fdee19.fr - www.fdee19.fr

6, Quartier MONTANA – – 19150 – LAGUENNE

La Fédération regroupe, à ce jour, 215 communes sur les 280 que compte le Département, soit près de 216 000 habitants et a pour compétence obligatoire l'organisation de la distribution publique d'électricité. La FDEE 19 est Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité. Nous avons comme compétence optionnelle l'éclairage public des communes, l'exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et Hybrides rechargeables, un groupement d'achat d'énergie, la dissimulation des réseaux de télécommunication (Art L2224-35 du CGCT), un Système d'Information Géographique lié à nos différentes compétences.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 10 M€</p> <p>Effectif : 9 agents</p> <p>Nombre de projets portés annuellement :</p> <p>Électrification Rurale : Éclairage Public : 80 Réseaux Télécom : 30 IRVE : 25</p> <p>Fourchette de montants/projet : ER : 3000 à 300 000€ EP : 500 à 120 000€ Télécom : 2000 à 30 000€ IRVE : 7 000 à 35 000€</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</p> <p>Pour tous les projets portés, nous intervenons au stade de la demande des collectivités et nous réalisons l'ensemble des prestations liées aux projets (Études préalables, APS, APD, PRO, DET, AOR) Pour les IRVE, nous gérons l'exploitation du réseau</p>	<p>Tous les types d'ingénierie sont réalisés par notre Fédération. Ils peuvent d'être réalisés au sein de notre organisme grâce à notre personnel qualifié (Éclairage Public, Gestion des données, Gestion de l'Énergie, Réseaux Électriques). Nous sommes également accompagnés par deux bureaux d'études DEJANTE Energie (Malemort) et SOCAMA (Tulle) dans le cadre de deux contrats de Maîtrise d'œuvre pour les travaux réseaux électriques, télécommunication, et</p>

Clients : Communes, EPCI à FP, Établissements publics		éclairage public.
<p>Électrification Rurale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous réalisons des travaux liés au renforcement des réseaux de distribution d'électricité en fonction des contraintes sur les réseaux pour une fourniture de qualité et continue de l'énergie électrique Nous réalisons des travaux d'extension pour les nouvelles constructions qui sont éloignées des réseaux de distribution électrique et pour toutes nouvelles demandes de raccordement aux réseaux (habitation individuelle, lotissement, commerces, pylône, ...) Nous réalisons des travaux de sécurisation des réseaux, plus adaptés aux besoins des usagers, Nous réalisons des travaux de dissimulation des réseaux de distribution pour l'amélioration du cadre de vie et l'esthétique des bourgs et villages <p>Éclairage Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous réalisons des travaux d'extension pour les communes membres (nouvelles rues, lotissement, ...) Nous réalisons des travaux de rénovation, de mise en conformité des installations d'éclairage public <p>Télécommunication :</p> <ul style="list-style-type: none"> En lien avec la dissimulation des réseaux de distribution électrique, nous réalisons des travaux de dissimulation des réseaux de distribution pour l'amélioration du cadre de vie et l'esthétique des bourgs et villages <p>IRVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous gérons le déploiement des infrastructures sur l'ensemble de notre territoire, nous gérons l'exploitation du réseau et sa supervision. <p>SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> Grâce à cet outil, nous pouvons accompagner les communes dans leur projet et réaliser des programmes pluriannuels de rénovation de l'éclairage public par exemple. Nous avons une meilleure connaissance de nos installations et de nos réseaux électriques et éclairage public. La réalisation d'audits des installations d'EP permet d'offrir à nos communes membres une lisibilité de leurs installations et un suivi des interventions de maintenance. <p>GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous sommes membres pilotes d'un groupement d'achat d'énergie (électricité et gaz) comprenant près de 1300 membres pour 35 000 points de livraison répartis dans 11 départements et 3 régions. Le montant annuel de notre marché est de 130 M€. 		

FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE-CORRÈZE

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone : 05 33 89 33 33 -

Courriel : cmalaurie@franceactive-nouvelleaquitaine.org -

<https://www.franceactive.org>

10 avenue Général Leclerc Maréchal de France - 19100 Brive-La-Gaillarde

Depuis plus de 30 ans, France Active porte la vision d'une économie transformatrice et créatrice de liens. Une économie qui donne une place à chacun, offrant à celles et ceux qui le souhaitent le pouvoir d'entreprendre.

Une économie qui met sa performance au service de l'inclusion, et de son impact social, écologique, et territorial.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, France Active Nouvelle Aquitaine regroupe les 3 associations France Active présentes sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement pour le territoire corrézien : 125 k€ (hors lignes de dotations des outils financiers)</p> <p>Effectif : 4 salariés sur le département corrézien - plus de 20 membres actifs</p> <p>Nombre de projets portés En 2020 : 60 structures financées dont 41 TPE 1 503 940 € de garanties mobilisées 2 624 970 € de prêt bancaires garantis 283 400 € de prêts solidaires 57 000 € de primes</p>	<p>France Active Nouvelle Aquitaine est une structure d'accompagnement sur le volet financier : une première ébauche de plan de financement initial doit être formalisée même si nos interventions peuvent mener à une poursuite de ce travail de formalisation (calibrage du plan de financement aux besoins réels des projets et aux dispositifs financiers identifiés)</p> <p>Les chargés d'expertise se déplacent dans les locaux identifiés/lieux d'exercice des porteurs de</p>	<p>Ingénierie financière :</p> <p>A travers un accompagnement avant l'initiation d'une démarche d'intermédiation bancaire : définition et mise en œuvre des montages financiers parfaitement adaptés aux besoins et aux objectifs spécifiques des structures accompagnées au moindre coût et tour de table avec les financeurs.</p> <p>A travers l'octroi d'outils financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - octroi de garanties d'emprunts auprès des entrepreneurs et

156 emplois créés ou consolidés
Au 30/11/2021
102 structures financées dont 53 TPE
1 972 042 € de garanties mobilisées
3 220 661 € de prêt bancaires garantis
172 000 € de prêts solidaires (Solidaire)
264 500 € de primes
241 emplois créés ou consolidés

Bénéficiaires :

Créateurs/repreneurs/
Chefs d'entreprise/
Structures de l'IAE/Associations/SCOP....

projet/chefs d'entreprise, pour une parfaite proximité.

institutions qui favorisent l'emploi et la cohésion sociale.

- Octroi d'**apports en quasi-fonds propres**
- Octroi de **prêts participatifs**
- Octroi de **primes (2k€ à 3k€)**

Ces outils permettent d'obtenir un **effet de levier** pour d'autres financements et de négocier des financements bancaires de qualité (ex : la garantie France Active permet d'exclure ou limiter les cautions personnelles des entrepreneurs, permet une hausse de la réactivité dans la mise en place des financements...)

Ingénierie de mobilisation des acteurs au travers de la réflexion actuelle sur le développement d'un projet de Fabrique à Initiatives en Corrèze (labellisation déjà obtenue en Creuse) : *il s'agit ici d'impulser des activités d'utilité sociale dans les territoires, de la détection des besoins jusqu'à l'accompagnement du porteur de projet par des étapes spécifiques : capter les besoins sociaux sur son territoire, mettre en relation l'ensemble des acteurs, inventer des réponses entrepreneuriales sociales et durables.*

Exemples de témoignages :

Après une expérience dans l'immobilier bordelais, j'ai souhaité revenir dans la région et créer ma propre agence immobilière sous la franchise NESTENN. Située dans le quartier dynamique des Rosiers à Brive, notre agence propose des biens à la vente mais aussi à la location. Nous proposons des services novateurs comme des photos haute définition et la visite virtuelle.

France Active a été un réel levier pour l'obtention de mon prêt bancaire au Crédit Agricole, alors que certaines banques se positionnaient défavorablement du fait de mon jeune âge.

L'agence a été créée à l'été 2020 et l'équipe se compose actuellement de 7 personnes. L'objectif serait de développer la gestion locative afin de recruter, à terme, un salarié dédié.

L'association Tuberculture a été créée en 1973 à l'initiative de jeunes habitants de la commune de Chanteix. Elle organise tous les ans le Festival Aux Champs qui regroupe, sur 4 jours, 7000 à 10 000 visiteurs autour d'une programmation musicale très large. L'association gère aussi la diffusion de concerts à La Boîte en Zinc, l'accueil de résidences d'artistes et des actions de médiation artistique et culturelle auprès des centres de loisirs, EHPAD.

Suite à un accompagnement DLA, nous avons souhaité nous tourner vers France Active Limousin. Après l'annulation de nos manifestations due au Covid, il est primordial de pouvoir compter sur le soutien de nos partenaires.

ODETEC		
Coordonnées de l'acteur :		
Tél : 05.55.17.73.73 – contact@odetec.fr – M. Moctar CISSE, Associé et responsable d'Agence site : 17 rue du petit St Germain 19100 Brive-la-Gaillarde		
Le GROUPE ODETEC, répartis sur 5 agences, est une entreprise à taille humaine à laquelle nous attachons des mots forts : formation, émergence de talents, management participatif, proximité, individualisation, écoute et convivialité. ODETEC s'est entouré d'une équipe de spécialistes tous corps d'état. Ainsi, notre groupe a les moyens humains et les compétences nécessaires à la conduite de chaque projet. L'équipe développe une vision transversale et travaille en relation étroite avec l'ensemble des acteurs.		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 42 collaborateurs</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 300</p> <p>Fourchette de montants/projet : > 1,5 M€ HT de travaux</p> <p>Clients / Secteur d'activité : Collectivités, Centre Hospitalier, Bailleurs sociaux, Etablissements santé, Etablissements scolaires, Secteur tertiaire et commercial, Equipements publics, Industrie etc.</p>	<p>L'atout majeur de l'équipe ODETEC, de par l'effectif de collaborateurs, est d'être une structure souple, énergique, réactive et force de propositions.</p> <p>Notre méthodologie commune de travail est basée sur une méthode en gestion de projet et sur des concertations et échanges forts entre les différents intervenants tant de la Maitrise d'Ouvrage que du BET ODETEC et que les intervenants.</p> <p>Nous pensons que le maître d'ouvrage et les autres intervenants seront des partenaires dans la réalisation pour mener à bien ce projet, nous réaliserons régulièrement des réunions pour présenter les résultats afin d'orienter les études dans le sens souhaité.</p> <p>Au démarrage de chaque phase ou lorsqu'un des membres de l'équipe rencontre une difficulté, l'équipe ODETEC affectée au projet (suivant organigramme) + d'autre collaborateur hors du projet (pour assurer la prise de recul) consacreront des réunions d'échanges d'idées et de retour d'expérience pour esquisser les préconisations de travaux dans leur forme optimale, et sélectionner les technologies à privilégier en fonction des contraintes du site.</p>	<p>Ingénierie structures béton bois métal <i>Ingénierie générale bâtiment, génie civil, Conception et dimensionnement toutes structures béton, Conception et dimensionnement de charpentes métalliques, Conception et dimensionnement de charpentes bois et charpentes bois lamellé-collé, Expertise technique, diagnostics structurels dans l'existant, etc...</i></p> <p>Ingénierie Fluides, Thermique, Environnementale <i>Ingénierie des systèmes thermiques, des audits énergétiques, des diagnostics thermiques, des performances énergétiques globales, du confort hygrothermique, des économies d'énergie, des énergies renouvelables, les applications du génie climatique couvrent tout le champ de l'ingénierie du bâtiment etc...</i></p> <p>Ingénierie Electricité, Coordination SSI <i>Eclairage, distribution d'énergie, sécurité, gestion de puissance, ce pôle couvre l'ensemble des ingénieries des systèmes électriques CFO d'un projet depuis l'origine des installations jusqu'aux points de livraison utilisateurs, etc...</i></p> <p>Ingénierie VRD <i>Réseaux extérieurs, élargie aux abords de bâtiments et aux</i></p>

aménagements de voirie (lot VRD aux abords de bâtiments).

Ingénierie cuisine / Restauration collective

Traitement des matières premières, choix des aliments, production et distribution des repas, équipements froids indépendants ou production de froid centralisée (fluides frigorigènes ou eau glycolée), préconisation des équipements de cuisson, préconisation des panneaux de chambres froides, distribution, laverie, etc..

Economie de la construction

Estimations en phases de concours, esquisses, avant-projet, descriptifs de tous les ouvrages, élaboration des pièces écrites des dossiers de consultations (DCE) tous corps d'état, réception des travaux, etc...

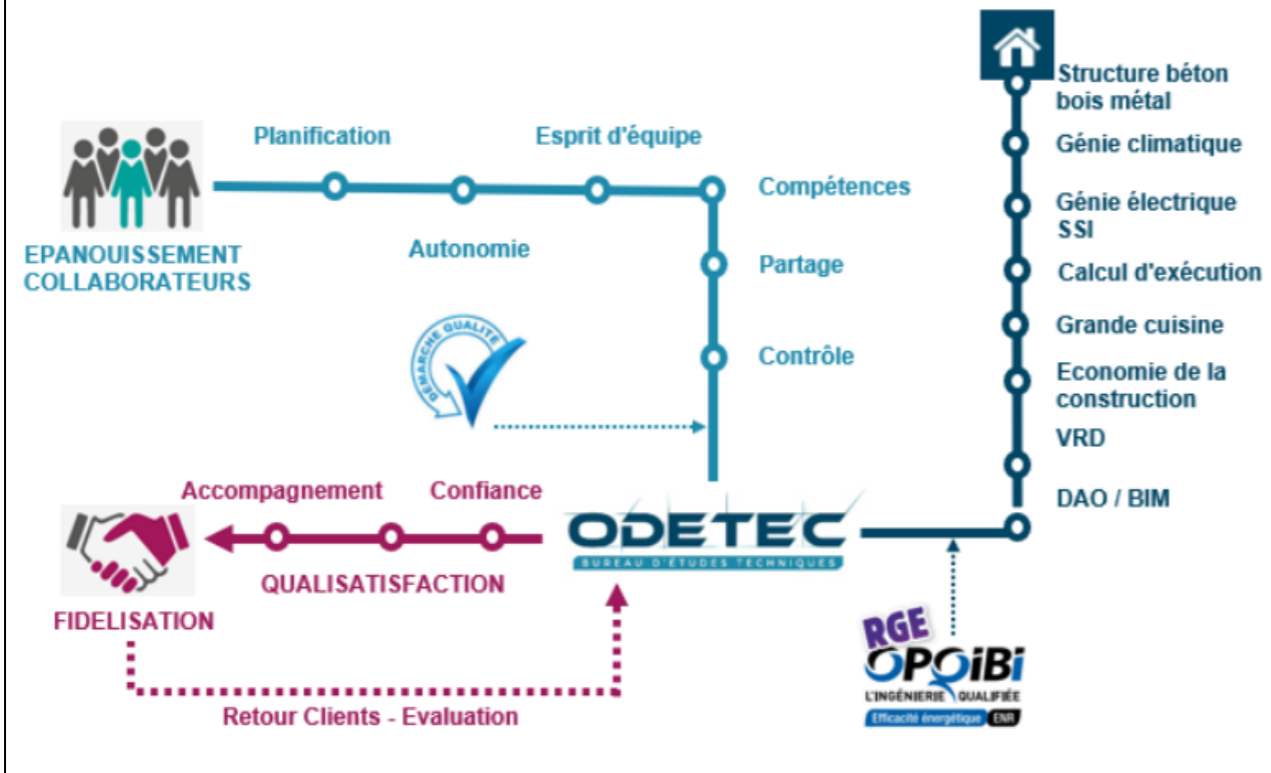
Liste de nos références les plus significatives :

Désignation opération	Maître d'ouvrage	Architectes	Montant de l'opération Surface Bâtiment	Etat d'avancement du projet	Rôle et Missions ODETEC
Réalisation du Parc "Melofolia" à COUSSAC BONNEVAL	SA DREAMGEST	COCO ARCHITECTURE	19 230 000 € HT 11 479 m ²	Projet en études	Bureau d'études CVC/PBS / électricité / thermique / structure / VRD / SSI / cuisine
Extension, restructuration et surélévation de l'Hôpital Privé Francheville à PERIGUEUX	HOPITAL PRIVE FRANCHEVILLE (EX CLINIQUE FRANCHEVILLE)	SCHURDI-LEVRAUD ARCHITECTURE	16 000 000 € HT 8 100 m ²	Projet livré en 2020	Maître d'oeuvre & Bureau d'études CVC/PBS / thermique / électricité / SSI / fluides médicaux / VRD / cuisine / ingénierie environnementale
Marché Global de Performance pour la construction du Centre Événementiel de BERGERAC	LA CAB / SEMIPER	ARCHISTUDIO / SOUVENIR D'UN FUTUR	14 380 000 € HT 3 900 m ²	Projet en études	CVC/PBS / électricité / thermique / SSI / structure Bureau d'études / VRD / économie second oeuvre
Construction de 142 logements à BRUGES	MESOLIA / TOIT GIRONDIN	SCHURDI-LEVRAUD ARCHITECTURE	12 594 000 € HT 3 758 m ²	Projet en chantier	Maître d'oeuvre & Bureau d'études structure / CVC/PBS / électricité /

					thermique / ingénierie environnementale
Restructuration et extension du siège du Crédit Agricole Charente Périgord à SOYAUX	CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD	DAS d'Architecture	11 000 000 € HT 6 500 m ²	Projet livré en 2020	CVC/PBS / thermique / électricité / froid industrie Bureau d'études I / SSI
Construction de 47 logements, stationnements aériens et aménagements extérieurs à AMBARES-ET-LAGRAVE	DOMOFRANCE	SCHURDI-LEVRAUD ARCHITECTURE	10 400 000 € HT 5 500 m ²	Projet en études	CVC/PBS / électricité / thermique / structure / VRD Bureau d'études
Construction de 110 logements, surfaces commerciales et stationnements - ZAC Epicentre à BOULAZAC	DOMOFRANCE	SCHURDI-LEVRAUD ARCHITECTURE	10 317 000 € HT 9 197 m ²	Projet livré en 2022	CVC/PBS / électricité / thermique / ingénierie Bureau d'études environnementale
Conception Construction du pôle des services mutualisés pour le Grand Périgueux à PERIGUEUX	LE GRAND PERIGUEUX	SCAPA ARCHITECTES ASSOCIES / SCHURDI LEVRAUD ARCHITECTURE	10 000 000 € HT 6 300 m ²	Projet livré en 2023	CVC/PBS / thermique / électricité / structure / VRD Bureau d'études
Construction et rénovation du Centre Omnisport La Base C.C. Lot et Tolzac LE-TEMPLE-SUR-LOT	SAEML BASE DE LOISIRS TEMPLE SUR LOT	ARCHISTUDIO	9 800 000 € HT 4 800 m ²	Projet livré en 2023	CVC/PBS / électricité / SSI Bureau d'études
Démolition et construction de 70 logements locatifs sociaux et restructuration d'un cloître à DAX	DOMOFRANCE	NOV'ARCHI	9 450 000 € HT 5 496 m ²	Projet en études	CVC/PBS / électricité / structure / VRD Bureau d'études
Construction d'un immeuble de bureaux (bâtiment A4) pour un groupe pharmaceutique MERCK à MARTILLAC	MERCK BIODEVELOPPEMENT / ERAS INGENIERIE	FABRIQA	9 000 000 € HT 3 686 m ²	Projet en chantier	CVC/PBS / électricité / SSI / structure / VRD / Bureau d'études économie second oeuvre
Extension et restructuration du CFA d'AGEN	CHAMBRE RÉGIONALE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE AQUITAINE (CRMA)	TLR Architecture	8 200 000 € HT 7 849 m ²	Projet en chantier	CVC/PBS / VRD / cuisine Bureau d'études
Restructuration de l'ancien CCI et de l'Hôtel Consulaire de NIORT en un	DUVAL DEVELOPPEMENT	ATELIER DU TRAIT	8 000 000 € HT 6 340 m ²	Projet en études	CVC/PBS / thermique / électricité / SSI Bureau d'études

programme mixte à NIORT					
Aménagement du site de Niort Tech III	NIORT AGGLO	VICTOR ARCHITECTES / CREA'TURE ARCHITECTES	7 766 000 € HT 1 332 m ²	Projet en études	CVC/PBS / électricité / SSI Bureau d'études
Reconstruction des internats du lycée Pré de Cordy à SARLAT LA-CANEDA	REGION NOUVELLE AQUITAINE / SEMIPER	HESSAMFAR & VERONS ARCHITECTES ASSOCIES	7 680 000 € HT 4 115 m ²	Projet en études	CVC/PBS / électricité / VRD / SSI
Construction du nouveau siège de la Caisse Régionale du CA Charente-Périgord à SAINT-LAURENT-DES-VIGNES	CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-PERIGORD	ARCHISTUDIO	7 000 000 € HT 4 000 m ²	Projet livré en 2018	CVC/PBS / thermique / électricité / SSI Bureau d'études
Construction d'une plateforme logistique BEAUTY SUCCESS à SAINT-ASTIER	BEAUTY SUCESS	CETEC	7 000 000 € HT 10 000 m ²	Projet livré en 2014	CVC/PBS / thermique / électricité

"LA QUALITE, LEVIER DE PERFORMANCE DES PME DE SERVICES"



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone : 05 55 96 97 00 – Adresse mail: accueil@pnr-millevaches.fr – Site internet : <https://www.pnr-millevaches.fr/>

Maison du Parc

7 route d'Aubusson

19290 Millevaches

Le Parc Naturel Régional de Millevaches a été créé en 2004. Il regroupe 124 communes dont 65 en Corrèze. La charte du PNR, valable jusqu'en 2033, indique les trois principales priorités du PNR :

- préserver le patrimoine du parc
- favoriser la transition écologique et énergétique
- assurer la cohésion des habitants du territoire

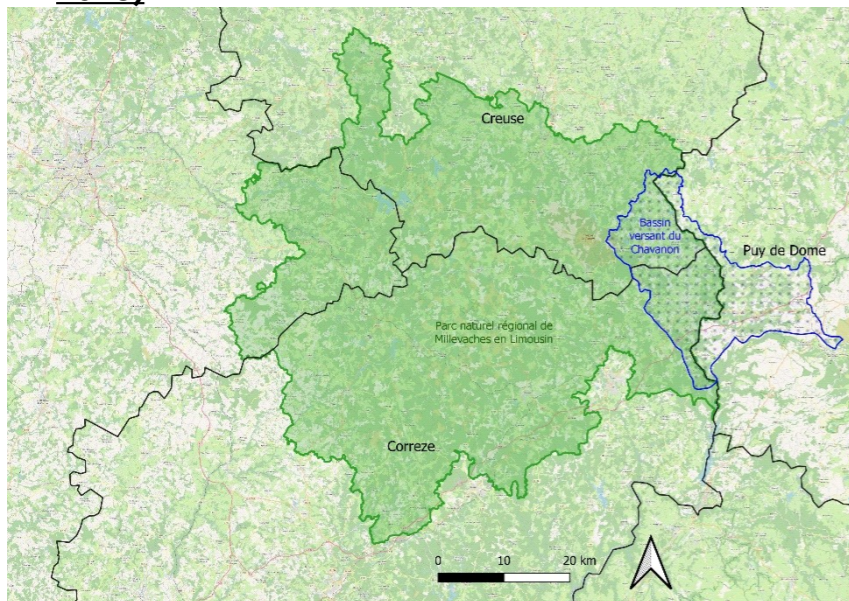
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 2 500 000 €</p> <p>Effectif : 33</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : 80 -100</p> <p>Fourchette de montants/projet :</p> <p>Clients : collectivités, associations, particuliers et entreprises</p>	<p>Le PNR Millevaches intervient en amont et tout au long du projet</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant quels types d'ingénierie sont proposés par votre organisme. Les types d'ingénierie sont les suivants :</p> <p>ingénierie de diagnostic : Accompagnement pour la réalisation du diagnostic dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet : outil d'aide à la décision. Le diagnostic est un préalable nécessaire à la mise en place d'un projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation de l'état des lieux de la situation -Définition des données chiffrées, des problèmes, des forces, des faiblesses,

		<p>des attentes, des enjeux (économiques, sociaux, environnementaux, démographiques,...)</p> <p>ingénierie de projet : Accompagnement pour la conduite d'un projet tout au long du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du projet (buts et objectifs) - Organisation du projet : Définition du programme : moyens nécessaires , planification, intervenants,... - Suivi du déroulement du projet : points réguliers, trouver des solutions en cas de problèmes, vérification des réalisations et de la tenue des délais <p>ingénierie technique : Accompagnement technique à la réalisation d'un projet grâce au haut niveau technique de l'équipe pluri disciplinaire du Parc (forêt, biodiversité, faune, flore, patrimoine culturel, urbanisme, agriculture, énergie, tourisme, mobilité, paysages, éducation à l'environnement, eau, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des connaissances techniques nécessaires - Suivi de la réalisation technique du projet (vérifications,
--	--	---

		<p>ajustements et solutions en cas de problème ou d'imprévu)</p> <p>ingénierie financière : Accompagnement, conseil pour l'élaboration du plan de financement du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la recherche de financements, - Définition des connaissances réglementaires des dispositifs d'aides - Relais auprès des financeurs <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : Accompagnement pour la définition, la recherche et la mise en réseau des acteurs et partenaires pouvant être associés à la réalisation d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide à la recherche de partenaires, de soutiens, - Aide à la mise en réseau des acteurs - Actions de communication
<p>Veillez développer ici un ou plusieurs exemples parlants de projets portés par votre structure. Veillez préciser en quoi votre apport a été important pour le</p>		

porteur.

- **Animation du contrat de progrès territorial Chavanon en action (2021-2025)**



Ce programme vise le maintien des usages notamment lié à l'eau en proposant des solutions fondées sur la nature, en particulier, la gestion et la restauration des milieux aquatiques sur le bassin du Chavanon, à cheval sur les régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne Rhône-Alpes.

D'un montant prévisionnel de 5.3 M d'€ sur 5 ans, réunit 27 porteurs de projet, 6 partenaires financiers et de nombreux partenaires techniques.

Dans ce projet, le Parc assure différentes missions :

- Coordination du projet : il assure la cohérence et complémentarité des actions et joue le rôle de médiateurs /relais entre partenaires. Il réalise les bilans techniques et financiers et se charge de valoriser et promouvoir le programme.
- Porteur de projet : Dans une logique de complémentarité avec les autres acteurs, il porte la maîtrise d'ouvrage du suivi physico-chimique des stations de mesures, le développement d'une stratégie de communication et la mise en place d'un dispositif d'aides pour accompagner les propriétaires volontaires à la mise en place d'une gestion forestière durable de leurs parcelles.
- Expertise technique : le Parc apporte son expertise technique à plusieurs niveaux et selon les besoins. Il peut être identifié en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage ou conseillers sur des études et actions via un appui administratif, financier (recherche de subventions) ou technique (diagnostics, préconisations, etc.). Il peut également être amené à transmettre un avis réglementaire ou contribuer au partage d'informations dans le cadre de consultation publique.

Pour aller plus loin : <https://chavanon-en-action.fr/>

- **Charte Forestière de Territoire :**

La Charte Forestière de Territoire, pilotée par le Pnr de Millevaches en Limousin a pour objectif de développer une approche de la forêt sous son prisme

multifonctionnel (économique, écologique, paysager, culturel, social, ...). Une première mouture de la CFT a été conduite sur la période 2015-2021 pour définir des orientations stratégiques et un programme d'actions en faveur de la forêt et des ressources qu'elle représente. Sur la base d'un diagnostic, d'une définition partagée des enjeux entre les 12 professionnels de la forêt signataire, la CFT s'articule autour de 3 grands objectifs :

- Vers une forêt de production multifonctionnelle
- Pour une valorisation et une plus-value économique locales de la ressource
- Pour une appréhension dynamique de la forêt.

Focus sur 4 actions phares (sur 15 actions) :

- L'outil OPAFE (Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnemental) : il s'agit d'un outil technique et financier animé par le Parc s'adressant aux propriétaires privés et publics souhaitant s'engager vers une gestion forestière différente (Régénération naturelle, irrégularisation des peuplements, amélioration feuillus et pins, reboisement diversifié). Depuis 2012, 1,4 millions d'investissements en matière de travaux forestiers découlent de l'OPAFE du Parc pour 244 forêts et environ 550 000 € d'aide publique versée par la Région Nouvelle Aquitaine en contrat avec le Parc.
- Sylvotrophée : l'objet est de permettre la candidature de propriétaires forestiers publics ou privés au trophée de forêts gérées de manière responsable, durable et à la faveur de la multifonctionnalité de la forêt. Ce concours bisannuel permet de réunir un jury de professionnels qui offre un espace de dialogue entre propriétaires, experts et usagers de la forêt.
- Bioclimsol : Il s'agit d'un outil d'aide à la décision face aux risques climatiques pour les propriétaires forestiers. Il a été développé par le CNPF, et déployé sur le territoire du Parc (tests et adaptations locales).
- En partenariat avec Fibois et les Communes Forestières, le Parc lance annuellement un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités locales qui souhaite être accompagnée pour intégrer du bois local dans leurs projets de restauration ou de construction de bâtiments. Ce dispositif du Parc permet de financer jusqu'à 40% de l'étude architectural du projet.

Pour aller plus loin : <http://www.pnr-millevaches.fr/-Foret-60->

- **Développement et structuration d'une filière sarrasin sur le territoire :**

Animation de projet pour un groupe de producteurs en partenariat avec les Chambres d'agriculture 19 et 23, et la communauté de communes Creuse Grand Sud : en 2020 accompagnement sur la définition des besoins, le chiffrage des coûts, la recherche de financements pour un outil collectif de séchage, stockage et triage.

- **Développement de la Marque « Valeur Parc naturel régional » :**

La marque « Valeur parc naturel régional » distingue les produits, services et

savoir-faire élaborés sur le territoire du PNR et respectant un cahiers des charges spécifiques basés sur 3 valeurs fondamentales : le lien au territoire, la dimension humaine et le respect de l'environnement.

Le PNR assure un rôle d'ingénierie de diagnostic (audit), technique (programme d'amélioration continue) et d'animation de réseau.

- **Accompagnement de projets d'aires de bivouac :**

Les aires de bivouacs pensées par le réseau des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC) sont des espaces délimités et aménagés (1 foyer pour faire du feu, des toilettes sèches, point d'eau, plateforme de bivouac...) et sont une proposition complémentaire aux hébergements classiques visant à offrir une étape en pleine nature, une étape insolite sur un itinéraire de randonnée a des clientèles diversifiées (randonneur à pied, VTT, cheval, « primo-campeurs » en famille...).

Le PNR assure un rôle d'ingénierie de projet complet accompagnant les communes pour le déploiement des aires de bivouacs sur le territoire.

- **Rénovation du patrimoine bâti :**

Omniprésent sur le territoire, le bâti traditionnel est un élément caractéristique du PNR qui participe à son identité et son attractivité. Afin de valoriser ce patrimoine et transmettre les savoir-faire locaux, le PNR propose un programme d'aide financière à la restauration et valorisation de ce patrimoine. Le parc apporte une ingénierie financière sur des projets de restaurations de qualité, représentatives du bâti ancien, valorisant les matériaux, les paysages, les techniques traditionnelles et les savoir-faire locaux.

Il vous est ici possible d'ajouter toute remarque qui vous semble importante à propos de votre structure. Dans le cas où votre structure est en lien avec l'ANCT, vous pouvez ici l'évoquer.

POLE EMPLOI

Coordonnées de l'acteur :

Pôle Emploi Brive, rue Ernest Comte La Marquisie 19100 Brive
0555926813 (ligne réservée aux collectivités et aux entreprises)

Pôle Emploi Tulle, rue du 9 Juin 1944 19000 Tulle
0555204269 ((ligne réservée aux collectivités et aux entreprises)

Pôle emploi Ussel 47 av Turgot, Résidence Ventadour 19200 Ussel
0555941313 (ligne réservée aux collectivités et aux entreprises)

Missions de Pôle Emploi :

- L'accueil de tous les actifs et l'inscription des demandeurs d'emploi
- Le versement des allocations destinées aux demandeurs d'emploi
- L'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi
- L'aide aux entreprises pour leurs recrutements
- Le partage de nos connaissances du marché du travail
- Le relais des politiques publiques de l'emploi

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Agences locales Pôle Emploi Accueil physique et téléphonique	→ Accompagnement des collectivités et des entreprises dans leurs recrutements (diffusion d'offres d'emploi, recherche de candidats, services d'adaptation aux postes, formations préalables aux recrutements) → Mise à disposition liste des demandeurs d'emploi accessible pour chaque collectivité sur Pôle Emploi.org	Ingénierie administrative (accompagnement des recrutements) Ingénierie de mobilisation des acteurs

PAYS ET QUARTIERS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Coordonnées de l'acteur :

05 56 90 81 00 - contact@pqn-a.fr - <https://pqn-a.fr/>

Ecosystème Darwin, 87 Quai des Queyries, 33100 Bordeaux

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est un centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoriales de projet. Bien qu'abordant le développement local dans son ensemble, PQN-A accompagne plus particulièrement l'ingénierie territoriale et les élus autour de la politique de la ville, de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, des démarches alimentaires territoriales, de l'inclusion numérique et des démarches territoriales pour l'emploi.

Dans le cadre d'une expérimentation territoriale menée au sein de la mission Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, PQN-A en partenariat avec l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et de d'Urbanisme (IATU) de Bordeaux, a accompagné la communauté de communes des Grands Lacs (40). L'objectif de cette expérimentation territoriale était d'accompagner un territoire à construire sa démarche de revitalisation en tenant compte de la gestion durable de l'espace et du foncier. Après quelques semaines de travail, les étudiants du IATU ont produit quatre plans guides pour les quatre communes de l'intercommunalité identifiées au préalable. Quant à PQN-A, une vidéo et un article de capitalisation sont en cours de réalisation pour diffuser ce retour d'expérience à l'ensemble du réseau régional.

PQN-A est une centre de ressource politique de la ville, il fait donc partie du RNCRPV (Réseau national des centres de ressources politique de la ville). PQN-A travaille également en lien avec l'ANCT sur l'inclusion numérique des territoires.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 950 000</p> <p>Effectif : 12</p> <p>Nombre de projets portés annuellement :</p> <p>Fourchette de montants/projet : Service gratuit</p> <p>Publics cibles : élus, techniciens, opérateurs</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</p> <p>PQN-A peut intervenir tout au long du projet lorsque le territoire en fait la demande. Son accompagnement reste dans un premier niveau de conseil. Il ne se substitue pas à un bureau d'études. Il propose de l'appui stratégique dans des temps collectifs (rencontres, webinaires, ressources, expériences) et accompagne avec ses partenaires sur certains cas particuliers.</p>	<p><u>Ingénierie de diagnostic :</u> via des partenariats, PQN-A peut mettre des opérateurs en lien avec les territoires pour effectuer des diagnostics</p> <p><u>Ingénierie de projet :</u> PQN-A peut accompagner les territoires dans la construction de leur feuille de route territoriale/ projet de territoire</p> <p><u>Ingénierie de mobilisation des acteurs :</u> PQN-A pilote une démarche de mise en réseau à l'échelle régionale. Chaque acteur qui le souhaite peut l'intégrer et participer aux différents temps d'échanges et de rencontres proposés ainsi qu'aux travaux réalisés (fiches d'expérience, articles, vidéos, etc.)</p>

PREFECTURE - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Coordonnées :
rue Souham
19 000 Tulle

Informations générales	Modes d'intervention	Type d'ingénierie
<p>La DCRCL 1 assure le contrôle de légalité des actes des collectivités et des établissements publics locaux et le conseil aux collectivités.</p> <p>La DCRCL1 assure également le suivi de l'évolution des EPCI et syndicats mixtes.</p>	<p>Contrôle de légalité des actes des collectivités et des établissements publics locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commande publique : marchés publics, concessions,... - domanialité - fonctionnement des assemblées : conseil municipal, conseil communautaire, comité syndical - aides économiques : aides aux entreprises, aux particuliers ou aux associations - fonction publique territoriale : création d'emploi, recrutement de fonctionnaire ou d'agent contractuels - urbanisme : documents d'urbanisme (SCOT, PLU, cartes communales) permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager,.. ; - biens de section <p>Conseil aux collectivités et des établissements</p>	<p>} <u>ingénierie administrative</u> : contrôle de la légalité des actes par rapport aux textes en vigueur, rédaction de lettre d'observations (lettre pédagogique, lettre de demande de pièces complémentaires, lettre de retrait de l'acte)</p> <p>} assistance et conseil } <u>ingénierie administrative</u> : prise des arrêtés préfectoraux</p>

	<p>publics locaux dans les domaines du contrôle de légalité : saisine par courrier, mail ou téléphone</p> <p>Secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial</p> <p>Suivi de l'évolution des EPCI et syndicats mixtes : compétences, périmètre, ...</p>	<p>des demandes de conseil pour la production d'une réponse</p> <p>} <u>ingénierie administrative</u> : instruction des dossiers déposés, convocation des membres de la CDAC, compte-rendu des réunions de la CDAC, prise des avis de la CDAC</p> <p>} assistance et conseil } <u>ingénierie administrative</u> : prise des arrêtés préfectoraux</p>
--	---	--

PREFECTURE-DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

1 Rue Souham
19 000 Tulle

Informations générales	Modes d'intervention	Type d'ingénierie
La DCRCL 2 apporte un soutien financier à l'investissement des collectivités territoriales et au fonctionnement de diverses structures	<p><u>projets d'investissement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - DETR - DSILet CRTE - DSID - FNADT <p>Transmission des dossiers en préfecture et sous-préfectures pour la partie DETR et DSIL, sur la base de programmations annuelles et de circulaires préfectorales explicatives</p> <p>- Micro-folies financement de 80 % des dépenses d'investissement jusqu'à 38 000 € HT (matériel et aménagement de locaux) avec un plafond de 30 400 € de subvention (80%) Versement de la subvention sur présentation des factures et pièces justificatives</p>	<p>} assistance et conseil } ingénierie administrative et } financière } <u>administrative :</u> instruction des dossiers (vérification des pièces à produire) pour permettre l'engagement des crédits par la prise d'arrêtés ou de conventions à destination des collectivités</p> <p><u>financière :</u> suivi du paiement des subventions (vérification des pièces à produire)</p> <p>} <u>ingénierie administrative :</u> prise des arrêtés préfectoraux</p> <p>} <u>ingénierie financière :</u> suivi du paiement des subventions (vérification des pièces à produire)</p>

	<p><u>aides au fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - maisons France services subvention annuelle de 30 000 € sur 2 fonds à destination des maisons labellisées Dossier-type annuel à compléter et rapport d'activités à fournir - chefs de projet Petites Villes de Demain sur la base d'une convention au programme PVD : aide de 75 % du salaire net du chef de projet avec les cotisations salariales et patronales, sur 12 mois, plafond différencié avec ou sans financement ANAH Versement à la signature de l'arrêté préfectoral Subvention annuelle jusqu'en mars 2026 - Volontaires Territoriaux d'Administration aide au recrutement forfaitaire de 15 000 € pour un CDD de 12 à 18 mois (jeunes diplômés d'un niveau bac +2 minimum) Versement à la signature de l'arrêté préfectoral Permet de construire un projet de développement du territoire - Fabriques de territoires 50 000 € / an sur trois ans 	<p>} <u>ingénierie administrative :</u> prise des arrêtés préfectoraux</p> <p>} <u>ingénierie financière :</u> suivi du paiement des subventions (vérification des pièces à produire)</p> <p>} <u>ingénierie administrative :</u> prise des arrêtés préfectoraux</p> <p>} <u>ingénierie administrative :</u> prise des arrêtés préfectoraux</p>
--	---	---

	Versement à la signature de la convention Production de justificatifs à l'issue de l'année écoulée : compte financier annuel et d'une grille d'évaluation pour obtenir 50 000 € / an sur les années 2 et 3 (modèle ANCT)	} <u>ingénierie administrative</u> : prise des arrêtés préfectoraux } <u>ingénierie financière</u> : suivi du paiement des subventions (vérification des pièces à produire)
--	---	--

PRÉFECTURE-DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL (DCPPAT)

Coordonnées de l'acteur :

Téléphone : 05 55 20 55 46 – Adresse mail : nicolas.peron@correze.gouv.fr

– Site internet : <https://www.correze.gouv.fr/>

Préfecture de la Corrèze

1 rue Souham

19000 TULLE

La Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (DCPPAT) a été mise en place lors du plan préfecture nouvelle génération en 2017.

Elle comprend trois bureaux :

- le **Bureau de la coordination administrative interministérielle** : chargé du traitement du courrier, de la préparation des dossiers de réunions des autorités préfectorales et des liens avec les directions départementales interministérielles. Le BCAI rédige le rapport d'activité des services de l'État et un guide des maires, remis après chaque élection municipale. Ce bureau est également chargé du suivi du baromètre de l'action publique.

- le **Bureau de l'environnement et du cadre de vie** : assure le respect de la réglementation des installations classées, des sites patrimoniaux remarquables, la gestion du contentieux de l'environnement ou encore le suivi des dossiers liés aux énergies renouvelables.

- le **Bureau de l'appui territorial** : chargé de la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques territorialisées, du suivi de l'agenda rural au soutien de la revitalisation des territoires, du soutien aux entreprises et du déploiement de la téléphonie mobile.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Budget de fonctionnement : Effectif : 13 Nombre de projets portés	En amont : La DCPPAT intervient en relais d'informations sur les différents appels à projets à destination des collectivités territoriales en lien avec les différentes	ingénierie de projet : La DCPPAT assure l'accompagnement des porteurs de projets, par exemple les communes engagées dans une

<p>annuellement : Sans objet</p> <p>Fourchette de montants/projet : Sans objet</p> <p>Clients : collectivités, associations, particuliers et entreprises</p>	<p>politiques ministérielles, du plan de relance et de l'Agence nationale de la Cohésion des territoires.</p> <p>Au long du projet : La DCPAT assure à la fois le suivi opérationnel des projets et la publicité des enquêtes publiques sur les projets d'aménagement</p> <p>En transverse : La DCPAT assure la coordination entre les différents ministères pour assurer une réponse aux porteurs de projets</p> <p>En aval : La DCPAT est service contributeur et rédacteur au rapport d'activité des services de l'État et contribue aux actions de communication sur les différentes politiques publiques</p>	<p>démarche de labellisation France Services à tous les stades de la mise en œuvre de la démarche.</p> <p>ingénierie administrative : Instruction de certains dossiers de candidature à des appels à manifestation d'intérêts</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : La DCPAT assure, notamment via le bureau de l'environnement, l'application de la réglementation environnementale</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : Via ses missions de secrétariat de la délégation locale de l'ANCT, la DCPAT peut solliciter les autres services de l'État pour répondre aux demandes des porteurs de projets. La DCPAT assure enfin la coordination avec les différents services de l'État.</p>
<p>La DCPAT pilote, sous l'autorité du Sous-préfet d'Ussel, référent ruralité, la mise en œuvre et le suivi des mesures de l'agenda rural comme le déploiement de la fibre et de la téléphonie mobile, les espaces France Services, le programme Action coeur de ville, le programme Petites villes de demain ou encore le déploiement de dispositif comme le volontariat territorial en administration et les conseillers numériques.</p>		
<p>La DCPAT assure, en collaboration avec la DDT, le secrétariat de la délégation locale de l'ANCT ainsi que l'organisation des comités techniques mensuels.</p>		

RÉFÉRENT SÛRETÉ GENDARMERIE NATIONALE

Adjudant Sébastien GARCIA

06 22 41 27 85 - cptm.ggd19@gendarmerie.interieur.gouv.fr

15 rue de la Botte – 19000 – TULLE

Le référent sûreté apporte une expertise et des conseils en matière de prévention technique de la malveillance et vidéoprotection. Il connaît la délinquance, les modes opératoires des malfaiteurs et suit l'évolution des actes de malveillance sur l'ensemble de sa zone de compétence. Il apporte ses conseils sur le plan réglementaire, matériel ou humain en identifiant les failles d'un agencement urbain, d'un bâtiment ou d'une entité économique. Les mesures préconisées ont valeur de recommandation.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 01</p> <p>Travaille au profit des collectivités territoriales, organismes publics, commerces, entreprises, particuliers...)</p> <p>Toutes les interventions se font gratuitement.</p>	<p>L'intervention du référent sûreté peut prendre plusieurs formes en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations pour la sécurisation d'un site qui peut se faire sous la forme d'une consultation, d'un diagnostic ou d'un audit de sûreté. - Accompagnement d'un projet de vidéoprotection, notamment pour les communes. - Réunion de sensibilisation de la population et des acteurs du monde économique (prévention des atteintes aux biens et aux personnes). - Prise en compte de la menace terroriste au sein des établissements scolaires et à l'occasion de grandes manifestations/rassemblements. 	<p>ingénierie de diagnostic :</p> <p>Réalisation de diagnostics de sûreté de site (étude des menaces, vulnérabilités présentes, recommandations)</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire :</p> <p>Réglementation vidéoprotection, aide à la constitution du dossier pour solliciter une autorisation préfectorale.</p>

Le référent sûreté du GGD19 intervient régulièrement au profit des communes

corrésiennes dans le cadre de conseils pour la sécurisation de bâtiments municipaux, pour accompagner le déploiement d'un dispositif de vidéoprotection (possibilité d'établissement d'un diagnostic vidéoprotection), mais également pour la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » (association des citoyens à leur sécurité).

N'hésitez pas à solliciter l'accompagnement du référent sûreté dès le début de votre projet.

SOCAMA Ingénierie



Coordonnées de l'acteur :

Tél : 05.55.26.22.36 – socama19@socama.fr – site : <https://www.socama.fr/>

Avenue E. Galois 19000 TULLE

En plus de 60 ans d'activité, SOCAMA Ingénierie a acquis une expérience unique dans les domaines suivants : assainissement, eau potable, électrification rurale, éclairage public, voirie et réseaux divers (VRD).

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Chiffre d'affaires global : 4,6 M€ (dont 1,5 M€ pour l'agence de Tulle)</p> <p>Effectif : 19 personnes sur l'agence de Tulle</p> <p>Clients : Collectivités locales, entreprises, particuliers</p> <p>Certifications ISO 9001, ISO 14001, Agrément Ouvrages Hydrauliques (agence du Haillan), nombreux certificats OPQIBI</p>	<p>Intervention dès les phases initiales (études de diagnostic, schémas directeurs), jusqu'à la réalisation complète et la réception des ouvrages.</p> <p>Intervention en Corrèze et sur les départements voisins depuis l'agence de Tulle. Intervention sur toute la Nouvelle Aquitaine et en Auvergne depuis l'ensemble de nos agences.</p>	<p><u>Ingénierie de diagnostic</u></p> <p>Diagnostic des infrastructures d'eau potable et d'assainissement, schémas directeurs</p> <p><u>Ingénierie technique et de projet :</u></p> <p>Maîtrise d'œuvre en Assainissement, eau potable, électrification rurale, éclairage public, VRD</p> <p>Depuis une autre agence : hydraulique fluvial, sécurité des ouvrages hydrauliques</p> <p>Prochainement : intervention en Assainissement non collectif (étude de filières)</p>

Quelques missions importantes récentes ou en cours, parmi les dizaines d'affaires en cours :

Syndicat Puy des Fourches-Vézère : Maîtrise d'œuvre de la restructuration en eau potable de plusieurs secteurs du syndicat : station de traitement, pompage, conduites, réservoirs

Communes de Meymac, Treignac, Vigeois, Maussac, Agglo de Tulle, Agglo de Brive... : Maitrise d'œuvre de la Réhabilitation des réseaux d'assainissement, construction de stations d'épuration

FDEE19 : Maitrise d'œuvre des travaux d'électrification rurales et d'éclairage public sur une partie du territoire corrézien

Entreprises agro-alimentaires (extérieurs au département) : étude et maîtrise d'œuvre de la mise en conformité de leur système épuratoire

SOLIHA LIMOUSIN

Coordonnées de l'acteur :

Etablissement Corrèze :
14 avenue Victor Hugo - 19 000 TULLE
05 55 20 58 64
contact.correze@solihha.fr
www.solihha.fr

SOLIHA Limousin, implantée en Corrèze et Haute-Vienne, appartient au Mouvement SOLIHA, 1^{er} acteur associatif national en matière d'amélioration de l'habitat, composé d'une Fédération nationale et de 145 organismes locaux. SOLIHA Limousin est reconnue pour son expertise habitat, développée dans le cadre de ses expériences aux côtés des habitants, des Collectivités et des services de l'État notamment. Elle accompagne les Collectivités et leurs partenaires face aux multiples enjeux en termes d'équilibres sociaux, urbains et de développement : redynamisation des territoires, revitalisation des cœurs de ville et cœurs de bourgs, amélioration de l'habitat privé (rénovation énergétique, maintien à domicile, lutte contre l'habitat indigne...), production d'habitat d'insertion...

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 17</p> <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien bâtiment - Thermicien - Conseiller habitat - Travailleur social - Urbaniste - Gestionnaire immobilier <p>Clients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales (Région, Départements, EPCI et Communes) - Particuliers (propriétaires 	<p>SOLIHA Limousin mobilise des compétences et savoir-faire articulés autour de plusieurs métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation accompagnée dans le cadre de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour des projets de travaux subventionnés, de missions de maîtrise d'œuvre, d'études de faisabilité, de diagnostics 	<p>ingénierie de diagnostic : données à disposition sur l'habitat social</p> <p>ingénierie de projet : identification et définition des cadres d'intervention.</p> <p>ingénierie administrative : partenariats avec les agences de l'État et expertise pour le montage du dossier.</p> <p>ingénierie technique : bureaux d'études membres du réseau</p> <p>ingénierie financière :</p>

<ul style="list-style-type: none"> occupants, bailleurs et locataires), - Services et agences de l'Etat - CAF, MSA - UDAF - Caisses de retraite - Action Logement - Fournisseurs d'énergies - Délégués CEE - Etablissement Public Foncier - ... 	<p>techniques...</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conduite de projets habitat et de territoire : études pré-opérationnelles de dispositifs habitat et suivi-animation de la phase opérationnelle de ces programmes (PIG, OPAH, OPAH-Renouvellement urbain, ORI...) - La production d'habitat d'insertion sur de petites opérations, en bail à réhabilitation essentiellement. - L'accompagnement social lié au logement - La gestion locative sociale avec un accompagnement renforcé des locataires pour les Communes et les bailleurs privés. 	<p>partenariat avec agences de l'Etat (CDC)</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire : expertise pour la formulation du projet et objectif de respect des normes</p> <p>ingénierie de mobilisation des acteurs : réseau à disposition de l'organisme</p>
---	--	---

SOLIHA Limousin intervient dans la définition et la mise en œuvre de nombreux dispositifs habitat dont elle a l'expérience et la connaissance. A ce titre, les Collectivités peuvent donc utilement la solliciter dans le cadre d'une réflexion relative à l'habitat.

- Exemples de projets :
- Etudes préopérationnelles d'OPAH, OPAH-RU et PIG : CC du Pays d'Uzerche, Département de la Haute-Vienne, CC de Noblat, CA du Grand Guéret...
 - Elaboration d'une stratégie d'intervention sur la base d'un gisement foncier et étude de faisabilité (diagnostic – programmation – financement) - EPF Nouvelle-Aquitaine
 - Suivi-animation de d'OPAH, OPAH-RU et ORI : CA Tulle Agglo, CC du Pays d'Uzerche, CC de Noblat, CA du Grand Guéret...
 - Accompagnement technique, administratif et financier de particuliers pour des projets de travaux (mobilisation des financements Anah, MaPrimeRénov, CEE, Collectivités locales, Caisses de retraite, Action Logement Procivis Nouvelle-Aquiataine, etc.
 - Diagnostics thermiques pour le compte de particuliers et Collectivités
 - Diagnostics et contrôles décence CAF et MSA
 - Accompagnement social lié au logement : Conseil Départemental de la Corrèze
 - Gestion locative sociale : 90 logements gérés en Corrèze

SECTION OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LES CYBERMENACES (SOLC)- GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTAL (GGD 19)

Coordonnées de l'acteur :

0555215048 - solc.bdrij.ggd19@gendarmerie.interieur.gouv.fr
17 rue de la Botte – 19000 – TULLE

La Section Opérationnelle de Lutte contre les Cybermenaces apporte des informations en matière de prévention des cybermenaces.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Effectif : 09 Travaillera à terme au profit des EPCI : collectivités territoriales, communes, agglo.	L'intervention de la SOLC du GGD 19 se fait actuellement essentiellement par le biais de réunions d'information, de sensibilisation de la population et dans un futur proche au profit des ECPI. La section ne peut en aucun cas, effectuer des audits.	ingénierie technique : Présentation des risques liés aux cybermenaces sur internet.

La SOLC du GGD19 intervient ponctuellement au profit de la population corrézienne dans le cadre de réunions organisées par les mairies afin d'apporter des informations sur les risques liés aux cybermenaces sur Internet.

Cabinet SETSO



Coordonnées de l'acteur :

Tel: 06.79.86.12.51- 09.65.17.73.90 - contact@setso.fr - www.setso.fr
Sermiac – 46170 SAINT-PAUL-FLAUGNAC (siège)
87000 Limoges (Antenne Haute Vienne-Corrèze-Creuse)

Le Cabinet SETSO est un cabinet-conseil en stratégie territoriale. Nous appuyons les collectivités locales dans leurs projets de développement territoriaux : de la réflexion à la modélisation concrète. Nous intervenons sur toutes les thématiques : sociales, médico-sociales, agro-environnementales, sportives, culturelles et touristiques.
Par exemple : revitalisation des bourgs, création d'espaces partagés, habitats inter-générationnels, habitats partagés, tiers lieux...

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
Budget de fonctionnement : / Effectif : 5 collaborateurs Nombre de projets portés annuellement : Plus de 30 projets d'accompagnements territoriaux accompagnés en 2022-2023 Fourchette de montants/projet : forfait jour d'env 950 euros d'ingénierie Clients : Communes, Intercommunalités, structures de l'ESS, institutions	Nous avons la capacité d'intervenir sur toutes les phases d'un projet : En amont : phase de réflexion, animations collectives et participatives d'idéation, études de territoire (études d'opportunités ou faisabilité), mobilisation des parties prenantes, benchmark, définition de la gouvernance, modélisation économique et sociale,... Tout au long du projet / en transverse : actions d'animations collectives et participatives, concertations, animations de comités partenariaux, (re)définition stratégique ...	Ingénierie de diagnostic : enquêtes, échantillonnages, benchmarking ... Ingénierie de projet : définitions d'orientations stratégiques, élaboration de phasages, définition de scénarii, modélisations économiques et organisationnelles Ingénierie de mobilisation des acteurs : aide à l'identification de parties prenantes, appui à l'animation de réunions partenariales, animation de réunions collectives et participatives Ingénierie administrative : appui à la rédaction de statuts, chartes, conventions, contrats ...

		<p>Ingénierie financière : élaboration de budgets, plans de financement, appui à la recherche de financeurs</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire :</p> <p>accompagnement au choix du modèle juridique le plus approprié pour « porter » le projet sur le territoire</p>
<p>Nous avons accompagné de nombreux projets et tout particulièrement en Corrèze:</p> <ul style="list-style-type: none"> -la mairie de Chanteix, -la mairie de St Clément, -le projet de l'association FORET en lien avec Tulle Agglo quant au projet de maraichage. <p>Notre rôle est d'accompagner la formalisation du projet notamment par une méthodologie à la fois d'écoute des besoins des habitants & d'appui des élus locaux.</p> <p>Par ailleurs, nous avons appuyé la modélisation technique, juridique et économique de ces projets. Notre rôle a également été d'appuyer les territoires dans la dynamique de présentation et médiation aux partenaires.</p>		
<p>Nos missions d'appui et d'ingénierie s'inscrivent pleinement dans les dynamiques territoriales sur les territoires Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Nous collaborons avec l'ensemble des acteurs Institutionnels présents en Corrèze et en Nouvelle Aquitaine (Conseil régional, Conseil Départemental, Services de l'Etat...).</p>		

UFC QUE CHOISIR		
<p>Coordonnées de l'acteur :</p> <p>0672080332 - président@correze.ufcquechoisir.fr - site internet correze.ufcquechoisir.fr</p> <p>2, Boulevard Paul Painlevé – 19100 – Brive la Gaillarde</p>		
<p>Notre périmètre : la consommation entre professionnels et particuliers Nous aidons les consommateurs à régler à l'amiable leurs litiges de consommation Nous animons des réunions de consommateurs dans un but préventif Nous participons à la vie communale et départementale</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 24000€</p> <p>Effectif : 22 (21 bénévoles et une salariée à mi-temps)</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : environ 5 en temps normal</p> <p>Fourchette de montants/projet : 0€ car nous faisons du bénévolat.</p> <p>Clients : Agglomération de Brive la Gaillarde, Brive, Tulle, Ayen, Vignols, particuliers consommateurs, associations (Familles Brivistes, AVF Brive et Tulle, Les Amapiens, Secours populaire), partenariat en cours de mise en place avec La Mission Locale de Brive.</p> <p>Nous participons activement à la Commission de conciliation propriétaires Locataires, ANAH, ADIL,</p>	<p>L'UFC que choisir intervient tout au long du projet, à la demande des consommateurs (adhérents ou pas), des associations, des communes et agglo.</p> <p>Nous souhaitons également intervenir à la demande des CCAS dans un but éducatif pour les consommateurs</p> <p>Nos interventions se font aussi en partenariat avec d'autres structures de façon à traiter un maximum de facettes de la consommation. Par exemple notre dernière intervention à Vignols s'est faite en collaboration avec La Maison de l'Habitat. Nous faisons également intervenir à nos côtés la gendarmerie ou la police</p> <p>Nous souhaitons pouvoir faire paraître des articles dans les bulletins</p>	<p>ingénierie de diagnostic Nous analysons le litige exposé par un consommateur et lui livrons un diagnostic par rapport au droit de la consommation afin qu'il décide de poursuivre ou non.</p> <p>ingénierie technique Principalement dans la construction (neuf ou travaux sur habitation existante), lorsqu'on nous soumet un litige, nous analysons la qualité de l'intervention du professionnel avant d'engager une négociation avec le professionnel.</p> <p>ingénierie juridique et réglementaire Il s'agit principalement d'une coopération avec nos partenaires tels que le CDAD et la DDCSPP lorsque nous jugeons nécessaire d'engager des poursuites ou pour des</p>

CCAD, CODERST, CODAC, Commission de surendettement La CLEE	municipaux, toujours dans une optique de prévention.	conseils d'ordre juridiques. Nous faisons parvenir à la DDCSPP un tableau synthétique des litiges traités avec graphes. ingénierie de mobilisation des acteurs Nous entendons par là nos actions préventives auprès des consommateurs en lien avec des acteurs communaux (maisons France Services, CCAS), des acteurs départementaux ou d'autres associations
<p>Veillez développer ici un ou plusieurs exemples parlants de projets portés par votre structure. Veillez préciser en quoi votre apport a été important pour le porteur.</p> <p>Notre principale activité est le règlement amiable des litiges de consommation. En 2020, malgré la crise sanitaire 47 dossiers ont été clos avec une conclusion satisfaisant nos adhérents soit 89%</p> <p>Nous avons fait gagner à nos adhérents la somme de 198 173€</p> <p>Il nous est impossible de quantifier le résultat des actions préventives que nous menons avec les communes (Ayen et Vignols dans le cadre de France Services, Ussel, Brive et Tulle les associations corréziennes). Elles sont néanmoins très appréciées.</p>		
<p>Notre structure collabore au CDAD et est représentée au CA Nous collaborons également avec la DDCSPP</p>		

CITE FLUIDES 19		
<p>Tél : 05.55.24.54.32 citefluides19@orange.fr</p> <p>30 Bld Painlevé 19100 Brive la Gaillarde</p>		
<p>Notre bureau d'étude CITE FLUIDES 19 est implanté à Brive la Gaillarde (19). Créé en 2010, il est sous la direction de M. Xavier COUTANT, également gérant d'un second bureau d'études CITE 4 implanté à Feytiat (87). Cette étroite relation entre les deux bureaux d'études, permet des échanges quotidiens permettant pour chaque projet, la réalisation des études de conception en fluides, génie climatique mais aussi en électricité courants forts et courants faibles, coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI).</p>		
Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : CA annuel : environ 100 000 €HT</p> <p><u>Effectif Cité Fluides 19</u> : 2 Xavier COUTANT Julien ESCLAIR <u>Effectif Cité 4</u> : 7</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : entre 40 et 50 projets ouverts</p> <p>Fourchette de montants/projet : de 300 k€HT à 10 M€HT TCE</p> <p><u>Clients</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Collectivités locales et publiques (Région, Départements, Communes) Ex : Donzenac, Laguenne, CCI de Brive ○ Entreprises Privées (ex : VINCI AUTOROUTES, GROUPAMA D'OC, 	<p>Intégré généralement au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre, nous mobilisons nos compétences dès le début de la conception sur l'ensemble des phases de la loi M.O.P.</p> <p>Nous réalisons les principales tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Audit des installations techniques et thermiques en cas de réhabilitation ; ○ Audit selon le décret tertiaire ; ○ Réalisation d'une étude thermique (RT bâtiment existant ou RE2020) ○ Conception du chauffage, rafraîchissement, ventilation, plomberie sanitaire, électricité CFO et Cfa ○ Dimensionnement 	<p>Ingénierie de diagnostic : Diagnostic des installations techniques.</p> <p>Ingénierie de projet : Conception des installations</p> <p>Ingénierie administrative : Assistance pour le montage des dossiers de consultations</p> <p>Ingénierie technique : Dimensionnement et respect des normes</p> <p>Ingénierie financière : Respect de l'enveloppe financière du client, Assistance lors des vérifications de situations de travaux.</p> <p>Ingénierie juridique et réglementaire : Respect des normes (RE2020, code du travail, RSDT, Arrêté du 25 Juin 1980, etc.).</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Hermes) ○ Bailleurs sociaux (Polygone, Coprod, Noalis) ○ Hospitalier (IRM du Pays de Brive, Clinique St Germain, Extension Oncologie du CH Brive) 	<p>des installations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction des Cahiers des Charges et DPGF. ○ Assistance à la passation des Contrats de Travaux. ○ Suivi de chantier ○ Assistance aux Opérations de Réception. 	<p>Ingénierie de mobilisation des acteurs :</p> <p>Nous mobilisons notre réseau au service du client</p>
---	--	---

Méthodologie :

Sur chaque projet nous sommes intégrés au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Notre intervention commence au début de la phase de conception. Nous aidons à l'élaboration d'un projet selon les demandes du maître d'ouvrage, du respect des normes de construction, et des contraintes techniques et financières.

Nous établissons notamment l'étude thermique (RT2012-RE2020) nécessaire au dépôt de permis de construire, ainsi qu'un dossier composé de plan d'implantation, cahier des charges, quantitatifs sur les lots techniques (Chauffage / Ventilation / Plomberie Sanitaire / Electricité CFO Cfa / SSI).

Nous assistons également le client lors de la passation des marchés de travaux, et du suivi de chantier jusqu'à sa réception.

Quelques références :

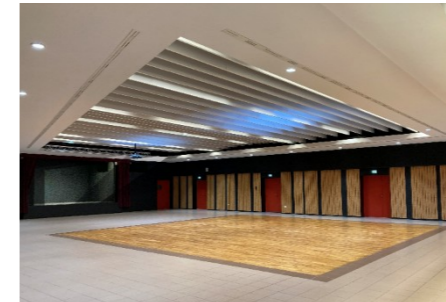
- Réhabilitation d'un ancien prieuré pour la création d'une maison de la noix, avec espace Musée, bar/dégustation/salon de thé, et vente à Saillac (19)
- Restructuration de locaux existants pour l'aménagement d'une bibliothèque et d'un point multimédia à Donzenac (19) ;
- Construction de Centre de Secours à POMPADOUR, BEAULIEU-SUR-



DORDOGNE (19)



- Construction de 9 logements Av. de Paris à BRIVE (19) avec Polygone,
- Réfection partielle du Foyer d'Hébergement « La Chêneraie » en EAM pour l'ADAPEI de la Corrèze.
- Création d'un bâtiment d'imagerie médicale Bd Painlevé à BRIVE (19)
- Rénovation énergétique de la salle des Fêtes de LAGUENNE (19)



ANCT – Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central

Coordonnées de l'acteur

Téléphone : 04 73 98 62 87 – 06 13 19 88 61

Site internet: <https://www.massif-central.eu/>

Adresse mail : Massif.Central@anct.gouv.fr

Préfecture du Puy-de-Dôme

18, boulevard Desaix

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

Le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central assure, sous l'autorité de Madame la Préfète coordonnatrice du Massif central, la mise en œuvre de la Loi montagne dans le Massif central. A ce titre, il est en charge de l'animation de la mise en œuvre de la [Convention Interrégionale du Massif central](#) et l'attribution des crédits de l'Etat dans le cadre de cette convention. Le commissariat du Massif central est un service délocalisé de l'ANCT.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Effectif : 7 agents</p> <p>Nombre de projets portés annuellement : le commissariat de massif ne porte pas de projets. Il accompagne les porteurs de projets afin de les inscrire dans les exigences de la convention interrégionale du Massif central.</p> <p>Fourchette de montants/projet : le commissariat de massif ne porte pas de projets.</p> <p>Clients : EPCI, acteurs économiques, associations</p>	<p>Financement et orientation des projets interrégionaux</p> <p>Contribution aux réflexions stratégiques à visée interrégionale, a minima à une échelle initiale intercommunautaires ou d'une filière économique locale, pour un appui autour des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme de pleine nature, grande itinérance • Accueil de nouveaux actifs, de nouvelles populations • Filières économiques • Adaptation au changement climatique • Mobilité 	<p>Le commissariat de massif intervient en amont du dépôt d'une demande de financement : analyse des projets pour vérifier la possibilité de les inscrire dans les exigences de la convention interrégionale du Massif central : projets innovants, à caractère interrégional et transformants pour le Massif central. Le cas échéant, accompagnement des porteurs de projets dans le dépôt de leur dossier puis suivi du déroulement des projets avec pour certaines thématiques (pôles de pleine nature, itinérances, filière pierre...) animation de réseaux interrégionaux ou orientation de cette animation pour répondre aux objectifs de la convention de massif. Participation aux réflexions stratégiques pour ces thématiques sous réserve de leur échelle a minima intercommunautaires ou filière économique, à visée interrégionale.</p>

Exemple d'offres :

Accompagnement de la structuration de la filière Pierre dans le sud-est du Massif central (Lozère, Aveyron, Gard)
 Appui à l'émergence d'un projet interrégional sur la valorisation du bois de châtaignier
 Appui à l'émergence d'un projet interentreprises pour la sécurisation des approvisionnements bois
 Appui à l'émergence d'un projet interrégional pour la relocalisation des retombées du développement du photovoltaïque

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ELECTRIFICATION ET D'ENERGIE DE LA CORRÈZE (FDEE 19)

Coordonnées de l'acteur :

05.55.20.89.52 - accueil@fdee19.fr - www.fdee19.fr

6, Quartier MONTANA – – 19150 – LAGUENNE

La Fédération regroupe, à ce jour, 215 communes sur les 280 que compte le Département, soit près de 216 000 habitants et a pour compétence obligatoire l'organisation de la distribution publique d'électricité. La FDEE 19 est Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité. Nous avons comme compétence optionnelle l'éclairage public des communes, l'exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et Hybrides rechargeables, un groupement d'achat d'énergie, la dissimulation des réseaux de télécommunication (Art L2224-35 du CGCT), un Système d'Information Géographique lié à nos différentes compétences.

Informations générales	Mode d'intervention	Type d'ingénierie
<p>Budget de fonctionnement : 10 M€</p> <p>Effectif : 9 agents</p> <p>Nombre de projets portés annuellement :</p> <p>Electrification Rurale : 80 Eclairage Public : 80 Réseaux Télécom : 30 IRVE : 25</p> <p>Fourchette de montants/projet : ER : 3000 à 300 000€ EP : 500 à 120 000€ Télécom : 2000 à 30 000€ IRVE : 7 000 à 35 000€</p>	<p>Dans cet encart, veuillez indiquer en développant à quels stades du projet votre organisme peut intervenir :</p> <p>Pour tous les projets portés, nous intervenons au stade de la demande des collectivités et nous réalisons l'ensemble des prestations liées aux projets (Etudes préalables, APS, APD, PRO, DET, AOR) Pour les IRVE, nous gérons l'exploitation du réseau</p>	<p>Tous les types d'ingénierie sont réalisés par notre Fédération. Ils peuvent d'être réalisés au sein de notre organisme grâce à notre personnel qualifié (Eclairage Public, Gestion des données, Gestion de l'Energie, Réseaux Electriques). Nous sommes également accompagnés par deux bureaux d'études DEJANTE Energie (Malemort) et SOCAMA (Tulle) dans le cadre de deux contrats de Maîtrise d'œuvre pour les travaux réseaux électriques, télécommunication, et</p>

Clients : Communes, EPCI à FP, Etablissements publics		éclairage public.
<p>Electrification Rurale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous réalisons des travaux liés au renforcement des réseaux de distribution d'électricité en fonction des contraintes sur les réseaux pour une fourniture de qualité et continu de l'énergie électrique • Nous réalisons des travaux d'extension pour les nouvelles constructions qui sont éloignées des réseaux de distribution électrique et pour toutes nouvelles de demandes raccordement aux réseaux (habitation individuelle, lotissement, commerces, pylône, ...) • Nous réalisons des travaux de sécurisation des réseaux, plus adaptés aux besoins des usagers, • Nous réalisons des travaux de dissimulation des réseaux de distribution pour l'amélioration du cadre de vie et l'esthétique des bourgs et villages <p>Eclairage Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous réalisons des travaux d'extension pour les communes membres (nouvelles rues, lotissement, ...) • Nous réalisons des travaux de rénovation, de mise en conformité des installations d'éclairage public <p>Télécommunication :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la dissimulation des réseaux de distribution électrique, nous réalisons des travaux de dissimulation des réseaux de distribution pour l'amélioration du cadre de vie et l'esthétique des bourgs et villages <p>IRVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous gérons le déploiement des infrastructures sur l'ensemble de notre territoire, nous gérons l'exploitation du réseau et sa supervision. <p>SIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à cet outil, nous pouvons accompagner les communes dans leur projet et réaliser des programmes pluriannuels de rénovation de l'éclairage public par exemple. • Nous avons une meilleure connaissance de nos installations et de nos réseaux électriques et éclairage public. • La réalisation d'audits des installations d'EP permet d'offrir à nos communes membres une lisibilité de leurs installations et un suivi des interventions de maintenance. <p>GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes membres pilotes d'un groupement d'achat d'énergie (électricité et gaz) comprenant près de 1300 membres pour 35 000 points de livraison répartis dans 11 départements et 3 régions. Le montant annuel de notre marché est de 130 M€. 		